

# Tikehau Fund



Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel incluant les états financiers audités  
au 31/12/22**

R.C.S. Luxembourg N B186113

# Tikehau Fund

---

## Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	4
Rapport d'audit	23
Etat combiné des actifs nets au 31/12/22	26
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/22	27
Compartiments :	28
Tikehau Fund - Tikehau Credit Plus Fund (liquidé le 07/12/22)	28
Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund	32
Tikehau Fund - Tikehau Short Duration	40
Tikehau Fund - Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)	51
Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets	55
Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit	63
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	71
Autres notes aux états financiers	75
Informations supplémentaires non auditées	85

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

# Tikehau Fund

---

## Organisation et administration

### Siège Social

5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché du Luxembourg

### Société de Gestion

**Tikehau Investment Management**  
GP-07000006  
32, rue de Monceau  
F-75008 Paris  
France

### Agent Domiciliaire, Agent Administratif, Agent de Transfert et Teneur de Registre

**CACEIS Bank, Luxembourg Branch**  
5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché du Luxembourg

### Distributeur Global

**Tikehau Investment Management**  
GP-07000006  
32, rue de Monceau  
F-75008 Paris  
France

### Cabinet de Révision Agrée

**Ernst & Young S.A.**  
35E, avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché du Luxembourg

### Conseiller en Placement

(seulement pour le compartiment Tikehau SubFin Fund)

**Tikehau Investment Management Asia PTE LTD**  
12 Marina View  
#23-06 Asia Square Tower2  
Singapour 018961

### Dirigeants de la Société de Gestion

Mrs. Sabrina EL ABBADI, Directeur

Mr. Jean-Marc DELFIEUX, Gestionnaire de portefeuille de fonds  
d'investissements, Tikehau Investment Management

Mr. Bertrand GIBEAU, Associé chez Reinhold & Partners

# Tikehau Fund

## Rapport du Conseil d'Administration

### Commentaires généraux pour l'ensemble des fonds Chronique 2022

L'année 2022 a été l'une des pires jamais enregistrées sur les marchés du crédit, avec des performances totales largement négatives. Plusieurs facteurs expliquent ces mauvais résultats, au nombre desquels l'inflation résolument élevée, les réactions tardives des grandes banques centrales qui ont fini par se lancer dans un cycle de hausse des taux très offensif, les risques géopolitiques et la détérioration de l'environnement macroéconomique. Le mois de janvier a donné le ton pour le reste de l'année. En effet, la Fed a publié le compte rendu de la réunion de décembre du FOMC, qui faisait état d'une attitude sensiblement plus incisive que ne l'anticipaient les marchés. Ces derniers ont par conséquent modifié considérablement leurs anticipations s'agissant de la trajectoire future des taux d'intérêt. En février, le repli du marché a été exacerbé lorsque les tensions croissantes entre la Russie et l'Ukraine se sont muées en une invasion de cette dernière par la Fédération, marquant le début d'une guerre qui fait encore rage aujourd'hui. La réaction de l'UE et de ses alliés à cette incursion a été rapide et inédite. Un large éventail de sanctions ont été prises à l'encontre du gouvernement russe et de ses sympathisants, notamment l'exclusion des banques russes du système SWIFT (complicquant les transactions avec les banques étrangères) et le gel des actifs de la banque centrale de Russie. Cette situation a entraîné un accroissement des pressions inflationnistes en Europe étant donné l'importance du pétrole et du gaz russes dans le mix énergétique européen.

La persistance de l'inflation, également alimentée par les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement et des transports en raison des confinements stricts adoptés en Chine dans le cadre de la politique « zéro Covid », a poussé la Réserve fédérale à relever ses taux d'intérêt de 25 pb lors de sa réunion de mars pour la première fois depuis 2018. La Fed déterminée à contenir rapidement l'inflation en constante hausse, s'est ainsi lancée dans un cycle de resserrement des taux agressif, accélérant le rythme des hausses à 50 pb en mai puis à 75 pb en juin et en juillet. La Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne lui ont emboîté le pas, entamant leur propre resserrement monétaire, avec des hausses respectives de 25 pb en juin et 50 pb en juillet. Il convient de noter que l'Institution de Francfort n'avait plus relevé ses taux depuis 11 ans. Toutefois, pour éviter tout risque de « fragmentation », la BCE a mis en place l'IPT (Instrument de protection de la transmission), un nouvel outil visant implicitement à contenir tout élargissement excessif des spreads souverains entre les pays « core » et « périphériques » du Vieux Continent. À fin juin, tous les marchés s'inscrivaient en net recul, les marchés actions se repliant de 15 % (en Europe) à 20 % (aux États-Unis) tandis que ceux du crédit ne faisaient guère mieux, avec une baisse comprise entre -12 % en Europe et -14 % aux États-Unis pour l'univers investment grade en raison de sa forte sensibilité aux taux : les bons du Trésor américain et les Bunds allemands à 10 ans ont atteint respectivement 3,0 % et 1,33 % (contre 1,6 % et -0,12 % en début d'année). Le conflit en Ukraine ne montrait alors aucun signe d'apaisement, et les espoirs de pourparlers de paix étaient minces, exerçant une pression supplémentaire sur les prix des matières premières et de l'énergie. Les marchés se sont néanmoins redressés au cours de l'été, les investisseurs espérant voir les banques centrales changer de cap plus rapidement au vu des perspectives grandissantes d'un ralentissement de la croissance, menant inexorablement à une récession. Mais ce rebond estival a été de courte durée, les espoirs des marchés ayant été douchés lors du symposium de Jackson Hole, à l'occasion duquel Jerome Powell a exprimé sa ferme volonté de contrôler/maîtriser l'inflation et d'ancrer les prévisions d'inflation, même si cela devait mener à une récession. Peu de temps après, les marchés ont été pris au dépourvu par l'annonce du mini-budget du Royaume-Uni en septembre, et ont chuté une nouvelle fois en raison des inquiétudes concernant la viabilité de la dette qui se sont ensuivies.

Les dirigeants fraîchement élus au Royaume-Uni ont en effet annoncé des mesures fiscales considérables et inattendues sans préciser comment et dans quelle mesure elles seraient financées par le biais de possibles réductions des dépenses publiques. La livre s'est rapidement effondrée et les taux longs envolés (+150 pb pour le gilt à 30 ans en l'espace de 3 jours), avant que la BoE intervienne. Ces évolutions se sont inévitablement soldées par une démission de la Première ministre Liz Truss et de son chancelier de l'Échiquier Kwasi Kwarteng, remplacés respectivement par Rishi Sunak et Jeremy Hunt, qui ont corrigé le budget annoncé (toutes les mesures ou presque ont été abandonnées) afin de redonner confiance aux marchés. Les marchés ont par conséquent atteint leur plancher à la mi-octobre : les bons du Trésor américain à 10 ans ont atteint 4,25 % et le S&P 500 a chuté de 9 % en septembre (sa pire performance mensuelle cette année), tandis que les marchés du crédit ont perdu entre 5 % et 7 % en Europe.

Les investisseurs ont dû attendre le dernier trimestre de l'année pour assister au rebond tant attendu de la performance et au retour de l'appétit pour le risque, qui s'est manifesté par des flux en faveur des différentes classes d'actifs. En fin d'année en effet, la baisse des chiffres de l'inflation aux États-Unis, le retour de la confiance au Royaume-Uni, l'hiver clément et les stocks de gaz suffisants en Europe qui ont permis de relâcher la pression sur les coûts de l'énergie, la résilience du marché du travail ainsi qu'un assouplissement certain de la politique « zéro Covid » en Chine ont contribué à un regain d'optimisme parmi les investisseurs, découlant surtout du niveau attrayant des valorisations. À l'occasion de sa dernière réunion de l'année, la Fed a décidé de lever le pied, ne relevant ses taux que de 50 pb (après plusieurs hausses consécutives de 75 pb) tout en annonçant des relèvements supplémentaires pour le premier semestre 2023.

### Performance des marchés

#### Obligations souveraines

- Le 10 ans américain a progressé de 236 pb pour clôturer l'année à 3,87 %
- Le Bund allemand à 10 ans s'est inscrit en hausse de 275 pb pour terminer l'année à 2,56 %
- Le BTP à 10 ans a progressé de 353 pb pour clôturer l'année à 4,70 %
- La courbe américaine 2 ans/10 ans s'est progressivement inversée au cours de l'année, clôturant 2022 à -55 pb après avoir atteint un plancher record de -84 pb en décembre. Il s'agit d'une information importante, dans la mesure où toutes les récessions qui ont touché les États-Unis ont été précédées par une inversion de la courbe des rendements.

#### Marchés actions

- -18,13 % pour l'indice S&P 500 aux États-Unis cette année
- -9,98 % pour l'indice Stoxx 600 en Europe cette année
- -12,56 % pour l'indice Hang Seng en Chine cette année

# Tikehau Fund

---

## Rapport du Conseil d'Administration

### Indices de crédit

#### États-Unis

- 15,45 % pour l'indice IG Corporate Credit cette année
  - 11,22 % pour l'indice HY Corporate Credit cette année
- #### Europe
- 13,95 % pour l'indice IG Corporate Credit cette année
  - 11,48 % pour l'indice HY Corporate Credit HECO cette année
  - 12,05 % pour l'indice Financial Subordinated HEBC cette année

### Perspectives 2023

Après une année 2022 difficile pour les marchés, 2023 réserve également son lot d'incertitudes :

1. L'inflation a-t-elle atteint son pic ? Si oui, à quel rythme va-t-elle reculer ?
2. L'Europe et les États-Unis seront-ils en mesure d'éviter une récession en 2023 ?
3. Quelle trajectoire les principales banques centrales suivront-elles en matière de politique monétaire ?

L'inflation sera une fois encore un élément clé pour les investisseurs. Les derniers chiffres de l'année 2022 faisaient état d'un ralentissement des chiffres globaux, en raison principalement de la baisse rapide des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente semble quant à elle plus persistante jusqu'à présent. La trajectoire de l'inflation sous-jacente vers l'objectif de 2 % fixé par la Fed et la BCE sera déterminante pour les décisions de politique monétaire en 2023.

L'activité économique aura également son rôle à jouer, dès lors que les chiffres du PIB sont toujours positifs, que le marché du travail demeure robuste (le taux de chômage est toujours au plus bas aux États-Unis) et que les indices des directeurs d'achat ne montrent encore aucun signe de contraction marquée.

L'inflation sous-jacente persistante, la solidité du marché du travail et la résilience des économies sont autant de facteurs qui viennent soutenir l'attitude offensive des banques centrales, déterminées à poursuivre leur cycle de relèvements et à maintenir les taux à des niveaux durablement élevés afin de maîtriser l'inflation.

Enfin, les risques géopolitiques doivent eux aussi être pris en compte en 2023. La guerre en Ukraine ne semble pas devoir se terminer de sitôt et les tensions sino-américaines concernant Taïwan sont toujours élevées. Les risques politiques et budgétaires sont également importants au vu de l'impact de l'inflation élevée sur les individus et les entreprises, notamment sur le front de l'énergie en Europe.

Nous démarrons cette nouvelle année sur une note optimiste ; en effet, la récession tant redoutée par les investisseurs a été repoussée au second semestre 2023, si récession il y a dans la mesure où l'argumentaire en faveur d'un atterrissage en douceur se fait de plus en plus présent. En outre, les taux terminaux anticipés par les participants au marché, à savoir 5,0 % aux États-Unis et 3,5 % en Europe, sont selon nous réalistes.

### **TSD uniquement**

#### **Commentaire de gestion**

Le fonds a commencé l'année avec un positionnement plutôt défensif en termes de sensibilité aux taux et aux spreads, dès lors que nous anticipions fin 2021 une inflation plus élevée et plus durable qu'escompté par les acteurs du marché. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a accentué les pressions inflationnistes, ce qui a conduit les banques centrales à adopter un ton plus offensif, nous incitant à faire preuve d'une prudence accrue à l'égard de la sensibilité aux taux compte tenu de la volatilité de ces derniers. La sensibilité aux taux et aux spreads a ainsi baissé jusqu'à 0,55 an et 0,8 an respectivement au début du mois d'octobre 2022. Dans la mesure où les craintes de récession se sont également intensifiées en 2022, nous avons laissé notre exposition aux obligations à haut rendement et aux obligations financières subordonnées diminuer naturellement de près de 35 % à moins de 28 % et de 29 % à 21 % respectivement avec les arrivées à échéance ou les remboursements par l'émetteur. Nous étions en outre plus disposés à tirer parti de la hausse des taux des obligations d'entreprises investment grade et des obligations financières senior à échéance 2022 ou début 2023. En octobre, compte tenu de l'importante réévaluation

déjà observée en 2022, nous avons commencé à nous montrer plus optimistes à l'égard de la sensibilité aux taux, que nous avons par conséquent allongée en achetant des obligations assorties d'échéances allant jusqu'en 2025. Nous avons par ailleurs renforcé notre exposition aux obligations à haut rendement et aux obligations financières subordonnées. Toutefois, dans le segment du haut rendement, nous sommes restés concentrés sur les obligations d'échéance courte (moins d'un an), en raison de l'aplatissement de la courbe des spreads de crédit pour les titres affichant une échéance résiduelle comprise entre 0,50 et 1,75 an. En fin d'année, le fonds affichait les caractéristiques suivantes :

- Yield-to-worst : 5,78 %
- Yield-to-maturity : 5,78 %
- Sensibilité aux taux : 0,81 an
- Sensibilité aux spreads : 1,04 an
- Coupon moyen : 3,15 %
- Notation moyenne : BBB- - Spread moyen : 395 pb

### **TCCT uniquement**

#### **Commentaire de gestion**

Le fonds a commencé l'année avec un positionnement plutôt défensif en termes de sensibilité aux taux et aux spreads, dès lors que nous anticipions fin 2021 une inflation plus élevée et plus durable qu'escompté par les acteurs du marché. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a accentué les pressions inflationnistes, ce qui a conduit les banques centrales à adopter un ton plus offensif, nous incitant à faire preuve d'une

# Tikehau Fund

---

## Rapport du Conseil d'Administration

prudence accrue à l'égard de la sensibilité aux taux compte tenu de la volatilité de ces derniers. La sensibilité aux taux et aux spreads a ainsi baissé jusqu'à 0,40 an et 0,57 an respectivement au début du mois d'octobre 2022. Dans la mesure où les craintes de récession se sont également intensifiées en 2022, nous avons laissé notre exposition aux obligations à haut rendement et aux obligations financières subordonnées diminuer naturellement avec les arrivées à échéance ou les remboursements par l'émetteur. Nous étions en outre plus disposés à tirer parti de la hausse des taux des obligations d'entreprises investment grade et des obligations financières senior à échéance 2022 ou début 2023. En octobre, compte tenu de l'importante réévaluation déjà observée en 2022, nous avons commencé à nous montrer plus optimistes à l'égard de la sensibilité aux taux, que nous avons par conséquent allongée en achetant des obligations assorties d'échéances allant jusqu'en 2024. Nous avons par ailleurs allégé notre exposition aux obligations à haut rendement (de 34 % à moins de 29 %) et aux obligations financières subordonnées (de 34 % à 21 %). Toutefois, dans le segment du haut rendement, nous sommes restés concentrés sur les obligations d'échéance courte (moins d'un an), en raison de l'aplatissement de la courbe des spreads de crédit pour les titres affichant une échéance résiduelle comprise entre 0,50 et 1,75 an. En fin d'année, le fonds affichait les caractéristiques suivantes :

- Yield-to-worst : 5,14 %
- Yield-to-maturity : 5,14 %
- Sensibilité aux taux : 0,54 an
- Sensibilité aux spreads : 0,66 an
- Coupon moyen : 3,11 %
- Notation moyenne : BBB
- Spread moyen : 349 pb

### **TEEC uniquement** **Commentaire de gestion**

Le fonds a commencé l'année avec un positionnement plutôt défensif en termes de sensibilité aux taux et aux spreads, dès lors que nous anticipions fin 2021 une inflation plus élevée et plus durable qu'escompté par les acteurs du marché. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a accentué les pressions inflationnistes, ce qui a conduit les banques centrales à adopter un ton plus offensif, nous incitant à faire preuve d'une prudence accrue à l'égard de la sensibilité aux taux compte tenu de la volatilité de ces derniers. La sensibilité aux taux et aux spreads a ainsi baissé jusqu'à 0,50 an et 0,65 an respectivement au début du mois d'octobre 2022. Dans la mesure où les craintes de récession se sont également intensifiées en 2022, nous avons laissé notre exposition aux obligations à haut rendement et aux obligations financières subordonnées diminuer naturellement avec les arrivées à échéance ou les remboursements par l'émetteur. Nous étions en outre plus disposés à tirer parti de la hausse des taux des obligations d'entreprises investment grade et des obligations financières senior à échéance 2022 ou début 2023. En octobre, compte tenu de l'importante réévaluation déjà observée en 2022, nous avons commencé à nous montrer plus optimistes à l'égard de la sensibilité aux taux, que nous avons par conséquent allongée en achetant des obligations assorties d'échéances allant jusqu'en 2025. Nous avons par ailleurs allégé notre exposition aux obligations à haut rendement (de 33 % à moins de 28 %) et aux obligations financières subordonnées (de 30 % à 18 %). Toutefois, dans le segment du haut rendement, nous sommes restés concentrés sur les obligations d'échéance courte (moins d'un an), en raison de l'aplatissement de la courbe des spreads de crédit pour les titres affichant une échéance résiduelle comprise entre 0,50 et 1,75 an. En fin d'année, le fonds affichait les caractéristiques suivantes :

- Yield-to-worst : 5,37 %
- Yield-to-maturity : 5,37 %
- Sensibilité aux taux : 0,87 an
- Sensibilité aux spreads : 0,99 an
- Coupon moyen : 2,96 %
- Notation moyenne : BBB- - Spread moyen : 357 pb

### **TGSD uniquement** **Commentaire de gestion**

Le fonds a commencé l'année avec un positionnement plutôt défensif en termes de sensibilité aux taux et aux spreads, dès lors que nous anticipions fin 2021 une inflation plus élevée et plus durable qu'escompté par les acteurs du marché. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a accentué les pressions inflationnistes, ce qui a conduit les banques centrales à adopter un ton plus offensif, nous incitant à faire preuve d'une prudence accrue à l'égard de la sensibilité aux taux compte tenu de la volatilité de ces derniers. Il a été décidé de procéder à la liquidation du compartiment avec effet au 22 décembre 2022.

### **TC+ uniquement** **Commentaire de gestion**

Le fonds TC+ a commencé l'année avec un positionnement défensif (bêta de 88 % par rapport à l'indice EUR HY, sensibilité aux taux et aux spreads de 1,8 an et 2,2 ans respectivement), car nous anticipions un ton plus restrictif de la part des banques centrales pour 2022. Au cours des deux premiers mois de l'année, nous sommes restés prudents et avons réduit le bêta à 84 % en janvier et 80 % en février, tout en conservant une sensibilité limitée aux taux et aux spreads alors qu'apparaissaient les premiers signes de tensions entre la Russie et l'Ukraine, avant le début du conflit. Durant la seconde quinzaine de mars, nous avons relevé le bêta à 93 % pour des raisons tactiques, en achetant des obligations financières subordonnées ainsi que des obligations d'entreprises notées BB, en remplacement d'obligations notées B et CCC qui avaient surperformé leurs homologues BB. En avril, nous avons ramené le bêta à 81 % en cédant davantage d'obligations parmi les moins bien

# Tikehau Fund

---

## Rapport du Conseil d'Administration

notées du portefeuille et en achetant des obligations d'échéance courte notées BB ayant sous-performé, ainsi que des obligations investment grade à rendement positif afin de déployer nos liquidités. Le bêta a été maintenu aux alentours de 80 % en mai et en juin, puis relevé à plus de 90 % début juillet dans le sillage d'une forte correction, tandis que la sensibilité aux taux et aux spreads restait globalement inchangée à 1,7 an et 2,1 ans respectivement, un niveau largement inférieur à celui de l'indice EUR High Yield. Le mois de juillet a été particulièrement porteur pour le crédit, avec la réouverture du marché primaire pour les émetteurs à haut rendement. Le fonds TC+ a pris part à plusieurs émissions obligataires et a pu bénéficier de très larges fourchettes de prix, même pour les émetteurs présentant des fondamentaux de crédit solides. Consécutivement au net rebond observé en juillet et début août, les marchés se sont à nouveau repliés en raison du niveau élevé de l'IPC aux États-Unis et des inquiétudes croissantes entourant la fermeture du gazoduc Nord Stream pour maintenance, qui ont fait grimper les prix de l'énergie. Le fonds a conservé un positionnement prudent jusqu'à la mi-octobre. Il a ensuite sensiblement renforcé son exposition aux titres AT1 pour la première fois depuis 2021 et porté le bêta du portefeuille à 98 % fin octobre et jusqu'à 112 % en novembre, tout en allongeant la sensibilité aux taux et aux spreads à 2,3 ans et 3,0 ans respectivement, son niveau le plus élevé de 2022. Le fonds a pris une partie de ses bénéfices et a diminué le bêta compte tenu des vents favorables qui ont soufflé sur les marchés en novembre et décembre. Le fonds TC+ a clôturé l'année 2022 en affichant une forte surperformance par rapport à l'indice ICE EUR High Yield (HEC0), à hauteur de 1,39 % pour la classe d'actions institutionnelle et de 1,04 % pour la classe d'actions retail. En fin d'année, le fonds affichait les caractéristiques suivantes :

- Yield-to-worst : 9,07 %
- Yield-to-maturity : 9,07 %
- Sensibilité aux taux : 2,11 an
- Sensibilité aux spreads : 2,76 an
- Bêta par rapport à l'indice EUR HY (HEC0) : 104 %
- Coupon moyen : 4,94 %
- Notation moyenne : BB
- Spread moyen : 735 pb

### TIC uniquement

#### Commentaire de gestion

En 2022, nous avons concentré nos efforts sur l'obtention du label ISR pour le fonds. Nos investissements ont dès lors été dictés par l'approche « best-in-universe » qu'implique cette certification.

Pour mettre en œuvre cette dernière, nous avons dû développer un modèle interne qui a été soumis à l'audit et à la validation d'EY. L'idée générale est que le fonds doit afficher une note ISR supérieure à celle de l'univers d'investissement (déterminée à l'aide du même modèle interne) après suppression des 20 % d'émetteurs les mieux notés.

Le modèle tient compte d'un grand nombre d'indicateurs clés de performance, tels que l'empreinte carbone, les controverses sur les droits de l'homme et du travail, l'égalité des sexes et l'indépendance des membres des organes de gouvernance. Il applique des bonus au titre de l'alignement sur la Taxinomie européenne

et des malus au titre des controverses significatives. Nous vérifions bien entendu que les entreprises dans lesquelles nous investissons sont vertueuses, mais également qu'elles gèrent leurs externalités négatives.

Le processus de sélection des émetteurs a été réorganisé comme suit :

1/ Vérifier que l'émetteur n'est pas visé par la politique d'exclusion de Tikehau Capital  
2/ Calculer la note ISR de l'émetteur en tenant compte de tous les indicateurs clés de performance mentionnés ci-dessus et s'assurer qu'elle n'a pas d'incidence négative sur la note ISR globale du fonds. 3/ Procéder à l'analyse fondamentale de l'émetteur d'un point de vue financier et extra-financier sur la base de notre modèle ESG interne

4/ Appliquer une grille d'impact afin de classer l'émetteur dans l'une des deux catégories suivantes : (i) instruments durables (obligations vertes/obligations liées au développement durable) ou (ii) émetteurs qui participent à la transition vers une économie circulaire sobre en carbone, de manière directe (émetteurs poursuivant un objectif de réduction des émissions validé ou en cours de validation par au moins une des initiatives suivantes : SBTi ou GFANZ) ou indirecte (émetteurs issus de tous types de secteurs ne relevant pas de la catégorie précédente, mais ayant le potentiel, au travers de leurs biens, de leurs services ou plus généralement de leur chaîne d'approvisionnement, de contribuer de manière significative à la transition vers une économie circulaire sobre en carbone).

Tout au long de l'année, nous avons procédé à des arbitrages au sein du fonds afin de respecter cette philosophie, en nous concentrant sur les meilleurs émetteurs de leur catégorie et en naviguant dans le même temps dans l'environnement décrit ci-dessus. Nous avons privilégié les produits de spread en période de hausse des taux et les titres de qualité en période de craintes de récession. Le fonds a surperformé l'indice HWSG (Global High Yield ESG Tilt) de près de 50 pb sur l'année.

En fin d'année, le fonds affichait les caractéristiques suivantes :

- Yield-to-worst : 7,27 %
- Yield-to-maturity : 7,27 %
- Sensibilité aux taux : 2,59 an
- Sensibilité aux spreads : 3,03 an
- Coupon moyen : 4,89 %
- Notation moyenne : BB+
- Spread moyen : 508 pb

# Tikehau Fund

## Rapport du Conseil d'Administration

### TSF uniquement Secteur bancaire

Malgré l'évolution des prix observée en 2022, l'année a été plutôt favorable aux banques européennes d'un point de vue fondamental. Les résultats de ces dernières ont en effet été stimulés par l'impact positif de la hausse des taux, ce qui leur a permis d'accroître leurs revenus nets d'intérêts tout au long de l'année grâce à la réévaluation positive des prêts. Les bases de coûts sont restées sous contrôle malgré la pression

inflationniste pesant sur les dépenses de personnel, tandis que la qualité des actifs n'a cessé de s'améliorer. Les ratios moyens de prêts non performants ont continué de baisser en Europe, terminant l'année en dessous de 2 %, sans qu'aucun signe de détérioration ne soit constaté au niveau de la qualité des portefeuilles de prêts.

Les ratios de solvabilité se sont légèrement tassés dans la mesure où les banques ont commencé à distribuer les capitaux excédentaires accumulés ces dernières années, mais les réserves supérieures aux minima réglementaires ont été maintenues à un niveau très élevé. Les soldes de trésorerie sont également restés sains, ce qui a permis à la BCE de réviser les règles de ses opérations TLTRO, rendant nuls et non avenue les éventuels profits exceptionnels liés aux récentes hausses de taux. De nouvelles dates de remboursement anticipé ont été introduites pour permettre aux banques d'ajuster leurs positions en fonction des nouvelles conditions, et près de 700 milliards EUR ont ainsi été remboursés par anticipation.

Les quelques banques qui étaient fortement exposées à la Russie ont réussi soit à quitter le pays, soit à y réduire les pertes potentielles découlant de leurs activités, dans le sillage des sanctions imposées par l'UE après l'invasion de l'Ukraine.

Le marché primaire des obligations financières européennes est resté dynamique tout au long de l'année, malgré un contexte de marché difficile. Les banques européennes ont émis près de 25 milliards EUR de titres AT1 et 35 milliards EUR de titres Tier 2 cette année, complétant ainsi leur plan de financement annuel, tandis que les assureurs ont émis 16 milliards EUR de dette subordonnée (dont 3,2 milliards EUR de titres RT1).

### Perspectives 2023

Après une année 2022 difficile pour les marchés, 2023 apporte son lot d'incertitudes mais également des perspectives plus optimistes pour les investisseurs en crédit, qui bénéficient d'un point de départ plus avantageux en termes de taux et de spreads par rapport à la même période l'année dernière. Les investisseurs se posent de nombreuses questions en ce début d'année caractérisé par une incertitude macroéconomique accrue. Faut-il s'attendre à une récession ou à un atterrissage en douceur aux

États-Unis ? La récession à laquelle l'Europe semble déjà confrontée sera-t-elle brève et peu marquée, ou au contraire longue et plus profonde ? Quoi qu'il en soit, le niveau actuellement élevé des rendements du crédit européen offre une certaine protection contre la volatilité.

En ce qui concerne les banques en particulier, nous sommes confiants vis-à-vis des fondamentaux, dès lors que les relèvements des taux opérés par la BCE continueront de soutenir les chiffres d'affaires et les revenus d'intérêts. Dans la mesure où les pertes sur crédit se sont maintenues à des niveaux historiquement bas ces dernières années, nous nous attendons à ce qu'elles augmentent, mais dans des proportions modérées, même dans un scénario de récession plus grave. En effet, elles bénéficient d'un environnement favorable caractérisé par le soutien budgétaire continu des gouvernements et des bilans plus sains par rapport aux récessions précédentes, intégrant par ailleurs les provisions nécessaires.

Le marché primaire devrait selon nous rester dynamique, avec des niveaux d'émission similaires à ceux de 2022, c'est-à-dire entre 20 et 30 milliards EUR de titres AT1, entre 30 et 40 milliards EUR de titres Tier 2 et entre 150 et 200 milliards EUR d'instruments de dette éligibles dans le cadre de la MREL (Senior HoldCo et Senior Non Preferred). L'année 2023 devrait toutefois être marquée par une reprise des émissions d'obligations garanties et de titres privilégiés de premier rang, compte tenu de la fin prévue du programme TLTRO au cours des 18 prochains mois et de la nécessité de remplacer partiellement cette source de financement.

Nous resterons particulièrement attentifs à l'inflation l'année prochaine, car même si celle-ci a baissé par rapport aux sommets atteints récemment, elle demeure élevée d'un point de vue historique et largement supérieure aux objectifs des banques centrales. Les données économiques revêtiront également une importance certaine au vu des incertitudes suscitées par la croissance à l'échelle mondiale, qui pourraient avoir une grande influence sur la politique monétaire.

Les risques géopolitiques sont toujours au cœur des préoccupations des investisseurs, en l'absence de progrès vers une sortie du conflit en Ukraine et sur fond de tensions sino-américaines toujours bien présentes concernant Taïwan. Les risques politiques et budgétaires sont également importants au vu de l'impact de l'inflation élevée sur les individus et les entreprises, notamment sur le front de l'énergie en Europe.

### Performance du fonds

- La Catégorie d'actions I du TSF a enregistré une performance négative de [-14,08%] en 2022 - La Catégorie d'actions RC du TSF a enregistré une performance négative de [-14,96%] en 2022
- La Catégorie d'actions AF du TSF a enregistré une performance négative de [-14,20%] en 2022
- La Catégorie d'actions S du TSF a enregistré une performance négative de [-14,16%] en 2022

La performance négative enregistrée cette année est principalement imputable à plusieurs obligations T1 historiques, le segment au sens large ayant été affecté par la décision de certains émetteurs de laisser ces titres en circulation bien qu'ils aient perdu leur valeur réglementaire, ce qui a surpris négativement le marché qui a commencé à les évaluer sur une base perpétuelle. Depuis, plusieurs initiatives porteuses ont été prises (offres d'achat avec prime, activation des calls) et nous nous attendons à ce que d'autres émetteurs prennent des mesures concernant leur dette subordonnée historique. Les obligations AT1 ont également enregistré de mauvaises performances, en raison de la hausse des spreads et des taux sans risque, même si la tendance s'est améliorée au quatrième trimestre.

En revanche, des contributions positives sont venues de plusieurs obligations AT1 et Tier 2 acquises en fin d'année, profitant des valorisations attractives de fin septembre/début octobre pour acheter à bas prix et ainsi bénéficier du rebond du marché au quatrième trimestre.

# Tikehau Fund

## Rapport du Conseil d'Administration

Principales caractéristiques à fin décembre 2022 :

Risque de change : couvert

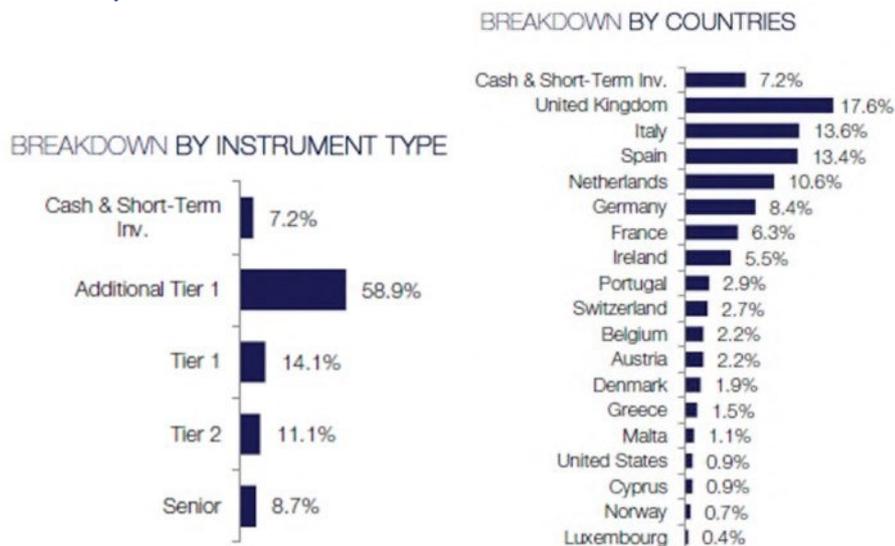
Yield-to-worst : 8,5 %

Sensibilité : 2,9

Sensibilité aux spreads : 3,8

Coupon moyen : 4,2 %

Notation moyenne : BB+



### Commentaire de marché

L'année 2022 a marqué le pire millésime depuis la crise financière de 2008 : phénomène très rare sur les marchés financiers, les marchés actions et obligataires ont respectivement clôturé largement dans le rouge. L'inflation\* est restée le thème central du trimestre écoulé. Si l'inflation ralentit, elle semble selon nous s'installer sur la durée soutenue par des mutations structurelles liées à la démographie (vieillesse de la population mondiale en âge de travailler), au changement du mix énergétique (la transition énergétique est inflationniste tout comme le non redémarrage des investissements dans le gaz et le pétrole de schiste et le moindre accès au gaz russe bon marché) et la démondialisation (la mondialisation a été un facteur de déflation et l'optimisation moindre de la production de biens et services est aujourd'hui inflationniste). En parallèle, la récession\* commence à se dessiner petit à petit notamment en Europe et de nombreux indicateurs macroéconomiques ont d'ores et déjà amorcé une décélération.

Nous assistons donc à un changement de régime sur les marchés financiers marqué par une inflation plus structurelle couplée à un risque de récession, qui pourrait avoir des répercussions à long terme. Les marchés doivent donc s'ajuster à cette nouvelle dynamique. Ce changement de régime entrainera de la volatilité et de la dispersion, deux facteurs de fortes dislocations de marché.

### Performance du fonds Tikehau International Cross Assets ("Tikehau InCA") YtD 2022\*

#### 1.1 Evolution de la valeur liquidative de Tikehau InCA vs objectif de performance prospectus

YtD 2022, le fonds Tikehau InCA a enregistré une performance de -9,08% (pour la part R-Acc-EUR) et -8,47% (pour la part I-Acc-EUR), nettes de frais de gestion.

#### 1.2 Evolution de la valeur liquidative de Tikehau InCA vs catégorie comparables Morningstar Le fonds (part I-Acc EUR) est noté 4 étoiles

Morningstar globalement (Morningstar rating overall).\*

Le fonds (part R-Acc EUR) est noté 3 étoiles Morningstar globalement (Morningstar rating overall).

Le fonds surperforme son groupe de pairs Morningstar (catégorie EUR Flexible Allocation) depuis sa création (en décembre 2013\*\* pour la part R-Acc Eur et mai.

2014 pour la part I-Acc-Eur) et depuis le début de l'année.

#### Analyse par classe d'actifs

La performance brute totale du compartiment sur 2022 est de -8,02%. Elle a été réalisée avec une exposition nette actions<sup>b</sup> moyenne sur la même période de 21%. Contribution à la performance historique par classe d'actifs

# Tikehau Fund

## Rapport du Conseil d'Administration

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution à la performance (brute de frais)	2019	2020	2021	2022
Actions	+16,6%	+3,9%	+16,3%	-13,4%
Obligations	+0,0%	+0,0%	+0,0%	+0,0%
Liquidités et placements court terme	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,1%
Devises	-0,4%	-0,9%	+0,5%	-0,3%
Dérivés et couvertures	-5,2%	-4,0%	-8,7%	+5,9%
Performance brute de frais du fonds	+10,8%	-0,8%	+7,8%	-8,0%

### La poche actions

YtD 2022, la poche actions constitue le principal contributeur<sup>3</sup> négatif à la performance (-13,4% de contribution).

Notre poche actions est concentrée, avec en moyenne 25 actions réparties dans différents secteurs et zones géographiques.

Top 3 des meilleurs contributeurs en 2022

- Activision Blizzard: +0.5%
- Beiersdorf: +0.5%
- Waters: +0.3%

Les meilleurs contributeurs à la performance 2022 ont été Activision Blizzard, Beiersdorf et Waters.

Activision Blizzard (éditeur de jeux vidéo) a été le principal contributeur positif à la performance. Nous avons investi dans cette entreprise en septembre 2021, lorsque le cours de l'action avait atteint un point bas depuis plusieurs années, après des rapports initiaux de graves manquements sur le lieu de travail. En outre, notre analyse nous a permis de conclure que la solidité des franchises d'Activision, le socle de la valeur intrinsèque du titre, était largement préservée. L'entreprise devrait donc capitaliser sur les tendances attrayantes selon nous à long terme du secteur des jeux vidéo.

Le 18 janvier 2022, Microsoft a annoncé être parvenue à un accord avec le conseil d'administration d'Activision pour racheter l'entreprise. De notre point de vue, le prix proposé semble juste (prime de 45% par rapport au cours précédant l'annonce). La transaction n'est pas encore réalisée, puisqu'elle nécessite un examen antitrust dans un contexte défavorable aux grosses acquisitions dans le secteur des technologies. Cela étant dit, l'annonce de Microsoft, l'un des meilleurs allocateurs du secteur des technologies jusqu'à aujourd'hui, tend à confirmer notre analyse initiale de la valorisation d'Activision. D'un point de vue ESG, le rachat par Microsoft nous apparaît comme un signal favorable permettant de poursuivre les efforts d'amélioration de la culture d'entreprise qui ont été initiés par l'entreprise depuis 2021 (nouvelles ressources, engagements et investissements concernant la prévention du harcèlement, de la discrimination notamment).

Le titre Beiersdorf (consommation courante) a bénéficié d'une excellente performance opérationnelle en 2022. Les ventes ont été soutenues avec notamment une nette amélioration des parts de marché de Nivea, la marque phare du groupe, et des hausses de prix significatives. Les marges ont aussi bien résisté aux pressions inflationnistes. Waters (instrumentation scientifique) ajouté à notre portefeuille en mars 2022 a effectué une très bonne année, poussée par une dynamique de l'industrie favorable ainsi que par le succès des récents lancements d'instruments.

Top 3 des contributeurs négatifs en 2022

- Meta Platforms: -5.8%
- Alphabet: -2.4%
- Amazon: -1.2%

Les contributeurs négatifs<sup>4</sup> à la performance 2022 ont été Meta Platforms, Amazon et Alphabet. Dans un contexte de forte baisse des valeurs technologiques, **Meta Platforms** (réseaux sociaux et publicité digitale) a souffert de la décélération de la publicité digitale liée à une base de comparaison défavorable post-covid, combinée à la morosité du marché de la publicité; un des premiers postes de dépenses facilement ajustable dans un contexte économique incertain. A cela s'est ajouté, une inquiétude sur les marges liée à l'annonce d'une forte hausse des investissements en 2023 dans un environnement économique qui manifestement se détériore.

Le cours d'**Alphabet** (publicité digitale et cloud) a aussi été affecté par le ralentissement de la publicité digitale, et la détérioration des marges du groupe. **Amazon** (e-commerce et cloud) ajouté à notre portefeuille en avril 2022 a contribué négativement suite aux ralentissements de la croissance du cloud et des perspectives qui se détériorent pour l'activité e-commerce du groupe en Europe. **Principaux mouvements au sein de la poche action.**

En 2022, les principaux ajouts à notre portefeuille ont été **Kone Oyj**, un leader mondial du secteur des ascenseurs et escalators mais aussi **Starbucks**, la chaîne de cafés leader dans le monde. Nous avons également initié une position dans **Waters**, un fournisseur d'équipements de laboratoires, de matériel et logiciels pour les scientifiques, avec une présence marquée dans le secteur de la chromatographie liquide, au sein du secteur de la santé. Dans les secteurs technologiques ont été ajoutés, **Amazon**, entreprise américaine de commerce en ligne et fournisseur de cloud, et **Adobe**, leader dans les logiciels créatifs (Photoshop, Illustrator ...) bénéficiant d'une forte présence dans les solutions d'optimisation du marketing digital et de l'e-commerce.

La principale cession en 2022 a été, **Meta Platforms** (réseaux sociaux et publicité digitale), notamment en raison de la poursuite d'investissements plus élevés qu'anticipés\* dans un contexte plus concurrentiel qu'auparavant et un environnement macro-économique qui se détériore. Après une période de surperformance et une détérioration du couple rendement/risque selon nous sur la période, nous avons cédé nos positions dans certaines des entreprises du portefeuille dans le secteur des biens de la consommation courante : **PepsiCo**, **Procter & Gamble** et **Church & Dwight**.

# Tikehau Fund

## Rapport du Conseil d'Administration

### La poche crédit

YtD 2022, la poche crédit contribue de façon neutre à la performance (+0,0% de contribution).

*Top 3 des meilleurs contributeurs en 2022*

- IQV 2 1/4 01/15/28: +0.3%
- RECORDATI E+387.5 10/25: +0.02%
- SMYRIS 1 3/8 07/01/27: +0.1%
- 

Sur la période et ce malgré la correction des marchés obligataires dans leur ensemble, plusieurs obligations que nous détenons ont contribué de façon positive à la performance du fonds.

IQV 2 ¼ 2028 ajouté au portefeuille en septembre, est une obligation émise par IQVIA, leader mondial de la recherche clinique et de la donnée de santé. La société a publié des résultats solides selon nos analyses avec un chiffre d'affaires du 3ème trimestre se situant dans la fourchette supérieure des prévisions. La dette nette a été en baisse par rapport au trimestre précédent et la société semble chercher à rembourser sa dette par anticipation, compte tenu du contexte de taux d'intérêt élevés. D'autre part, cette émission notée BB a affiché une performance positive au cours du 4ème trimestre, dans un contexte de rebond de marché.

RECORDATI E+387.5 10/25 ajouté au portefeuille entre juillet et octobre 2022, est une obligation émise par Recordati, l'un des principaux fabricants italiens de produits pharmaceutiques pour les soins spécialisés et primaires. La société a publié de bons résultats selon nos analyses pour le 3ème trimestre 2022, marqués par une hausse des ventes et une baisse de dette par rapport au trimestre précédent. En parallèle, cette obligation notée B à taux variable a bénéficié de la hausse des taux et clôture ainsi l'année en territoire positif.

SMYRIS 1 3/8 07/01/27, acheté courant octobre 2022, est une obligation non-notée émise par Symrise, un des leaders mondiaux des ingrédients (arômes, parfums). L'obligation a également positivement contribué à la performance du fonds, profitant d'un résultat opérationnel résilient dans un contexte inflationniste, ainsi que du rebond de cette classe d'actif en fin d'année.

*Top 3 des contributeurs négatifs en 2022*

- Tikehau Short Duration: -0.1%
- ESSITY 0 1/4 02/08/31: -0.01%
- SYK 0 03/01/19: -0.01%
- 

Sur la période, plusieurs obligations que nous détenons ont contribué de façon négative<sup>6</sup> à la performance du fonds.

En 2022, le fonds **Tikehau Short Duration** également compartiment de Tikehau Fund géré par Tikehau Investment Management, ajouté au portefeuille dans le courant du premier semestre a affiché une performance négative sur la période. En effet, 2022 a été une année particulièrement difficile sur les marchés obligataires avec des performances ancrées en territoire négatif, sous l'effet de plusieurs facteurs tels que l'inflation élevée et persistante, les hausses de taux agressives des banques centrales, les risques géopolitiques et le ralentissement des conditions macroéconomiques. En parallèle, l'exposition de Tikehau Short Duration au secteur bancaire a été la plus grande contributrice négative à la performance sur 2022. Au cours de la période, les banques ont une fois de plus joué leur rôle de proxy du sentiment macroéconomique général et ont sous-performé le reste du marché du crédit.

**ESSITY 0 ¼ 02/08/31** a été ajouté en décembre 2022 après une forte baisse du cours. C'est une obligation Investment Grade (IG)\* émise par Essity, un des leaders sur les marchés de l'hygiène de la santé (Lotus, Tena, Tork...). Cet émetteur Investment Grade (IG) a souffert sur la période de sa durée longue dans un environnement de hausse marquée des taux d'intérêts en Europe.

Enfin, **SYK 0 ¾ 03/01/29**, acheté en novembre 2022 est une obligation Investment Grade (IG) émise par Stryker, un des leaders mondiaux de la technologie médicales. La performance opérationnelle du groupe est resté solide malgré des pressions inflationnistes, le cours étant principalement affecté en fin d'année par un effet taux défavorable.

### Principaux mouvements au sein de la poche crédit

Depuis début 2018, notre exposition au crédit a été faible, inférieure à 0,6% jusqu'en mars 2022, reflétant notre opinion selon laquelle les actions offraient des rendements plus attractifs dans un environnement de taux d'intérêt bas/négatifs.

Depuis le début d'année, la forte augmentation des rendements moyens sur le crédit redonne de l'attractivité à cette classe d'actifs et nous a conduit à amorcer un retour graduel et sélectif vers le crédit.

En collaboration avec notre équipe d'analyse crédit, nous avons décidé de renforcer progressivement notre exposition crédit. Nous avons tout d'abord investi dans l'un de nos fonds phares : Tikehau Short Duration. Nous avons ensuite continué à progressivement augmenter notre exposition en investissant dans 40 obligations. Notre sélection se concentre exclusivement à ce stade sur des titres qui présentent selon nous des caractéristiques opérationnelles défensives, capable de traverser un scénario de fort stress à savoir une récession combinée à une forte remontée des taux.

Notre exposition totale au crédit se situe à fin décembre 2022 à 20% du portefeuille (exposition brutec).

### Les couvertures

La contribution négative de la poche actions a été partiellement compensée par nos couvertures<sup>7</sup> (+5,9% de contribution brute). Les couvertures\* ont tendance à peser sur la performance en cas de marché actions haussier et inversement deviennent contributrices en cas de repli. Le S&P 500, le Nasdaq et l'Eurostoxx 50 (trois indices sous-jacents de nos couvertures sur dérivés) ont respectivement baissé de -14,4%, -28,7% et -11,7% en euros 2022<sup>7</sup>.

Nos couvertures ont principalement pris la forme de ventes de futures\*. Nous avons cependant également eu recours aux options.\* En effet, nous avons notamment alterné entre structures vendeuses (par le biais de vente de calls\*) lorsque les primes de volatilité actions étaient élevées en Mai 2022 et structures acheteuses par le biais d'achat de put ratio *delta hedgé* (technique destinée à couvrir un portefeuille des

# Tikehau Fund

## Rapport du Conseil d'Administration

variations d'un sous jacent (indice, etc) à la hausse comme à la baisse) lorsque les primes de volatilité actions étaient à un niveau relativement bas en Août.

Selon nous, les options lorsqu'elles sont utilisées à bon escient permettent d'améliorer le couple rendement-risque d'InCA. En 2022, la poche d'options a affiché un meilleur couple rendementrisque que les futures avec un ratio rendement / volatilité de 0.84 pour les options, contre 0.58 pour les futures.

	Actions	Obligations	Futures	Options
Rendement annuel	-13.43%	0.13%	4.51%	1.34%
Volatilité annualisée	12.27%	0.18%	7.81%	1.60%
Ratio rendement / volatilité	-1.09	0.71	0.58	0.84

### Positionnement

#### Gestion de l'exposition nette

Afin d'orienter la gestion de l'exposition nette\* actions du fonds, nous utilisons notre modèle *top down* propriétaire. Ce modèle se compose à la fois de facteurs de valorisation, y compris des données de valorisation absolue et relative, ainsi que de facteurs de « momentum\* » qui recommandent par exemple une exposition plus élevée lorsque les marchés sont solides. En nous appuyant sur le résultat de ce modèle, nous avons conservé une position défensive tout au long de l'année pour prendre en compte la détérioration des facteurs de « momentum\* ». Sur 2022, nous avons baissé notre exposition nette actions de 29.8% fin décembre 2021 à 21.5% fin décembre 2022.

#### Positionnement de la poche actions

Au sein de notre poche actions, nous sommes exclusivement investis dans ce que nous considérons comme des sociétés de qualité qui se négocient à un prix raisonnable selon nous. La qualité a généralement surperformé dans les périodes de stress du marché (Covid, récession 2008/09...), bien qu'étonnamment, cela n'ait pas été le cas en 2022. Compte tenu de l'ensemble des risques qui persistent (l'inflation, les taux directeurs élevés et le risque de récession), nous pensons qu'être exposés à des actifs de qualité à un prix raisonnable devrait s'avérer être un positionnement approprié pour 2023.

#### **Conclusion**

Nous pensons que le fonds est bien positionné pour naviguer dans un environnement incertain, marqué par un manque de visibilité en termes de politiques monétaires, de forts risques de récession et un réajustement quant aux opportunités de valeur relative. Notre agilité nous donne la possibilité d'adapter notre positionnement lorsque cela est jugé nécessaire et en fonction des opportunités d'investissement que nous identifions.

Nous estimons que l'environnement est favorable à notre stratégie :

- Nous avons adopté un positionnement plutôt défensif tout au long de 2022. En outre, pour renforcer notre position défensive sur ces marchés volatils, nous avons utilisé des produits dérivés, pour lesquels nous bénéficions d'une solide expertise interne. Cela nous aide à rechercher les couvertures les plus appropriées et les plus rentables dans diverses configurations de marché.
- Nous disposons encore de la flexibilité et de l'agilité nécessaires pour tirer parti de l'évolution rapide des marchés et de dislocations majeures.
- Nous restons très sélectifs dans le domaine de la qualité, qui a sous-performé cette année, tant au sein des marchés crédit qu'actions, de manière contre intuitive.
- Selon nous, l'univers du crédit offre désormais un ratio rendement/risque plus attrayant qu'auparavant. En ce sens, nous avons activement augmenté notre exposition à cette classe d'actifs, en maintenant la qualité à un prix raisonnable au centre de notre analyse et de notre sélection.

#### **Commentaire de marché**

L'année 2022 a marqué le pire millésime depuis la crise financière de 2008 : phénomène très rare sur les marchés financiers, les marchés actions et obligataires ont respectivement clôturé largement dans le rouge. L'inflation\* est restée le thème central du trimestre écoulé. Si l'inflation ralentit, elle semble selon nous s'installer sur la durée soutenue par des mutations structurelles liées à la démographie (vieillesse de la population mondiale en âge de travailler), au changement du mix énergétique (la transition énergétique est inflationniste tout comme le non redémarrage des investissements dans le gaz et le pétrole de schiste et le moindre accès au gaz russe bon marché) et la démondialisation (la mondialisation a été un facteur de déflation et l'optimisation moindre de la production de biens et services est aujourd'hui inflationniste).

En parallèle, la récession\* commence à se dessiner petit à petit notamment en Europe et de nombreux indicateurs macroéconomiques ont d'ores et déjà amorcé une décélération.

Nous assistons donc à un changement de régime sur les marchés financiers marqué par une inflation plus structurelle couplée à un risque de récession, qui pourrait avoir des répercussions à long terme. Les marchés doivent donc s'ajuster à cette nouvelle dynamique. Ce changement de régime entrainera de la volatilité et de la dispersion, deux facteurs de fortes dislocations de marché.

## Rapport du Conseil d'Administration

### 1. PERFORMANCE DU FONDS TIKEHAU INTERNATIONAL CROSS ASSETS ("TIKEHAU INCA") YTD 2022

(du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022)

#### 1.1 Evolution de la valeur liquidative de Tikehau InCA vs objectif de performance prospectus\*

YtD 2022, le fonds Tikehau InCA a enregistré une performance de -9,08% (pour la part R-Acc-EUR) et -8,47% (pour la part I-Acc-EUR), nettes de frais de gestion.

#### Evolution de la valeur liquidative de Tikehau InCA (part R, nette de frais) YtD 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Source : Tikehau IM, les données du 06 décembre 2013(\*) au 30 décembre 2022 (graphique de gauche) et du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022 (graphique de droite). Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État de résidence des investisseurs, les résultats



peuvent fluctuer en raison du risque de change.

(\*)La performance historique affichée de la création jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance passée d'un fonds fusionné dans le Compartiment avec une stratégie d'investissement et un profil de risque très similaires. Pour information, au 31 décembre 2020, Fusion-Absorption de Tikehau Income Cross Assets par Tikehau International Cross Assets, un compartiment du Tikehau Fund domicilié au Luxembourg.

1 L'objectif de performance de Tikehau InCA (R-Acc EUR) est de réaliser une performance supérieure à l'€STR + 150 pbs net de frais de gestion depuis janvier 2021. De la création du fonds jusqu'au 01/2021, l'indice retenu était 25% Eurostoxx 50 NR avec dividendes réinvestis + 25% EONIA composé + 25% BofA Merrill Lynch Euro High Yield + 25% BofA Merrill Lynch Euro Corporate avec coupons réinvestis. Le Compartiment est activement géré et sa stratégie ne consistera jamais à répliquer la composition d'un indice de référence. Il s'appuie sur l'indice de référence précité exclusivement en tant qu'indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

#### Calendar performance of Tikehau InCA since creation (R-share, net of fees)

Past performance does not predict future returns

	Part R-Acc-EUR	Benchmark <sup>1</sup>	
2014	+9.8%	+4.7%	Objectif de Tikehau International Cross Assets (part R-Acc-EUR) : Réaliser une performance supérieure à l'€STR +150 points de base , nette des frais de gestion, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans. Le Compartiment est activement géré et sa stratégie ne consistera jamais à répliquer la composition d'un indice de référence. Il s'appuie sur cet indice de référence exclusivement en tant qu'indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.
2015	+4.2%	+2.1%	
2016	-0.2%	+4.7%	
2017	+4.1%	+4.5%	
2018	-0.7%	-4.2%	
2019	+9.4%	+11.0%	
2020 (*)	-1.9%	+1.3%	
2021	+5.7%	+0.9%	
2022	-9.1%	+1.5%	

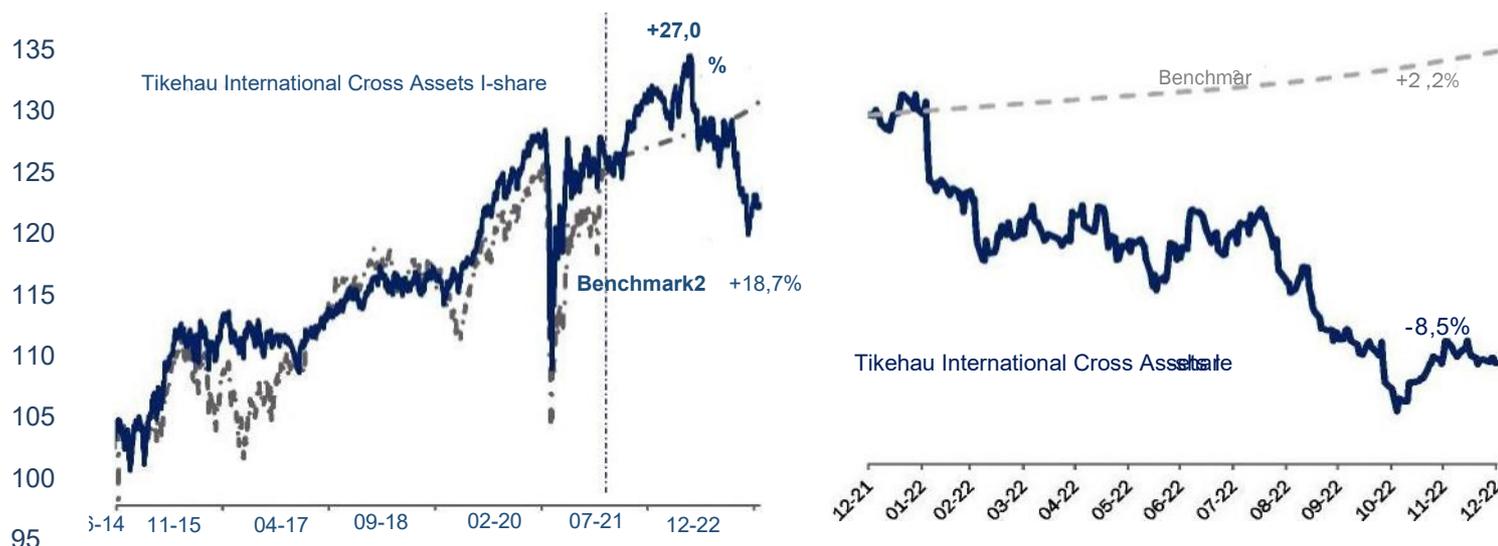
(\*) La performance historique affichée de la création jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance passée d'un fonds fusionné dans le fonds avec une stratégie d'investissement et un profil de risque très similaires. Pour information, au 31 décembre 2020, Fusion-Absorption de Tikehau Income Cross Assets par Tikehau International Cross Assets, un compartiment du Tikehau Fund domicilié au Luxembourg.

## Rapport du Conseil d'Administration

Source : Tikehau IM. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

### Evolution de la valeur liquidative de Tikehau InCA (part I, nette de frais) YtD 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Source : Tikehau IM, données du 09 mai 2014(\*) au 30 décembre 2022 (graphique de gauche) et du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022 (graphique de droite). Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

(\*) La performance historique affichée de la création jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance passée d'un fonds fusionné dans le Compartiment avec une stratégie d'investissement et un profil de risque très similaires. Pour information, au 31 décembre

2020, Fusion-Absorption de Tikehau Income Cross Assets par Tikehau International Cross Assets, un compartiment du Tikehau Fund domicilié au Luxembourg.

*L'objectif de performance de Tikehau InCA (I-Acc EUR) est de réaliser une performance supérieure à l'€STR + 215 pbs net de frais de gestion depuis janvier 2021. De la création du fonds jusqu'au 01/2021, l'indice retenu était 25% Eurostoxx 50 NR avec dividendes réinvestis + 25% EONIA composé + 25% BofA Merrill Lynch Euro High Yield + 25% BofA Merrill Lynch Euro Corporate avec coupons réinvestis. Le Compartiment est activement géré et sa stratégie ne consistera jamais à répliquer la composition d'un indice de référence. Il s'appuie sur l'indice de référence précité exclusivement en tant qu'indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.*

## Rapport du Conseil d'Administration

### Performance calendaire de Tikehau InCA depuis création (part I, nette de frais)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Objectif de Tikehau International Cross Assets (part R-Acc-EUR) : Réaliser une performance supérieure à l'€STR +150 points de base, nette des frais de gestion, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans. Le Compartiment est activement géré et sa stratégie ne consistera jamais à répliquer la composition d'un indice de référence. Il s'appuie sur cet indice de référence exclusivement en tant qu'indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

	Part I-Acc-EUR	Benchmark <sup>2</sup>
2015	+4.5%	+2.1%
2016	+0.1%	+4.7%
2017	+4.4%	+4.5%
2018	-0.4%	-4.2%
2019	+9.7%	+11.0%
2020 (*)	-1.6%	+1.3%
2021	+6.4%	+1.6%
2022	-8.5%	+2.2%

(\*) La performance historique affichée de la création jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance passée d'un fonds fusionné dans le fonds avec une stratégie d'investissement et un profil de risque très similaires. Pour information, au 31 décembre 2020, Fusion-Absorption de Tikehau Income Cross Assets par Tikehau International Cross Assets, un compartiment du Tikehau Fund domicilié au Luxembourg.

Source : Tikehau IM. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

### 1.2 Evolution de la valeur liquidative de Tikehau InCA vs catégorie comparables Morningstar

Le fonds (part I-Acc EUR) est noté 4 étoiles Morningstar globalement - (Morningstar rating overall).\*

Le fonds (part R-Acc EUR) est noté 3 étoiles Morningstar globalement - (Morningstar rating overall).  
Le fonds surperforme son groupe de pairs Morningstar (catégorie EUR Flexible Allocation) depuis sa création (en décembre 2013\*\* pour la part R-Acc Eu 2014 pour la part I-Acc-Eur) et depuis le début de l'année (graphiques ci-dessous).



### Cumulative performance of the fund (R-Acc-EUR unit) compared to the Morningstar category (EUR flexible allocation)



Past performance does not predict future returns

Source : Morningstar. Données du 06 décembre 2013(\*) au 30 décembre 2021 (graphique de gauche) et du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022 (graphique de droite). Performances nettes de frais de gestion et affichées en EUR, selon la devise de l'État de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

(\*) La notation Morningstar correspond au rating Morningstar global sur 3, 5 et 10 ans.

(\*\*) La performance historique affichée de la création jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance passée d'un fonds fusionné dans le Compartiment avec une stratégie d'investissement et un profil de risque très similaire. Pour information, au 31 décembre 2020, Fusion-Absorption de Tikehau Income Cross Assets par Tikehau International Cross Assets, un compartiment du Tikehau Fund domicilié au Luxembourg.

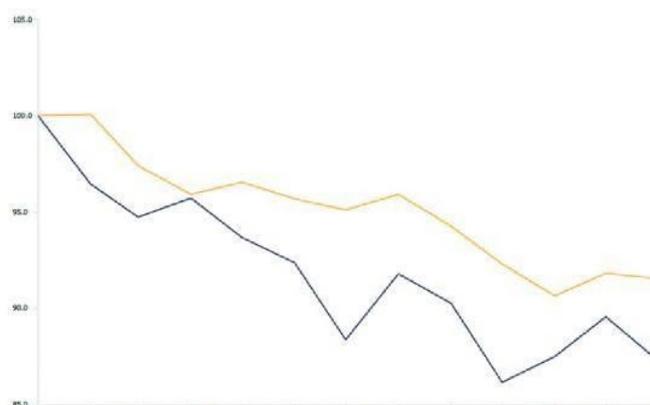
## Rapport du Conseil d'Administration

### Performances cumulées du fonds (part I-Acc-EUR) par rapport à la catégorie Morningstar (EUR flexible allocation)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Tikehau International Cross Assets I EUR Acc  
EAA Fund EUR Flexible Allocation - Global



Tikehau International Cross Assets I EUR Acc  
EAA Fund EUR Flexible Allocation - Global

Source : Morningstar. Données de 09 mai 2014(\*) au 30 décembre 2022 (graphique de gauche) et du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022 (graphique de droite). Performances nettes de frais de gestion et affichées en EUR, selon la devise de l'État de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

\*La performance historique affichée de la création jusqu'au 31 décembre 2020 est la performance passée d'un fonds fusionné dans le Compartiment avec une stratégie d'investissement et un profil de risque très similaire. Pour information, au 31 décembre 2020, Fusion-Absorption de Tikehau Income Cross Assets par Tikehau International Cross Assets, un compartiment du Tikehau Fund domicilié au Luxembourg

## 2. ANALYSE PAR CLASSE D'ACTIFS

La performance brute totale du compartiment sur 2022 est de -8,02%. Elle a été réalisée avec une exposition nette actions<sup>b</sup> moyenne sur la même période de 21%.

### Contribution à la performance historique par classe d'actifs

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution à la performance (brute de frais)	2019	2020	2021	2022
Actions	+16.6%	+3.9%	+16.3%	-13.4%
Obligations	+0.0%	+0.0%	+0.0%	+0.0%
Liquidités et placements court terme	-0.3%	-0.3%	-0.3%	-0.1%
Devises	-0.4%	-0.9%	+0.5%	-0.3%
Dérivés et couvertures	-5.2%	-4.0%	-8.7%	+5.9%
Performance brute de frais du fonds	+10.8%	-0.8%	+7.8%	-8.0%

Source : Tikehau IM, données du 31 décembre 2018 au 30 décembre 2022. Performances brutes de frais.

### 2.1 LA POCHE ACTIONS

YtD 2022, la poche actions constitue le principal contributeur<sup>3</sup> négatif à la performance (-13,4% de contribution). Notre poche actions est concentrée, avec en moyenne 25 actions réparties dans différents secteurs et zones géographiques.

### Top 3 des meilleurs contributeurs en 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution 2022	
Activision Blizzard	+0.5%
Beiersdorf	+0.5%
Waters	+0.3%

## Rapport du Conseil d'Administration

Source : Tikehau IM, données du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État membre de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

Les meilleurs contributeurs à la performance 2022 ont été Activision Blizzard, Beiersdorf et Waters.

**Activision Blizzard** (éditeur de jeux vidéo) a été le principal contributeur positif à la performance. Nous avons investi dans cette entreprise en septembre 2021, lorsque le cours de l'action avait atteint un point bas depuis plusieurs années, après des rapports initiaux de graves manquements sur le lieu de travail. En outre, notre analyse nous a permis de conclure que la solidité des franchises d'Activision, le socle de la valeur intrinsèque du titre, était largement préservée. L'entreprise devrait donc capitaliser sur les tendances attrayantes selon nous à long terme du secteur des jeux vidéo.

Le 18 janvier 2022, Microsoft a annoncé être parvenue à un accord avec le conseil d'administration d'Activision pour racheter l'entreprise. De notre point de vue, le prix proposé semble juste (prime de 45% par rapport au cours précédant l'annonce). La transaction n'est pas encore réalisée, puisqu'elle nécessite un examen antitrust dans un contexte défavorable aux grosses acquisitions dans le secteur des technologies. Cela étant dit, l'annonce de Microsoft, l'un des meilleurs allocateurs du secteur des technologies jusqu'à aujourd'hui, tend à confirmer notre analyse initiale de la valorisation d'Activision. D'un point de vue ESG, le rachat par Microsoft nous apparaît comme un signal favorable permettant de poursuivre les efforts d'amélioration de la culture d'entreprise qui ont été initiés par l'entreprise depuis 2021 (nouvelles ressources, engagements et investissements concernant la prévention du harcèlement, de la discrimination notamment).

Le titre **Beiersdorf** (consommation courante) a bénéficié d'une excellente performance opérationnelle en 2022. Les ventes ont été soutenues avec notamment une nette amélioration des parts de marché de Nivea, la marque phare du groupe, et des hausses de prix significatives. Les marges ont aussi bien résisté aux pressions inflationnistes.

**Waters** (instrumentation scientifique) ajouté à notre portefeuille en mars 2022 a effectué une très bonne année, poussée par une dynamique de l'industrie favorable ainsi que par le succès des récents lancements d'instruments.

*3 Past performance does not predict future returns.*

### Top 3 des contributeurs négatifs en 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Contribution 2022	
Meta Platforms	-5.8%
Alphabet	-2.4%
Amazon	-1.2%

Source : Tikehau IM, données du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État membre de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

Les contributeurs négatifs <sup>4</sup> à la performance 2022 ont été Meta Platforms, Amazon et Alphabet.

Dans un contexte de forte baisse des valeurs technologiques, **Meta Platforms** (réseaux sociaux et publicité digitale) a souffert de la décélération de la publicité digitale liée à une base de comparaison défavorable post-covid, combinée à la morosité du marché de la publicité; un des premiers postes de dépenses facilement ajustable dans un contexte économique incertain. A cela s'est ajouté, une inquiétude sur les marges liée à l'annonce d'une forte hausse des investissements en 2023 dans un environnement économique qui manifestement se détériore.

Le cours d'**Alphabet** (publicité digitale et cloud) a aussi été affecté par le ralentissement de la publicité digitale, et la détérioration des marges du groupe. **Amazon** (e-commerce et cloud) ajouté à notre portefeuille en avril 2022 a contribué négativement suite aux ralentissements de la croissance du cloud et des perspectives qui se détériorent pour l'activité e-commerce du groupe en Europe.

### Principaux mouvements au sein de la poche action

En 2022, les principaux ajouts à notre portefeuille ont été **Kone Oyj**, un leader mondial du secteur des ascenseurs et escalators mais aussi **Starbucks**, la chaîne de cafés leader dans le monde. Nous avons également initié une position dans **Waters**, un fournisseur d'équipements de laboratoires, de matériel et logiciels pour les scientifiques, avec une présence marquée dans le secteur de la chromatographie liquide, au sein du secteur de la santé. Dans les secteurs technologiques ont été ajouté, **Amazon**, entreprise américaine de commerce en ligne et fournisseur de cloud, et **Adobe**, leader dans les logiciels créatifs (Photoshop, Illustrator ...) bénéficiant d'une forte présence dans les solutions d'optimisation du marketing digital et de l'e-commerce.

La principale cession en 2022 a été, **Meta Platforms** (réseaux sociaux et publicité digitale), notamment en raison de la poursuite d'investissements plus élevés qu'anticipés\* dans un contexte plus concurrentiel qu'auparavant et un environnement macro-économique qui se détériore.

*3 Past performance does not predict future returns.*

## Rapport du Conseil d'Administration

Après une période de surperformance et une détérioration du couple rendement/risque selon nous sur la période, nous avons cédé nos positions dans certaines des entreprises du portefeuille dans le secteur des biens de la consommation courante : **PepsiCo, Procter & Gamble** et **Church & Dwight**.

### 2.2 LA POCHE CRÉDIT

YtD 2022, la poche crédit contribue de façon neutre à la performance (+0,0% de contribution).

#### Top 3 des meilleurs contributeurs en 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution 2022	
IQV-2-1/4-01/15/28	+0.03%
RECORDATI E+387.5-10/25	+0.02%
SYMRIS 1 3/8 07/01/27	+0.01%

Source : Tikehau IM, données du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État membre de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

Sur la période et ce malgré la correction des marchés obligataires dans leur ensemble, plusieurs obligations que nous détenons ont contribué de façon positive <sup>5</sup> à la performance du fonds.

**IQV 2 1/4 2028** ajouté au portefeuille en septembre, est une obligation émise par IQVIA, leader mondial de la recherche clinique et de la donnée de santé. La société a publié des résultats solides selon nos analyses avec un chiffre d'affaires du 3ème trimestre se situant dans la fourchette supérieure des prévisions. La dette nette a été en baisse par rapport au trimestre précédent et la société semble chercher à rembourser sa dette par anticipation, compte tenu du contexte de taux d'intérêt élevés. D'autre part, cette émission notée BB a affiché une performance positive au cours du 4ème trimestre, dans un contexte de rebond de marché.

**RECORDATI E+387.5 10/25** ajouté au portefeuille entre juillet et octobre 2022, est une obligation émise par Recordati, l'un des principaux fabricants italiens de produits pharmaceutiques pour les soins spécialisés et primaires. La société a publié de bons résultats selon nos analyses pour le 3ème trimestre 2022, marqués par une hausse des ventes et une baisse de dette par rapport au trimestre précédent. En parallèle, cette obligation notée B à taux variable a bénéficié de la hausse des taux et clôturé ainsi l'année en territoire positif.

**SYMRIS 1 3/8 07/01/27**, acheté courant octobre 2022, est une obligation non-notée émise par Symrise, un des leaders mondiaux des ingrédients (arômes, parfums). L'obligation a également positivement contribué à la performance du fonds, profitant d'un résultat opérationnel résilient dans un contexte inflationniste, ainsi que du rebond de cette classe d'actif en fin d'année.

#### Top 3 des contributeurs négatifs en 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution 2022	
Tikehau Short Duration (*)	-0.01%
ESSITY 0 1/4 02/08/31	-0.01%
SYK 0 3/4 03/01/29	-0.01%

(\*) Tikehau Short Duration part E-Acc-EUR, un compartiment de Tikehau Fund géré par Tikehau Investment Management

Source : Tikehau IM, données du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État membre de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change.

Sur la période, plusieurs obligations que nous détenons ont contribué de façon négative<sup>6</sup> à la performance du fonds.

En 2022, le fonds **Tikehau Short Duration** également compartiment de Tikehau Fund géré par Tikehau Investment Management, ajouté au portefeuille dans le courant du premier semestre a affiché une performance négative sur la période. En effet, 2022 a été une année particulièrement difficile sur les marchés obligataires avec des performances ancrées en territoire négatif, sous l'effet de plusieurs facteurs tels

## Rapport du Conseil d'Administration

que l'inflation élevée et persistante, les hausses de taux agressives des banques centrales, les risques géopolitiques et le ralentissement des conditions macroéconomiques. En parallèle, l'exposition de Tikehau Short Duration au secteur bancaire a été la plus grande contributrice négative à la performance sur 2022. Au cours de la période, les banques ont une fois de plus joué leur rôle de proxy du sentiment macroéconomique général et ont sous-performé le reste du marché du crédit.

**ESSITY 0 1/4 02/08/31** a été ajouté en décembre 2022 après une forte baisse du cours. C'est une obligation *Investment Grade (IG)\** émise par Essity, un des leaders sur les marchés de l'hygiène de la santé (Lotus, Tena, Tork...). Cet émetteur *Investment Grade (IG)* a souffert sur la période de sa durée longue dans un environnement de hausse marquée des taux d'intérêts en Europe.

Enfin, **SYK 0 3/4 03/01/29**, acheté en novembre 2022 est une obligation *Investment Grade (IG)* émise par Stryker, un des leaders mondiaux de la technologie médicales. La performance opérationnelle du groupe est resté solide malgré des pressions inflationnistes, le cours étant principalement affecté en fin d'année par un effet taux défavorable.

### Principaux mouvements au sein de la poche crédit

Depuis début 2018, notre exposition au crédit a été faible, inférieure à 0,6% jusqu'en mars 2022, reflétant notre opinion selon laquelle les actions offraient des rendements plus attractifs dans un environnement de taux d'intérêt bas/négatifs.

Depuis le début d'année, la forte augmentation des rendements moyens sur le crédit redonne de l'attractivité à cette classe d'actifs et nous a conduit à amorcer un retour graduel et sélectif vers le crédit.

En collaboration avec notre équipe d'analyse crédit, nous avons décidé de renforcer progressivement notre exposition crédit. Nous avons tout d'abord investi dans l'un de nos fonds phares : Tikehau Short Duration. Nous avons ensuite continué à progressivement augmenter notre exposition en investissant dans 40 obligations. Notre sélection se concentre exclusivement à ce stade sur des titres qui présentent selon nous des caractéristiques opérationnelles défensives, capable de traverser un scénario de fort stress à savoir une récession combinée à une forte remontée des taux.

Notre exposition totale au crédit se situe à fin décembre 2022 à 20% du portefeuille (exposition brute<sup>6</sup>).

### 2.3 LES COUVERTURES

La contribution négative de la poche actions a été partiellement compensée par nos couvertures<sup>7</sup> (+5,9% de contribution brute). Les couvertures\* ont tendance à peser sur la performance en cas de marché actions haussier et inversement deviennent contributrices en cas de repli. Le S&P 500, le Nasdaq et l'Eurostoxx 50 (trois indices sous-jacents de nos couvertures sur dérivés) ont respectivement baissé de -14,4%, -28,7% et -11,7% en euros 2022<sup>7</sup>.

Nos couvertures ont principalement pris la forme de ventes de futures\*. Nous avons cependant également eu recours aux options.\* En effet, nous avons notamment alterné entre structures vendeuses (par le biais de vente de calls\*) lorsque les primes de volatilité actions étaient élevées en Mai 2022 et structures acheteuses par le biais d'achat de put ratio *delta hedge* (technique destinée à couvrir un portefeuille des variations d'un sous-jacent (indice, etc) à la hausse comme à la baisse) lorsque les primes de volatilité actions étaient à un niveau relativement bas en Août.

Selon nous, les options lorsqu'elles sont utilisées à bon escient permettent d'améliorer le couple rendement-risque d'InCA. En 2022, la poche d'options a affiché un meilleur couple rendement-risque que les futures avec un ratio rendement / volatilité de 0.84 pour les options, contre 0.58 pour les futures.

Source : Tikehau IM, données au 30 décembre 2022. Performances nettes de frais et affichées en EUR. Selon la devise de l'État membre de résidence des investisseurs, les résultats peuvent fluctuer en raison du risque de change

## 3 POSITIONNEMENT

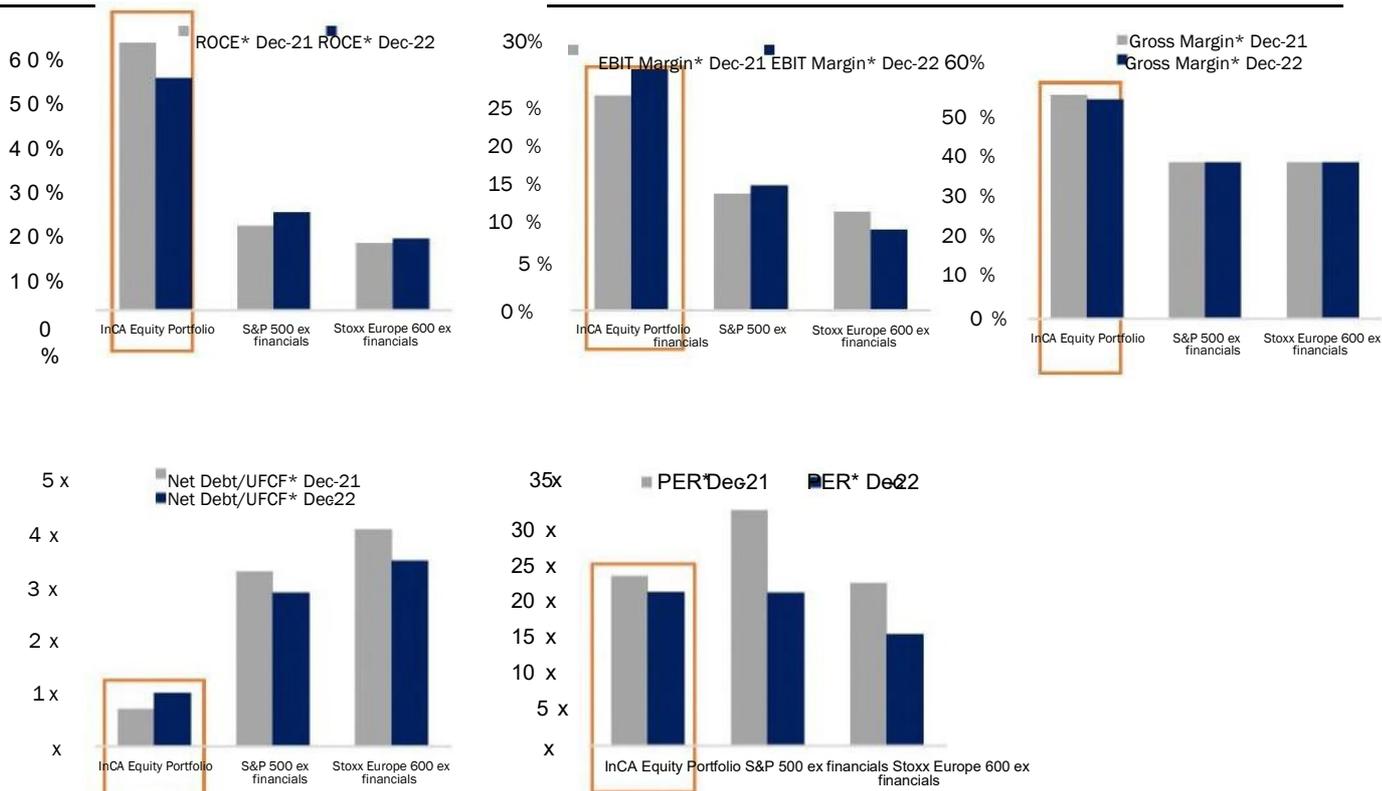
### Gestion de l'exposition nette

Afin d'orienter la gestion de l'exposition nette\* actions du fonds, nous utilisons notre modèle *top down* propriétaire. Ce modèle se compose à la fois de facteurs de valorisation, y compris des données de valorisation absolue et relative, ainsi que de facteurs de « momentum\* » qui recommandent par exemple une exposition plus élevée lorsque les marchés sont solides. En nous appuyant sur le résultat de ce modèle, nous avons conservé une position défensive tout au long de l'année pour prendre en compte la détérioration des facteurs de « momentum\* ». Sur 2022, nous avons baissé notre exposition nette actions de 29.8% fin décembre 2021 à 21.5% fin décembre 2022.

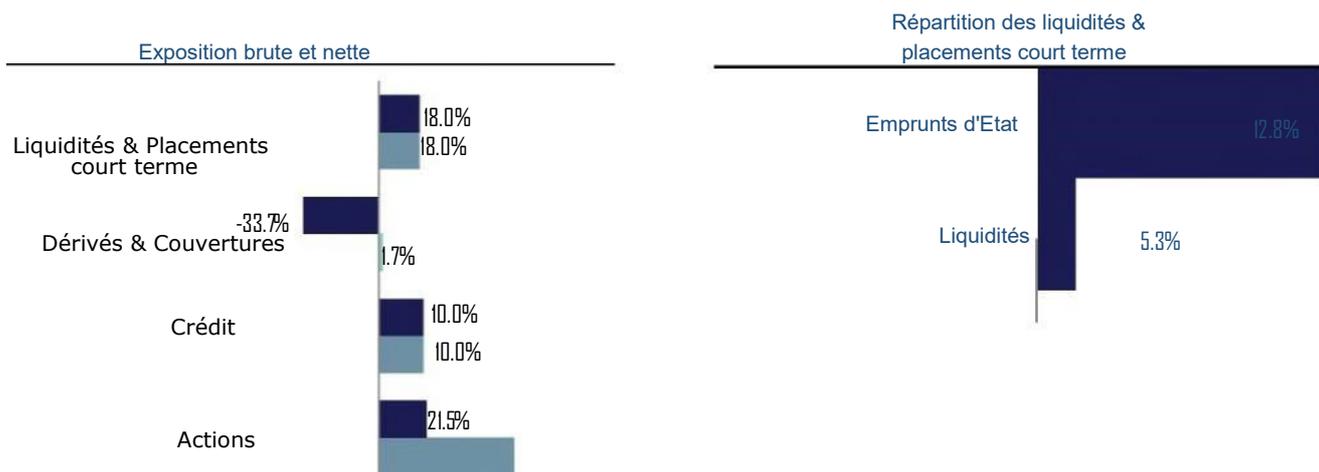
### Positionnement de la poche actions

Au sein de notre poche actions, nous sommes exclusivement investis dans ce que nous considérons comme des sociétés de qualité qui se négocient à un prix raisonnable selon nous. La qualité a généralement surperformé dans les périodes de stress du marché (Covid, récession 2008/09...), bien qu'étonnamment, cela n'ait pas été le cas en 2022. Compte tenu de l'ensemble des risques qui persistent (l'inflation, les taux directeurs élevés et le risque de récession), nous pensons qu'être exposés à des actifs de qualité à un prix raisonnable devrait s'avérer être un positionnement approprié pour 2023..

<sup>6</sup> Past performances do not predict future returns.-7 Source: Bloomberg, data as of 30/12/2022.



Source : Tikehau IM, données du 31 décembre 2021 au 30 décembre 2022<sup>4</sup>. \*Les termes annotés sont définis dans le glossaire disponible à la fin du présent document.



Source : Tikehau IM, données au 30 décembre 2022.

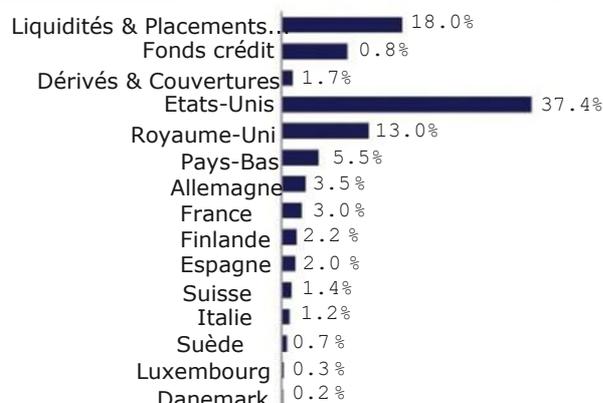
<sup>4</sup> L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le S&P 500, le Stoxx Europe 600 et le MSCI World ne sont pas les indices de référence de Tikehau InCA (soit €STR + 150 bps pour la part R-Acc-EUR/ €STR + 215 bps pour la part I-Acc EUR, net de frais sur un horizon de placement minimum recommandé de 5 ans, utilisés exclusivement en tant qu'indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance). Pour rappel, InCA est géré activement et sa stratégie ne consiste pas à reproduire la composition d'un indice de référence. La Société de Gestion est entièrement libre de composer le portefeuille de Tikehau InCA et il n'existe aucune restriction quant à l'écart entre le portefeuille et les performances de Tikehau InCA et celles de l'indice de référence.

## Rapport du Conseil d'Administration

Répartition par secteur – Poche Actions



Répartition par pays



Top 10 positions

Microsoft	4,0%
Alphabet	3,6%
Unilever	3,3%
Reckitt Benckiser	3,2%
Beiersdorf	3,0%
Visa	2,9%
Admiral	2,8%
InterContinental Hotels Group	2,5%
NVR	2,5%
Arista Networks	2,4%

Source : Tikehau IM, données au 30 décembre 2022.

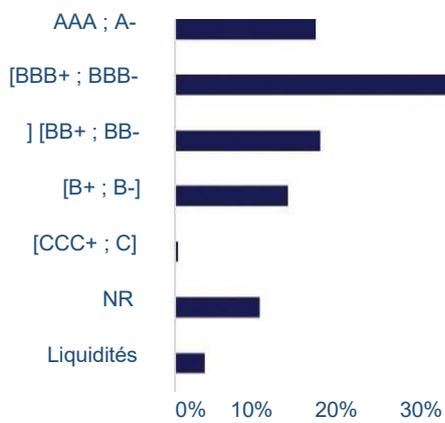
### Positionnement de la poche crédit

Credit ratio	
Maturité	3.1
Rendement à maturité*	5.3%
Rendement au pire*	5.3%
Duration taux*	2.4
Duration crédit*	2.7

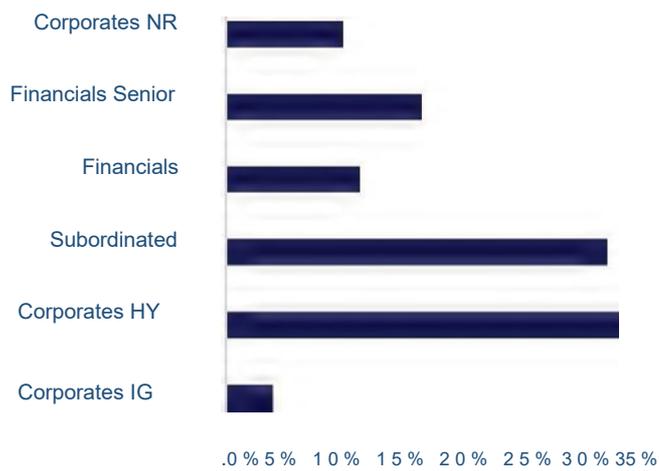
Top 5 credit positions	
Tikehau Short Duration	9.8%
ROSINI 0 10/30/25	0.49%
BVIFP 1 1/8 01/18/27	0.44%
ADEBNO 3 11/15/27	0.44%
OTIS 0.318 12/15/26	0.43%

Source : Tikehau IM, data at 30 December 2022.

### Allocation by rating



### Allocation by type of issuer



Source Tikehau IM, données au 30 décembre 2022

# Rapport d'audit

## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de  
Tikehau Fund  
5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Tikehau Fund (la « Société ») et de chacun de ses compartiments, comprenant l'état du patrimoine et le portefeuille-titres au 31 décembre 2021 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la Société. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités du Conseil d'Administration de la Société pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la Société est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne que le Conseil d'Administration de la Société considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la Société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société et de chacun de ses compartiments à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la Société a l'intention de liquider la Société ou l'un de ses compartiments, ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées

## Rapport d'audit

pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la Société, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la Société du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou l'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Sociétés ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé

Nicolas Bannier

Luxembourg, 28/04/2023

**Tikehau Fund**  
**Etats financiers combinés**

# Tikehau Fund

## Etat combiné des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>3.015.894.932,61</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.883.034.407,09
<i>Prix de revient</i>		3.020.462.711,49
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	728.448,88
<i>Options achetées au prix de revient</i>		1.702.456,20
Avoirs en banque et liquidités		81.027.532,84
A recevoir sur investissements vendus		1.200.000,00
A recevoir sur souscriptions		5.800.912,20
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	3.811.021,68
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	11.969.532,15
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		28.302.282,73
Autres actifs		20.795,04
<b>Passifs</b>		<b>17.403.394,95</b>
Découvert bancaire		8.590.290,09
A payer sur investissements achetés		1.125.450,95
A payer sur rachats		3.582.024,10
Commissions de gestion à payer	3	3.642.802,18
Commissions d'administration à payer	5	132.168,87
Commissions de performance à payer	4	16.324,83
Autres passifs		314.333,93
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>2.998.491.537,66</b>

# Tikehau Fund

## Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>104.237.900,56</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		7.505.439,40
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		95.728.001,77
Intérêts bancaires		903.348,80
Rétrocessions de frais de gestion		57.642,60
Autres revenus		43.467,99
<b>Dépenses</b>		<b>28.072.321,10</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	24.241.816,73
Commissions de performance	4	16.324,83
Commissions d'administration	5	897.548,51
Frais de domiciliation		89.764,92
Frais d'audit		102.187,36
Frais légaux		151.215,11
Frais de transaction	2.10	363.795,49
Rémunération administrateurs		55.104,81
Taxe d'abonnement	6	1.152.608,81
Intérêts payés sur découvert bancaire		501.764,43
Frais bancaires		5.045,74
Autres dépenses	10	495.144,36
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>76.165.579,46</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	-97.946.749,80
- options	2.6	8.141.104,11
- contrats de change à terme	2.7	-62.212.786,35
- contrats futures	2.8	29.366.750,10
- change	2.4	59.605.334,28
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>13.119.231,80</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-237.869.767,84
- options	2.6	3.090.062,98
- contrats de change à terme	2.7	3.796.821,53
- contrats futures	2.8	13.140.473,01
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-204.723.178,52</b>
Dividendes versés	8	-550.388,84
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.211.488.409,39
Souscriptions d'actions de distribution		33.044.059,29
Rachats d'actions de capitalisation		-1.818.236.641,43
Rachats d'actions de distribution		-5.438.135,88
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-784.415.875,99</b>
<b>Réévaluation de la balance d'ouverture</b>		<b>687.884,47</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>3.782.219.529,18</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>2.998.491.537,66</b>

**Tikehau Fund - Tikehau Credit Plus Fund (liquidé  
le 07/12/22)**

## Tikehau Fund - Tikehau Credit Plus Fund (liquidé le 07/12/22)

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 07/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>11.850,47</b>
Intérêts bancaires		15,39
Autres revenus		11.835,08
<b>Dépenses</b>		<b>13.186,22</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	2.415,85
Commissions d'administration		731,68
Frais d'audit		838,93
Frais légaux		3.305,16
Rémunération administrateurs		976,09
Taxe d'abonnement	6	138,14
Intérêts payés sur découvert bancaire		24,98
Autres dépenses	10	4.755,39
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-1.335,75</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	31.333,11
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>29.997,36</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-62.441,68
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-32.444,32</b>
Rachats d'actions de capitalisation		-414.507,68
Rachats d'actions de distribution		-2.781,24
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-449.733,24</b>
<b>Actifs nets au début de la période</b>		<b>449.733,24</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>		<b>-</b>

## Tikehau Fund - Tikehau Credit Plus Fund (liquidé le 07/12/22)

---

### Statistiques

		07/12/22	31/12/21	31/12/20
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	-	<b>449.733,24</b>	<b>1.124.784,13</b>
<b>R - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	3.958,000	9.958,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	112,85	112,65
<b>S - EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		-	26,066	26,066
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	117,60	116,88

## Tikehau Fund - Tikehau Credit Plus Fund (liquidé le 07/12/22)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 07/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 07/12/22
R - EUR - Capitalisation	3.958,000	0,000	3.958,000	0,000
S - EUR - Distribution	26,066	0,000	26,066	0,000

**Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund**

## Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

---

### Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>293.429.277,27</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	270.378.957,54
<i>Prix de revient</i>		306.560.609,26
Avoirs en banque et liquidités		18.555.876,99
A recevoir sur souscriptions		22.489,98
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	484.854,62
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		3.987.098,14
<b>Passifs</b>		<b>720.086,80</b>
Découvert bancaire		355.977,91
A payer sur rachats		29.540,00
Commissions de gestion à payer	3	301.660,15
Commissions d'administration à payer	5	10.617,54
Commissions de performance à payer	4	3.834,46
Autres passifs		18.456,74
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>292.709.190,47</b>

## Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>16.549.124,08</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		16.478.559,53
Intérêts bancaires		68.305,93
Autres revenus		2.258,62
<b>Dépenses</b>		<b>2.410.910,65</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	2.090.508,47
Commissions de performance	4	3.834,46
Commissions d'administration		104.547,48
Frais de domiciliation		16.969,05
Frais d'audit		3.125,78
Frais légaux		12.228,00
Frais de transaction	2.10	17.863,72
Rémunération administrateurs		6.998,57
Taxe d'abonnement	6	55.599,36
Intérêts payés sur découvert bancaire		41.355,46
Frais bancaires		916,66
Autres dépenses	10	56.963,64
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>14.138.213,43</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	-18.681.606,38
- contrats de change à terme	2.7	-5.146.980,85
- change	2.4	4.559.015,72
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-5.131.358,08</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-54.153.849,59
- contrats de change à terme	2.7	1.077.068,69
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-58.208.138,98</b>
Dividendes versés	8	-99.558,74
Souscriptions d'actions de capitalisation		77.062.166,02
Souscriptions d'actions de distribution		13.333.237,56
Rachats d'actions de capitalisation		-181.818.091,31
Rachats d'actions de distribution		-5.171.316,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-154.901.701,45</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>447.610.891,92</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>292.709.190,47</b>

## Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

### Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>292.709.190,47</b>	<b>447.610.891,92</b>	<b>401.667.967,96</b>
<b>A - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		179.963,775	270.926,788	274.828,791
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	147,72	173,69	169,04
<b>A - EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		81.644,389	2.878,657	46.729,782
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,37	117,34	120,77
<b>E - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		71.207,013	112.224,748	132.225,801
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	182,38	211,67	202,47
<b>I - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		986.871,565	1.004.049,223	1.065.282,699
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	167,08	194,42	187,26
<b>S - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		651.337,348	1.315.083,110	971.286,210
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,56	125,29	120,27
<b>I-R- EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		10.000,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,46	-	-
<b>AF - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		93.752,797	143.668,316	58.628,559
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,47	114,74	110,67

## Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 31/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/22
<b>A - EUR - Capitalisation</b>	270.926,788	54.275,196	145.238,209	179.963,775
<b>A - EUR - Distribution</b>	2.878,657	135.165,732	56.400,000	81.644,389
<b>E - EUR - Capitalisation</b>	112.224,748	528,219	41.545,954	71.207,013
<b>I - EUR - Capitalisation</b>	1.004.049,223	210.614,935	227.792,593	986.871,565
<b>S - EUR - Capitalisation</b>	1.315.083,110	238.109,076	901.854,838	651.337,348
<b>I-R- EUR - Capitalisation</b>	0,000	10.000,000	0,000	10.000,000
<b>AF - EUR - Capitalisation</b>	143.668,316	53.604,930	103.520,449	93.752,797

# Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

## Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>261.014.338,72</b>	<b>89,17</b>
<b>Obligations</b>			<b>18.768.979,96</b>	<b>6,41</b>
<b>États-Unis</b>			<b>3.888.737,11</b>	<b>1,33</b>
DRESDNER FUNDING TR 8.151 99-31 30/06S	USD	4.000.000	3.888.737,11	1,33
<b>France</b>			<b>4.703.132,18</b>	<b>1,61</b>
IQERA GROUP SAS 4.25 17-24 30/09S	EUR	2.000.000	1.827.404,34	0,62
LA BANQUE POSTALE 3 21-XX 20/05S	EUR	4.000.000	2.875.727,84	0,98
<b>Italie</b>			<b>6.535.359,12</b>	<b>2,23</b>
BC POP EMILIA ROMAGNA 3.875 22-32 25/0A7	EUR	3.000.000	2.485.948,71	0,85
ICCREA BANCA SPA 4.75 21-32 18/01A	EUR	3.000.000	2.585.540,37	0,88
INTESA SANPAOLO 4.125 20-99 31/12S	EUR	2.000.000	1.463.870,04	0,50
<b>Luxembourg</b>			<b>1.615.479,42</b>	<b>0,55</b>
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75 20-25 01/11S	EUR	2.000.000	1.615.479,42	0,55
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.026.272,13</b>	<b>0,69</b>
SHERWOOD FINANCING PLC 4.5 21-26 15/11S	EUR	2.500.000	2.026.272,13	0,69
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>239.870.266,02</b>	<b>81,95</b>
<b>Allemagne</b>			<b>14.859.414,68</b>	<b>5,08</b>
COMMERZBANK AG FL.R 20-99 31/12A	EUR	4.000.000	3.726.239,72	1,27
COMMERZBANK AG FL.R 20-XX 09/04A	EUR	4.000.000	3.615.092,64	1,24
DEUTSCHE BK FL.R 22-30 05/09A	EUR	2.000.000	1.937.407,80	0,66
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	EUR	4.000.000	3.508.522,72	1,20
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	EUR	2.000.000	2.072.151,80	0,71
<b>Autriche</b>			<b>6.331.252,01</b>	<b>2,16</b>
BAWAG GROUP AG FL.R 18-XX 14/05S	EUR	2.600.000	2.278.116,77	0,78
BAWAG GROUP AG FL.R 20-XX 01/04S	EUR	1.600.000	1.322.236,08	0,45
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	EUR	3.000.000	2.730.899,16	0,93
<b>Belgique</b>			<b>4.109.039,50</b>	<b>1,40</b>
BELFIUS BANK SA FL.R 18-XX 16/04S	EUR	3.000.000	2.371.497,12	0,81
KBC GROUP NV FL.R 18-XX 24/04S	EUR	2.000.000	1.737.542,38	0,59
<b>Danemark</b>			<b>5.484.917,75</b>	<b>1,87</b>
JYSKE BANK AS FL.R 17-XX 21/03S	EUR	2.100.000	1.824.155,51	0,62
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 20-49 31/12S	EUR	4.000.000	3.660.762,24	1,25
<b>Espagne</b>			<b>37.230.100,70</b>	<b>12,72</b>
ABANCA CORP BAN FL.R 21-49 31/12Q	EUR	3.000.000	2.631.516,27	0,90
BANCO CREDITO SOCIAL FL.R 21-28 09/03A3A	EUR	3.000.000	2.313.064,80	0,79
BANCO DE CREDITO SOC FL.R 21-31 27/11A	EUR	3.000.000	2.527.835,46	0,86
BANCO DE SABADELL FL.R 21-99 31/12Q	EUR	4.000.000	3.125.736,96	1,07
BANCO DE SABADELL SA FL.R 21-XX 15/06Q	EUR	4.000.000	3.485.894,76	1,19
BANKINTER SA FL.R 20-XX 17/10Q	EUR	3.000.000	2.956.906,98	1,01
BBVA FL.R 20-XX 15/10Q	EUR	2.000.000	1.910.640,56	0,65
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	EUR	4.000.000	3.475.567,92	1,19
CAIXABANK SA FL.R 20-49 31/12Q	EUR	3.000.000	2.756.738,16	0,94
CAIXABANK SA FL.R 21-XX 14/12Q	EUR	2.000.000	1.411.797,52	0,48
IBERCAJA BANCO S.A.U FL.R 20-30 23/01A	EUR	2.000.000	1.753.891,82	0,60
IBERCAJA BANCO SAU FL.R 18-XX 06/01Q	EUR	3.000.000	2.856.154,74	0,98
UNICAJA BANCO SA FL.R 22-32 19/07A19/07A	EUR	3.000.000	2.409.033,00	0,82
UNICAJA BANCO S FL.R 21-99 31/12Q	EUR	5.000.000	3.615.321,75	1,24
<b>États-Unis</b>			<b>4.809.465,36</b>	<b>1,64</b>
DEUTSCHE POST FD III FL.R 05-XX 07/06A	EUR	3.000.000	2.155.049,73	0,74
LIBERTY MUTUAL GROUP FL.R 19-59 23/05A	EUR	3.000.000	2.654.415,63	0,91

# Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

## Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>France</b>			<b>13.498.363,33</b>	<b>4,61</b>
BNP PAR FL.R 22-99 31/12S	EUR	4.000.000	3.966.960,88	1,36
BNP PARIBAS FL.R 85-49 07/10A	EUR	2.922.630	2.199.279,07	0,75
BNP PARIBAS FL.R 86-XX 22/03S	USD	2.000.000	1.317.752,48	0,45
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-99 31/12Q	USD	3.500.000	2.643.151,48	0,90
MACIF FL.R 21-XX 21/12S	EUR	4.500.000	3.371.219,42	1,15
<b>Grèce</b>			<b>4.434.020,03</b>	<b>1,51</b>
EFG EUROBANK FL.R 22-32 06/12A	EUR	3.000.000	3.058.797,33	1,04
EUROBANK SA FL.R 21-28 14/03A	EUR	1.687.000	1.375.222,70	0,47
<b>Irlande</b>			<b>14.144.600,15</b>	<b>4,83</b>
AIB GROUP PLC FL.R 19-XX 09/04S	EUR	1.000.000	921.969,54	0,31
AIB GROUP PLC FL.R 20-49 31/12S	EUR	7.000.000	6.566.342,02	2,24
BANK OF IRELAND FL.R 20-XX 01/03S	EUR	5.000.000	4.666.796,45	1,59
BK IRELAND FL.R 22-33 01/03A	EUR	2.000.000	1.989.492,14	0,68
<b>Italie</b>			<b>30.002.569,88</b>	<b>10,25</b>
BANCA POPOLARE FL.R 21-32 25/02A	EUR	3.000.000	2.420.727,84	0,83
BANCA POPOLARE FL.R 22-33 20/01A	EUR	2.000.000	2.083.167,74	0,71
BANCO BPM CV FL.R 22-XX 12/10S	EUR	4.000.000	3.540.308,16	1,21
BANCO BPM SPA FL.R 19-99 18/04S	EUR	3.000.000	3.028.274,10	1,03
BPER BANCA SPA FL.R 22-28 01/02A	EUR	2.500.000	2.448.183,67	0,84
CREDITO EMILIANO FL.R 22-32 05/10A	EUR	2.000.000	2.080.791,06	0,71
INTESA SANPAOLO FL.R 20-49 31/12S	EUR	4.000.000	3.313.018,48	1,13
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	EUR	2.000.000	1.710.015,92	0,58
INTESA SANPAOLO FL.R 22-XX 30/09S	EUR	4.000.000	3.443.190,88	1,18
UNICREDIT SPA FL.R 19-49 19/03S	EUR	3.000.000	2.924.859,63	1,00
UNICREDIT SPA FL.R 21-XX 03/06S	EUR	4.000.000	3.010.032,40	1,03
<b>Jersey</b>			<b>6.093.216,72</b>	<b>2,08</b>
HSBC BANK CAP FDG FL.R 03-XX 05/11A	GBP	3.800.000	4.399.531,30	1,50
HSBC CAPITAL FUNDING FL.R 00-XX 30/06S	USD	1.500.000	1.693.685,42	0,58
<b>Luxembourg</b>			<b>5.055.729,94</b>	<b>1,73</b>
ANACAP FIN EU FL.R 17-24 30/07Q	EUR	3.000.000	2.572.603,11	0,88
GARFUNKELUX HOLDCO 3 SA FL.R 20-26 01/05Q	EUR	1.500.000	1.317.234,61	0,45
MITSUBISHI UFJ INV FL.R 09-50 15/12Q	EUR	3.000.000	1.165.892,22	0,40
<b>Malte</b>			<b>3.054.925,32</b>	<b>1,04</b>
BANK OF VALLETTA FL.R 22-27 06/12A	EUR	3.000.000	3.054.925,32	1,04
<b>Norvège</b>			<b>1.907.963,98</b>	<b>0,65</b>
DNB BANK ASA FL.R 86-XX 24/02S	USD	3.000.000	1.907.963,98	0,65
<b>Pays-Bas</b>			<b>30.741.877,52</b>	<b>10,50</b>
ABN AMRO BANK FL.R 17-49 01/12S	EUR	4.000.000	3.404.902,24	1,16
ACHMEA BV FL.R 19-XX 24/03S	EUR	2.000.000	1.604.180,80	0,55
AEGON NV FL.R 19-XX 15/04S	EUR	3.473.000	3.233.243,95	1,10
ASR NEDERLAND FL.R 17-XX 19/10S	EUR	4.500.000	3.800.720,75	1,30
DE VOLKSBANK FL.R 7 22-XX 15/12S	EUR	3.200.000	2.878.457,19	0,98
NG GROUP NV FL.R 19-XX 16/11S	USD	3.000.000	2.500.965,29	0,85
RABOBANK FL.R 13-XX 29/03Q	EUR	5.252.450	5.056.104,12	1,73
RABOBANK FL.R 22-XX 29/06S	EUR	4.000.000	3.436.563,72	1,17
VAN LANSCHOT KEMPEN FL.R 19-XX 01/04S	EUR	2.000.000	1.888.167,28	0,65
VIVAT NV FL.R 18-XX 19/06S	EUR	3.000.000	2.938.572,18	1,00
<b>Portugal</b>			<b>8.279.757,46</b>	<b>2,83</b>
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	3.000.000	2.370.272,40	0,81
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-XX 31/01Q	EUR	3.000.000	2.636.368,02	0,90
COMPANHIA DE SEGUROS FL.R 21-31 04/06A	EUR	4.000.000	3.273.117,04	1,12

## Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Royaume-Uni</b>			<b>42.091.804,93</b>	<b>14,38</b>
BANCO SANTANDER SA FL.R 21-XX 21/03Q	EUR	2.000.000	1.392.087,34	0,48
BARCLAYS BANK PLC FL.R 05-XX 15/03Q	EUR	4.000.000	2.877.177,64	0,98
BARCLAYS BANK PLC FL.R 05-XX 15/12S	USD	4.500.000	3.939.133,06	1,35
BARCLAYS BANK PLC FL.R 17-99 31/12Q	GBP	2.000.000	2.071.746,57	0,71
BARCLAYS PLC FL.R 19-XX 15/03Q	GBP	2.000.000	2.137.886,67	0,73
BARCLAYS PLC FL.R 22-XX 15/03Q	GBP	3.000.000	3.342.731,67	1,14
HSBC BANK PLC FL.R 85-XX 29/06S	USD	3.000.000	1.956.169,01	0,67
LLOYDS BANKING FL.R 22-49 31/12Q	GBP	4.000.000	4.545.265,64	1,55
NATIONWIDE BUILDING FL.R 20-99 31/12S	GBP	4.000.000	4.054.367,89	1,39
NATWEST GROUP PLC FL.R 20-XX 31/03Q	GBP	3.000.000	2.851.064,17	0,97
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-99 31/12Q	GBP	3.000.000	2.603.277,29	0,89
STANDARD CHARTERED FL.R 06-49 08/12S	USD	4.200.000	3.044.666,96	1,04
STANDARD CHARTERED FL.R 21-XX 14/01S	USD	3.000.000	2.168.024,44	0,74
VIRGIN MONEY UK PLC FL.R 19-XX 08/06S	GBP	2.000.000	2.257.778,75	0,77
VIRGIN MONEY UK PLC FL.R 22-XX 08/06S	GBP	2.800.000	2.850.427,83	0,97
<b>Suisse</b>			<b>7.741.246,76</b>	<b>2,64</b>
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 19-XX 21/02S	USD	4.000.000	2.718.143,53	0,93
CRED SUIS SA GRP AG FL.R 22-XX 23/12S	USD	1.000.000	825.614,52	0,28
CS GROUP REGS FL.R 13-XX 11/12S	USD	2.500.000	2.051.144,37	0,70
UBS GROUP SA FL.R 21-XX 10/02S	USD	3.000.000	2.146.344,34	0,73
<b>Obligations convertibles</b>			<b>2.375.092,74</b>	<b>0,81</b>
<b>Belgique</b>			<b>2.375.092,74</b>	<b>0,81</b>
BNP PARIBAS FORTIS CV FL.R 07-XX 19/03Q	EUR	3.000.000	2.375.092,74	0,81
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>6.533.517,14</b>	<b>2,23</b>
<b>Obligations</b>			<b>2.221.742,67</b>	<b>0,76</b>
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.221.742,67</b>	<b>0,76</b>
THE CO-OPERATIVE BANK 9.0 20-25 27/11S	GBP	2.000.000	2.221.742,67	0,76
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>4.311.774,47</b>	<b>1,47</b>
<b>Chypre</b>			<b>2.475.884,55</b>	<b>0,85</b>
BANK OF CYPRUS FL.R 21-27 24/06A	EUR	3.000.000	2.475.884,55	0,85
<b>Irlande</b>			<b>1.835.889,92</b>	<b>0,63</b>
PERMANENT TSB GROUP FL.R 22-XX 26/04S	EUR	1.700.000	1.835.889,92	0,63
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>2.831.101,68</b>	<b>0,97</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>2.831.101,68</b>	<b>0,97</b>
<b>France</b>			<b>2.831.101,68</b>	<b>0,97</b>
BTP-TRESORERIE - C CAP	EUR	264	2.831.101,68	0,97
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>270.378.957,54</b>	<b>92,37</b>

## **Tikehau Fund - Tikehau Short Duration**

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

---

### Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>2.064.281.733,43</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.011.736.306,52
<i>Prix de revient</i>		2.107.127.675,99
Avoirs en banque et liquidités		24.272.883,41
A recevoir sur souscriptions		4.176.474,17
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	856.244,92
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		23.239.824,41
<b>Passifs</b>		<b>5.425.586,80</b>
Découvert bancaire		1.040.000,00
A payer sur rachats		2.101.243,20
Commissions de gestion à payer	3	2.016.227,78
Commissions d'administration à payer	5	49.537,34
Commissions de performance à payer	4	6,02
Autres passifs		218.572,46
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>2.058.856.146,63</b>

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>77.173.426,75</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		44.397,08
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		76.760.798,76
Intérêts bancaires		350.469,85
Autres revenus		17.761,06
<b>Dépenses</b>		<b>14.904.187,38</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	12.757.574,35
Commissions de performance	4	6,02
Commissions d'administration	5	514.997,42
Frais de domiciliation		51.496,47
Frais d'audit		66.261,88
Frais légaux		75.699,74
Frais de transaction	2.10	23.641,75
Rémunération administrateurs		34.980,53
Taxe d'abonnement	6	774.986,10
Intérêts payés sur découvert bancaire		352.860,60
Frais bancaires		1.291,00
Autres dépenses	10	250.391,52
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>62.269.239,37</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	-43.529.729,02
- contrats de change à terme	2.7	-20.327.839,95
- change	2.4	13.976.055,44
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>12.387.725,84</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-82.363.296,96
- contrats de change à terme	2.7	1.364.918,63
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-68.610.652,49</b>
Dividendes versés	8	-450.825,17
Souscriptions d'actions de capitalisation		966.285.231,46
Souscriptions d'actions de distribution		19.710.821,73
Rachats d'actions de capitalisation		-1.262.781.814,51
Rachats d'actions de distribution		-264.038,64
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-346.111.277,62</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>2.404.967.424,25</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>2.058.856.146,63</b>

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>2.058.856.146,63</b>	<b>2.404.967.424,25</b>	<b>1.378.747.934,06</b>
<b>R - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		3.721.060,153	3.564.639,120	1.662.361,359
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	117,19	121,12	121,18
<b>R - CHF - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		940,000	100,000	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	96,17	99,70	100,03
<b>R - USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		6.732,041	6.886,041	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	99,41	100,66	100,10
<b>R - GBP - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		404,000	204,000	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	GBP	98,89	100,65	100,10
<b>E - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		496.731,277	80.228,360	28.919,081
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	132,64	136,01	134,99
<b>K1 - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		20.555,000	21.234,499	22.375,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	113,25	116,47	115,93
<b>K2 - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		6.306,000	6.306,000	6.306,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,66	111,27	111,31
<b>I - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		2.332.853,346	2.955.018,389	870.964,627
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	125,47	128,98	128,36
<b>I - CHF - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		8.575,274	9.321,943	11.200,000
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	98,75	101,91	101,66
<b>I-R - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		3.721.421,891	4.696.181,753	4.872.478,627
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	125,37	128,92	128,34
<b>F - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		387.650,554	342.888,084	306.472,939
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,99	100,87	100,52
<b>SI - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		3.665.200,438	4.883.707,192	2.344.338,023
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,42	102,10	101,49
<b>I - USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		318.232,989	59.148,265	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	100,52	101,25	100,13
<b>SF - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		2.381.865,890	2.777.302,843	216.333,996
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,32	101,11	100,68
<b>F - CHF - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	-	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	-	-	100,06
<b>I-R - CHF - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		33.519,643	37.183,801	51.762,801
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	98,59	101,84	101,65

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

---

### Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
<b>SI-R - EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1.055.331,926	1.461.163,102	1.250.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,93	100,61	100,04
<b>I - EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		48.805,104	1,000	326,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	87,82	92,89	93,53
<b>R - EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		110,000	110,000	208,902
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	94,75	100,23	101,19
<b>F - EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		100,000	100,000	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	94,88	100,37	100,12
<b>I-R - EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		177.169,575	11.253,022	121.893,022
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	87,38	92,47	93,51

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 31/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/22
R - EUR - Capitalisation	3.564.639,120	1.417.033,775	1.260.612,742	3.721.060,153
R - CHF - Capitalisation	100,000	840,000	0,000	940,000
R - USD - Capitalisation	6.886,041	99,000	253,000	6.732,041
R - GBP - Capitalisation	204,000	200,000	0,000	404,000
E - EUR - Capitalisation	80.228,360	536.878,447	120.375,530	496.731,277
K1 - EUR - Capitalisation	21.234,499	0,000	679,499	20.555,000
K2 - EUR - Capitalisation	6.306,000	0,000	0,000	6.306,000
I - EUR - Capitalisation	2.955.018,389	2.042.077,003	2.664.242,046	2.332.853,346
I - CHF - Capitalisation	9.321,943	2.208,331	2.955,000	8.575,274
I-R - EUR - Capitalisation	4.696.181,753	1.109.247,985	2.084.007,847	3.721.421,891
F - EUR - Capitalisation	342.888,084	254.271,927	209.509,457	387.650,554
SI - EUR - Capitalisation	4.883.707,192	253.544,801	1.472.051,555	3.665.200,438
I - USD - Capitalisation	59.148,265	259.084,724	0,000	318.232,989
SF - EUR - Capitalisation	2.777.302,843	1.633.587,805	2.029.024,758	2.381.865,890
IR - CHF - Capitalisation	37.183,801	3.091,000	6.755,158	33.519,643
SI-R - EUR - Capitalisation	1.461.163,102	914.883,092	1.320.714,268	1.055.331,926
I - EUR - Distribution	1,000	49.951,104	1.147,000	48.805,104
R - EUR - Distribution	110,000	0,000	0,000	110,000
F - EUR - Distribution	100,000	0,000	0,000	100,000
I-R - EUR - Distribution	11.253,022	167.764,553	1.848,000	177.169,575

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>1.933.040.715,20</b>	<b>93,89</b>
<b>Obligations</b>			<b>1.238.068.846,41</b>	<b>60,13</b>
<b>Allemagne</b>			<b>114.901.504,63</b>	<b>5,58</b>
ALLIANZ SE 3.875 16-XX 07/09S	USD	5.000.000	3.209.514,97	0,16
BLITZ F 6.00 18-26 30/07S	EUR	17.583.957	16.595.153,87	0,81
COMMERZBANK AG 8.125 13-23 19/09S	USD	10.000.000	9.472.430,32	0,46
HAMBURG CIAL BANK 6.25 22-24 18/11A	EUR	25.000.000	25.330.480,00	1,23
HBV REAL ESTATE BK 7.625 22-25 08/12A	GBP	7.500.000	8.389.470,24	0,41
NIDDA HEALTHCAR 3.50 17-24 30/09S	EUR	17.000.000	16.606.802,92	0,81
TELE COLOMBUS 3.875 18/25 04/05S	EUR	23.988.000	18.217.546,75	0,88
THYSSENKRUPP AG 1.875 19-23 06/03A	EUR	8.000.000	7.974.083,84	0,39
VOLKSWAGEN LEASING 0.00 21-23 12/07A	EUR	9.250.000	9.106.021,72	0,44
<b>Espagne</b>			<b>24.611.345,44</b>	<b>1,20</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA A 1.75 22-25 26/11A	EUR	10.000.000	9.475.294,00	0,46
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	EUR	5.000.000	4.810.761,80	0,23
CELLNEX TELECOM SA 2.375 16-24 16/01A	EUR	5.000.000	4.951.986,10	0,24
UNICAJA BANCO S.A 4.5 22-25 30/06A	EUR	5.400.000	5.373.303,54	0,26
<b>États-Unis</b>			<b>140.340.445,25</b>	<b>6,82</b>
ARAMARK SERVICES INC 6.375 20-25 01/05S	USD	17.000.000	15.808.808,18	0,77
AT&T INC 1.30 15-23 05/09A	EUR	13.000.000	12.863.099,08	0,62
AT&T INC 1.95 19-23 15/09A	EUR	10.000.000	9.933.933,80	0,48
BANK OF AMERICA CORP 0.75 16-23 26/07A	EUR	5.800.000	5.743.126,88	0,28
BOXER PARENT CO 6.5000 20-25 02/10S	EUR	15.000.000	14.356.798,65	0,70
CITIGROUP EMTN 2.375 14-24 22/05A	EUR	13.000.000	12.874.083,95	0,63
DRESDNER FUNDING TR 8.151 99-31 30/06S	USD	5.000.000	4.860.921,39	0,24
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021 19-24 06/03A	EUR	6.000.000	5.890.801,98	0,29
IBM CORP 1.25 14-23 26/05A	EUR	5.000.000	4.977.215,65	0,24
IQVIA INC 5.0000 19-27 15/05S	USD	17.000.000	15.225.524,97	0,74
PANTHER BF AGGREGATOR 4.375 19-26 15/05S	EUR	13.000.000	12.040.470,00	0,58
SCIENTIFIC GAMES 8.6250 20-25 01/07S	USD	3.000.000	2.879.753,87	0,14
SUPERIOR INDUSTRIES 6.00 17-25 15/06S	EUR	9.000.000	8.127.954,27	0,39
TRANSDIGM INC 8 20-25 08/04S	USD	5.000.000	4.761.394,98	0,23
WELLS FARGO 2.25 13-23 02/05A	EUR	10.000.000	9.996.557,60	0,49
<b>France</b>			<b>276.989.232,89</b>	<b>13,45</b>
AIR FRANCE - KLM 3.0 21-24 01/07A	EUR	6.000.000	5.892.654,84	0,29
ALD SA 0.375 19-23 18/07A	EUR	10.000.000	9.856.755,70	0,48
ALD SA 0.375 20-23 19/10A	EUR	5.000.000	4.874.132,95	0,24
ALTICE FRANCE SA 5.8750 18-27 01/02S	EUR	8.000.000	7.022.440,96	0,34
APRR SA 1.875 14-25 15/01A	EUR	1.100.000	1.063.719,44	0,05
AXA SA 5.125 13-43 04/07A	EUR	10.000.000	10.062.882,60	0,49
BANIJAY ENTERTAINMENT 3.5 20-25 01/03S	EUR	10.000.000	9.446.058,30	0,46
BFCM 1 22-25 23/05A	EUR	10.000.000	9.415.842,00	0,46
BFCM 3 13-23 28/11A 3.00 13-23 28/11A	EUR	1.200.000	1.203.660,58	0,06
BPCE SA 4.625 13-23 18/07A5 13-23 18/07A	EUR	14.000.000	14.120.480,08	0,69
BUREAU VERITAS 1.8750 18-25 06/01A	EUR	5.300.000	5.029.354,23	0,24
CAPGEMINI SE 2.50 15-23 01/07U	EUR	4.600.000	4.591.912,00	0,22
CMA CGM SA 7.50 20-26 15/01S	EUR	17.000.000	17.611.595,23	0,86
COMPAGNIE DE SAINT-G 1.75 20-23 03/04A	EUR	20.000.000	19.965.538,00	0,97
CONSTELLIUM SE 4.25 17-26 15/02S	EUR	21.000.000	20.299.688,22	0,99
ESSILORLUXOTTICA 0.25 20-24 05/01A	EUR	5.900.000	5.743.494,12	0,28
ESSILORLUXOTTIC SA 2.625 14-24 10/02A	EUR	5.000.000	4.997.084,00	0,24
FROMAGERIES BEL-SA 1.50 17-24 18/04A	EUR	10.000.000	9.656.730,00	0,47
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	EUR	18.000.000	17.317.566,18	0,84
KORIAN SA 4.125 21-XX 15/06A	GBP	5.000.000	4.301.429,79	0,21

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
LEGRAND SA 0.50 17-23 09/10A	EUR	1.000.000	983.055,42	0,05
LOXAM SAS 4.25 17-24 15/04S	EUR	13.487.000	13.456.683,65	0,65
LOXAM SAS 6.00 17-25 15/04S	EUR	3.169.248	2.988.350,25	0,15
LVMH MOET HENNESSY L 0 20-24 11/02A	EUR	7.200.000	7.002.014,26	0,34
MACIF SUB 5.50 13-23 08/03A	EUR	6.600.000	6.640.806,01	0,32
ORANGE SA 1.00 18-25 12/09A	EUR	5.000.000	4.689.440,35	0,23
ORANO SA 4.875 09-24 23/09A	EUR	5.000.000	5.128.745,70	0,25
PARTS EUROPE SA 6.5 20-25 17/07S	EUR	21.000.000	21.066.852,24	1,02
PERNOD RICARD SA 0.00 19-23 24/10U	EUR	1.400.000	1.367.246,12	0,07
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	EUR	4.400.000	4.181.772,19	0,20
QUATRIM 5.8750 19-24 31/01A	EUR	10.000.000	9.764.665,20	0,47
SCHNEIDER ELECTRIC 1.50 15-23 08/09A	EUR	4.700.000	4.663.371,26	0,23
SUEZ 2.75 13-23 09/10A	EUR	8.100.000	8.091.561,17	0,39
UBISOFT ENTERTA 1.289 18-23 30/01A	EUR	2.800.000	2.795.714,72	0,14
VERITAS SA 1.25 16-23 07/09A	EUR	1.700.000	1.695.935,13	0,08
<b>Hong-Kong</b>			<b>3.395.933,15</b>	<b>0,16</b>
LENOVO GP 4.75 18-23 29/03S	USD	3.630.000	3.395.933,15	0,16
<b>Iles Caimans</b>			<b>11.760.244,35</b>	<b>0,57</b>
ALIBABA GROUP 2.80 17-23 06/06S	USD	3.000.000	2.783.704,15	0,14
CK HUTCHISON FIN 16 1.25 16-23 06/04A	EUR	9.015.000	8.976.540,20	0,44
<b>Irlande</b>			<b>35.228.692,91</b>	<b>1,71</b>
AIB GROUP PLC 1.50 18-23 29/03A	EUR	3.035.000	3.026.789,84	0,15
FCA BANK SPA 0.00 21-24 16/04A	EUR	9.650.000	9.191.000,07	0,45
FCA BANK SPA IE 0.125 20-23 16/11A	EUR	4.325.000	4.196.585,52	0,20
FRESENIUS FINANCE IR 0 21-25 01/04A	EUR	10.000.000	8.917.473,90	0,43
LIBERTY MUT FIN EU 1.75 17-24 27/03A	EUR	318.000	309.553,98	0,02
PERMANENT TSB GROUP 2.125 19-24 26/09A	EUR	10.000.000	9.587.289,60	0,47
<b>Islande</b>			<b>36.881.671,09</b>	<b>1,79</b>
ARION BANK 0.625 20-24 27/05A	EUR	11.000.000	10.070.227,09	0,49
ARION BANK 1.00 18-23 20/03A	EUR	10.000.000	9.956.020,60	0,48
ARION BANKI HF 4.8750 22-24 21/12A	EUR	7.500.000	7.223.799,00	0,35
ISLANDSBANKI HF 0.500 20-23 20/11A	EUR	10.000.000	9.631.624,40	0,47
<b>Isle of Man</b>			<b>8.621.374,92</b>	<b>0,42</b>
PLAYTECH PLC 3.75 18-23 12/10S	EUR	8.679.234	8.621.374,92	0,42
<b>Italie</b>			<b>65.303.903,03</b>	<b>3,17</b>
AMCO - ASSET MANAGEM 1.5 20-23 17/07A	EUR	25.000.000	24.765.230,50	1,20
INTERNATIONAL DESIGN GR 6.5 18-25 15/11S	EUR	20.000.000	18.273.708,80	0,89
LEASYS S.P.A. 0 21-24 22/07A	EUR	16.000.000	15.059.974,56	0,73
LEASYS SPA 4.375 22-24 07/12A	EUR	7.200.000	7.204.989,17	0,35
<b>Luxembourg</b>			<b>144.805.692,71</b>	<b>7,03</b>
ALTICE FRANCE H 10.5000 20-27 15/05	USD	3.500.000	2.506.174,41	0,12
ALTICE FRANCE HOLDING 8.00 19-27 15/05S	EUR	15.000.000	11.145.822,60	0,54
ARCELORMITTAL SA 1.00 19-23 19/05A	EUR	14.000.000	13.889.238,02	0,67
ARD FINANCE SA 5.00 19-27 30/06S	EUR	4.405.200	2.981.278,13	0,14
BLACKSTONE PP E 0.1250 21-23 20/10A	EUR	21.450.000	20.472.201,75	0,99
CIRSA FINANCE INT 4.7500 19-25 22/05S	EUR	6.500.000	6.157.458,39	0,30
CIRSA FINANCE INT 6.2500 18-23 20/12S	EUR	6.378.521	6.351.963,97	0,31
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125 17-24 25/07A	EUR	9.370.000	9.180.510,02	0,45
LINCOLN FINANCING 3.625 19-24 01/04S	EUR	13.000.000	12.849.266,56	0,62
MOTION FINCO SARL 7.00 20-25 15/05S	EUR	10.000.000	9.983.347,70	0,48
ROSSINI SARL 6.75 18-25 30/10S	EUR	15.600.000	15.464.607,91	0,75
SIG COMBIBLOC P 1.8750 20-23 18/06A	EUR	28.000.000	27.822.355,12	1,35
SUMMER BC HOLDC 5.75 19-26 31/10S	EUR	7.000.000	6.001.468,13	0,29

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Maurice</b>			<b>4.604.767,27</b>	<b>0,22</b>
GREENKO INVESTMENT 4.875 16-23 16/08S	USD	5.000.000	4.604.767,27	0,22
<b>Norvège</b>			<b>6.304.737,59</b>	<b>0,31</b>
STATKRAFT AS 1.50 15-23 21/09A	EUR	6.361.000	6.304.737,59	0,31
<b>Pays-Bas</b>			<b>192.024.359,16</b>	<b>9,33</b>
ABB FINANCE 0.625 22-24 31/03A	EUR	5.000.000	4.844.302,90	0,24
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	EUR	7.000.000	7.000.734,30	0,34
ACHMEA BV 3.625 22-25 29/11A	EUR	2.000.000	1.981.009,60	0,10
DAIMLER INTL FI 0.2500 19-23 06/11A	EUR	7.000.000	6.839.685,02	0,33
DAIMLER TRUCK INT 1.25 22-25 06/04A	EUR	4.400.000	4.166.245,99	0,20
DUFREY ONE BV 2.50 17-24 15/10S	EUR	13.000.000	12.650.451,32	0,61
FERRARI N.V. 1.5 20-25 27/05A	EUR	16.300.000	15.431.275,20	0,75
FERRARI NV 1.50 16-23 16/03A	EUR	2.700.000	2.692.458,47	0,13
GAS NAT FENOSA 0.875 17-25 15/05A	EUR	1.300.000	1.211.430,50	0,06
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.25 21-24 13/10A	EUR	8.000.000	7.084.442,32	0,34
HEINEKEN NV 1.625 20-25 30/03A	EUR	10.000.000	9.605.593,60	0,47
LEASEPLAN CORP 0.1250 19-23 13/09A	EUR	22.000.000	21.466.810,42	1,04
NATIONALE-NEDERLANDEN 0.375 19-23 31/05A	EUR	3.400.000	3.370.051,91	0,16
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	EUR	13.000.000	12.640.160,52	0,61
PPF TELECOM GROUP 3.5 20-24 20/05A	EUR	22.810.000	22.494.107,51	1,09
RABOBANK 0.625 19-24 27/02A	EUR	8.000.000	7.772.718,64	0,38
RABOBANK 3.875 13-23 25/07A	EUR	6.162.000	6.198.902,13	0,30
STELLANTIS NV 3.375 20-23 07/07A	EUR	11.741.000	11.763.303,91	0,57
UNITED GROUP BV 4.875 17-24 01/07S	EUR	17.000.000	15.895.830,96	0,77
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3.75 22-24 25/11A	EUR	10.000.000	9.923.572,20	0,48
ZIGGO BOND CO BV 6.00 16-27 15/01S	USD	8.000.000	6.991.271,74	0,34
<b>Portugal</b>			<b>4.711.980,10</b>	<b>0,23</b>
CAIXA GERAL DEPOSITOS 1.25 19-24 25/11S	EUR	5.000.000	4.711.980,10	0,23
<b>République de Corée</b>			<b>11.316.166,21</b>	<b>0,55</b>
HANKOOK TIRE CO LTD 3.50 18-23 30/01S	USD	1.040.000	973.702,73	0,05
SK BROADBAND CO 3.8750 18-23 13/08S	USD	6.100.000	5.675.205,47	0,28
SK TELECOM CO LTD 3.75 18-23 16/04	USD	5.000.000	4.667.258,01	0,23
<b>Royaume-Uni</b>			<b>127.096.153,11</b>	<b>6,17</b>
AVIVA PLC 6.125 13-43 05/07A	EUR	6.440.000	6.492.158,98	0,32
CREDIT SUISSE LONDON 1.00 16-23 07/06A	EUR	3.400.000	3.347.301,84	0,16
FCE BANK PLC 1.615 16-23 11/05A	EUR	22.500.000	22.280.674,73	1,08
INTERCONT HOTELS GRP 1.625 20-24 08/10A	EUR	756.000	723.630,71	0,04
JAGUAR LAND ROVER 3.875 15-23 01/03S	GBP	7.920.000	8.864.829,17	0,43
JAGUAR LAND ROVER 5.625 13-23 01/02S/02S	USD	6.600.000	6.177.676,42	0,30
LLOYDS BANKING GR 1.00 16-23 09/11A	EUR	3.000.000	2.955.073,20	0,14
NATWEST MARKETS PLC 2 22-25 27/08A	EUR	6.426.000	6.111.527,36	0,30
SKY LIMITED 2.25 15-25 17/11A	EUR	4.000.000	3.849.971,08	0,19
STANDARD CHARTERED 3.95 13-23 11/01S	USD	20.000.000	18.743.470,68	0,91
THAMES WATER UTILITI 0.19 20-23 23/10A	EUR	10.000.000	9.739.228,00	0,47
VIRGIN MEDIA SEC FIN 5 17-27 15/04S	GBP	18.000.000	18.174.327,34	0,88
VIRGIN MONEY UK PLC 0.375 21-24 27/05A	EUR	20.000.000	19.636.283,60	0,95
<b>Suède</b>			<b>10.001.883,50</b>	<b>0,49</b>
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	EUR	10.000.000	10.001.883,50	0,49
<b>Suisse</b>			<b>19.168.759,10</b>	<b>0,93</b>
BANK JULIUS BAR AND CO 0.0 21-24 25/06A	EUR	10.000.000	9.437.378,30	0,46
UBS AG 1.50 16-24 30/11A	EUR	10.000.000	9.731.380,80	0,47
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>678.380.455,03</b>	<b>32,95</b>

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Allemagne</b>			<b>47.903.522,12</b>	<b>2,33</b>
ALLIANZ SE FL.R 13-XX 24/10A	EUR	15.000.000	14.916.441,60	0,72
HBV REAL ESTATE BK FL.R 17-27 28/06A/06	EUR	16.000.000	13.799.754,56	0,67
IKB DEUTSCHE INDUSTRIE FL.R 18-28 31/01A	EUR	22.000.000	19.187.325,96	0,93
<b>Autriche</b>			<b>28.419.900,00</b>	<b>1,38</b>
VOLKSBANK WIEN AG FL.R 17-27 06/10A	EUR	30.000.000	28.419.900,00	1,38
<b>Belgique</b>			<b>16.903.496,38</b>	<b>0,82</b>
BELFIUS BANQUE SA/NV FL.R 18-28 15/03A	EUR	17.100.000	16.903.496,38	0,82
<b>Espagne</b>			<b>106.855.342,56</b>	<b>5,19</b>
ABANCA CORP BANCARIA FL.R 18-XX 02/01Q	EUR	6.000.000	5.908.142,10	0,29
AMADEUS IT GROUP FL.R 22-24 25/01Q	EUR	26.300.000	26.295.355,95	1,28
BANCO DE SABADELL FL.R 17-XX 23/11Q	EUR	7.000.000	6.840.905,96	0,33
BANCO SANTANDER SA FL.R 17-XX 15/03Q	EUR	12.000.000	10.610.830,68	0,52
BANCO SANTANDER SA FL.R 22-24 05/05Q	EUR	14.200.000	14.325.567,62	0,70
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	EUR	12.000.000	11.783.250,72	0,57
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 19/03Q	EUR	5.400.000	5.265.596,43	0,26
CAIXABANK SA FL.R 19-29 15/02A	EUR	4.000.000	3.928.506,76	0,19
IBERCAJA BANCO SAU FL.R 18-XX 06/01Q	EUR	23.000.000	21.897.186,34	1,06
<b>États-Unis</b>			<b>83.678.234,90</b>	<b>4,06</b>
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-24 25/04Q	EUR	12.000.000	12.001.771,44	0,58
DEUTSCHE BANK AG NEW FL.R 20-24 18/09S	USD	7.000.000	6.340.280,08	0,31
DEUTSCHE POSTBANK SUB FL.R 04-XX 29/12S	EUR	5.000.000	3.570.739,30	0,17
DEUTSCHE POST FD III FL.R 05-XX 07/06A	EUR	12.000.000	8.620.198,92	0,42
GOLDMAN SACHS GROUP FL.R 21-24 30/04A	EUR	15.000.000	14.822.927,10	0,72
GOLDMAN SACHS GROUP FL.R 22-25 07/02Q02Q	EUR	14.000.000	13.971.778,38	0,68
JPMORGAN CHASE FL.R 21-25 10/12S	USD	13.000.000	11.290.581,35	0,55
LIBERTY MUTUAL GROUP FL.R 19-59 23/05A	EUR	8.000.000	7.078.441,68	0,34
WELLS FARGO FL.R 20-25 04/05A	EUR	6.200.000	5.981.516,65	0,29
<b>Finlande</b>			<b>17.530.599,28</b>	<b>0,85</b>
SBB TREASURY OY FL.R 22-24 08/02Q	EUR	18.840.000	17.530.599,28	0,85
<b>France</b>			<b>29.699.790,54</b>	<b>1,44</b>
AXA SA FL.R 04-XX 29/12A	EUR	4.621.000	4.246.019,99	0,21
EDF SA FL.R 13-23 29/01S	USD	22.900.000	21.448.041,67	1,04
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 15-XX 29/04A	EUR	4.000.000	4.005.728,88	0,19
<b>Irlande</b>			<b>4.925.716,40</b>	<b>0,24</b>
BANK OF IRELAND GRP FL.R 19-24 08/07A	EUR	5.000.000	4.925.716,40	0,24
<b>Italie</b>			<b>39.328.978,26</b>	<b>1,91</b>
BANCA IFIS SPA FL.R 17-27 17/10A	EUR	10.200.000	9.704.745,93	0,47
BANCA POPOLARE DELL FL.R 22-25 30/06A	EUR	5.900.000	5.761.389,18	0,28
ENEL SPA FL.R 13-73 24/09S	USD	10.000.000	9.410.702,85	0,46
MOONEY GROUP SPA FL.R 19-26 17/12Q	EUR	5.000.000	4.753.913,60	0,23
UNICREDIT SPA FL.R 17-49 03/12S	EUR	10.000.000	9.698.226,70	0,47
<b>Luxembourg</b>			<b>44.368.840,68</b>	<b>2,16</b>
HANNOVER FINANCE FL.R 12-43 30/06A	EUR	25.000.000	25.080.524,50	1,22
LION/POLARIS LUX 4 S FL.R 21-26 01/07Q	EUR	9.000.000	8.434.266,93	0,41
ROSSINI SARL FL.R 19-25 30/10Q	EUR	11.000.000	10.854.049,25	0,53
<b>Norvège</b>			<b>9.018.653,65</b>	<b>0,44</b>
DNB BANK ASA FL.R 18-28 20/03A	EUR	9.100.000	9.018.653,65	0,44
<b>Pays-Bas</b>			<b>133.626.906,87</b>	<b>6,49</b>
ABB FINANCE FL.R 22-24 31/03Q	EUR	11.000.000	11.045.895,85	0,54
ABN AMRO BANK FL.R 17-28 27/03S	USD	10.000.000	9.209.437,68	0,45
ACHMEA BV FL.R 13-43 04/04A	EUR	15.000.000	15.052.078,05	0,73

## Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ATRADIUS FINANCE BV FL.R 14-44 23/09A09A	EUR	10.000.000	9.885.620,20	0,48
DAIMLER TRUCK INTL FL.R 22-23 06/10Q	EUR	7.800.000	7.811.526,92	0,38
HEIMSTADEN BOST FL.R 22-24 19/01Q	EUR	12.000.000	11.447.147,52	0,56
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-XX 22/02A	EUR	6.800.000	6.764.729,35	0,33
ING GROUP NV FL.R 17-28 11/04A	EUR	25.000.000	24.895.989,25	1,21
IPD 3 B.V. FL.R 20-25 01/12Q	EUR	6.550.000	6.446.018,16	0,31
SUMMER BIDCO FL.R 19-25 15/11S	EUR	8.651.743	6.319.309,69	0,31
TENNET HOLDING BV FL.R 17-XX 01/06A	EUR	10.000.000	9.742.783,40	0,47
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 13-XX 04/09A	EUR	15.000.000	15.006.370,80	0,73
<b>Portugal</b>			<b>20.944.056,03</b>	<b>1,02</b>
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 17-27 07/12A	EUR	11.600.000	10.226.676,00	0,50
BCP FL.R 22-25 25/10A	EUR	3.600.000	3.713.870,09	0,18
CAIXA GERAL DEPOSITOS FL.R 18-28 28/06A	EUR	7.000.000	7.003.509,94	0,34
<b>Royaume-Uni</b>			<b>52.434.973,79</b>	<b>2,55</b>
BARCLAYS BANK PLC FL.R 05-XX 15/03Q	EUR	18.000.000	12.947.299,38	0,63
BARCLAYS PLC FL.R 17-28 07/02A	EUR	10.000.000	9.931.711,60	0,48
CREDIT SUISSE LONDON FL.R 22-24 31/05Q	EUR	16.600.000	16.076.444,63	0,78
HSBC HLDGS FL.R 15-XX 29/09S	EUR	7.000.000	6.930.032,90	0,34
STANDARD CHARTERED FL.R 17-XX 02/04S	USD	7.000.000	6.549.485,28	0,32
<b>Suède</b>			<b>42.741.443,57</b>	<b>2,08</b>
SVENSKA HANDELSBK AB FL.R 18-28 02/03A	EUR	13.000.000	12.932.107,63	0,63
TELIA COMPANY AB FL.R 17-78 04/04A	EUR	1.487.000	1.482.974,67	0,07
VERISURE HOLDING AB FL.R 20-25 23/04Q	EUR	13.248.000	13.253.732,02	0,64
VOLVO TREASURY AB FL.R 22-24 31/05Q	EUR	15.000.000	15.072.629,25	0,73
<b>Obligations convertibles</b>			<b>16.591.413,76</b>	<b>0,81</b>
<b>Belgique</b>			<b>11.875.463,70</b>	<b>0,58</b>
BNP PARIBAS FORTIS CV FL.R 07-XX 19/03Q	EUR	15.000.000	11.875.463,70	0,58
<b>France</b>			<b>4.715.950,06</b>	<b>0,23</b>
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	288.840	4.715.950,06	0,23
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>47.928.808,29</b>	<b>2,33</b>
<b>Obligations</b>			<b>40.124.611,10</b>	<b>1,95</b>
<b>Autriche</b>			<b>18.727.411,60</b>	<b>0,91</b>
KOMMUNALKREDIT	EUR	20.000.000	18.727.411,60	0,91
<b>Estonie</b>			<b>9.452.285,60</b>	<b>0,46</b>
AKTSIASELTS LUMINOR BA 0.79 20-24 03/12A	EUR	10.000.000	9.452.285,60	0,46
<b>Luxembourg</b>			<b>6.743.701,44</b>	<b>0,33</b>
MONICHEM HOLDCO 3 5.25 19-25 15/03A	EUR	7.000.000	6.743.701,44	0,33
<b>Royaume-Uni</b>			<b>5.201.212,46</b>	<b>0,25</b>
RENTOKIL INITIAL 0.95 17-24 22/11A	EUR	5.471.000	5.201.212,46	0,25
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>7.804.197,19</b>	<b>0,38</b>
<b>Portugal</b>			<b>7.804.197,19</b>	<b>0,38</b>
BANCO COMERCIAL PORTU FL.R 22-33 05/12A	EUR	8.800.000	7.804.197,19	0,38
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>30.766.783,03</b>	<b>1,49</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>30.766.783,03</b>	<b>1,49</b>
<b>France</b>			<b>30.766.783,03</b>	<b>1,49</b>
BTP-TRESORERIE - C CAP	EUR	2.869	30.766.783,03	1,49
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>2.011.736.306,52</b>	<b>97,71</b>

**Tikehau Fund - Tikehau Global Short Duration  
(liquidé le 22/12/22)**

## Tikehau Fund - Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 22/12/22

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>425.193,48</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		400.285,93
Intérêts bancaires		24.899,74
Autres revenus		7,81
<b>Dépenses</b>		<b>144.473,41</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	57.493,61
Commissions d'administration	5	27.459,45
Frais de domiciliation		55,04
Frais d'audit		1.111,21
Frais légaux		6.453,46
Frais de transaction	2.10	5.279,08
Rémunération administrateurs		2.629,48
Taxe d'abonnement	6	1.203,50
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.986,97
Frais bancaires		971,08
Autres dépenses	10	39.830,53
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>280.720,07</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	-589.592,11
- contrats de change à terme	2.7	350.180,25
- change	2.4	-509.894,75
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-468.586,54</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	283.502,18
- contrats de change à terme	2.7	41.178,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-143.906,36</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		81.183,78
Rachats d'actions de capitalisation		-11.764.351,03
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-11.827.073,61</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>11.827.073,61</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>-</b>

## Tikehau Fund - Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)

### Statistiques

		22/12/22	31/12/21	31/12/20
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	-	<b>11.827.073,61</b>	<b>29.977.338,42</b>
<b>R - USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	2.458,968	343,968
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	105,20	106,22
<b>I - USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	108.263,000	39.061,319
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	106,74	107,18
<b>E - USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	10,000	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	107,99	108,21
<b>I - EUR - Hedged - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	99,904	210.061,904
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	99,04	100,21

## Tikehau Fund - Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 22/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 22/12/22
<b>R - USD - Capitalisation</b>	2.458,968	788,000	3.246,968	0,000
<b>I - USD - Capitalisation</b>	108.263,000	0,000	108.263,000	0,000
<b>E - USD - Capitalisation</b>	10,000	0,000	10,000	0,000
<b>I - EUR - Hedged - Capitalisation</b>	99,904	0,000	99,904	0,000

## **Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets**

## Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

---

### Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>620.122.728,07</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	567.936.141,80
<i>Prix de revient</i>		569.930.558,74
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	728.448,88
<i>Options achetées au prix de revient</i>		1.702.456,20
Avoirs en banque et liquidités		34.372.670,71
A recevoir sur investissements vendus		1.200.000,00
A recevoir sur souscriptions		851.948,07
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	2.429.758,81
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	11.969.532,15
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		613.432,61
Autres actifs		20.795,04
<b>Passifs</b>		<b>10.085.875,41</b>
Découvert bancaire		7.184.312,18
A payer sur rachats		1.451.240,90
Commissions de gestion à payer	3	1.296.568,17
Commissions d'administration à payer	5	68.956,71
Commissions de performance à payer	4	12.484,35
Autres passifs		72.313,10
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>610.036.852,66</b>

# Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>8.702.803,91</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		7.461.042,32
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		726.098,88
Intérêts bancaires		454.333,42
Rétrocessions de frais de gestion		57.642,60
Autres revenus		3.686,69
<b>Dépenses</b>		<b>10.341.883,04</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	9.189.619,29
Commissions de performance	4	12.484,35
Commissions d'administration	5	227.429,06
Frais de domiciliation		15.155,14
Frais d'audit		29.702,60
Frais légaux		25.123,15
Frais de transaction	2.10	313.077,02
Rémunération administrateurs		7.189,32
Taxe d'abonnement	6	306.078,25
Intérêts payés sur découvert bancaire		100.522,55
Frais bancaires		1.013,02
Autres dépenses	10	114.489,29
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-1.639.079,13</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	-33.583.795,85
- options	2.6	8.141.104,11
- contrats de change à terme	2.7	-36.738.111,17
- contrats futures	2.8	29.366.750,10
- change	2.4	41.345.532,66
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>6.892.400,72</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-98.039.133,89
- options	2.6	3.090.062,98
- contrats de change à terme	2.7	1.264.821,66
- contrats futures	2.8	13.140.473,01
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-73.651.375,52</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		156.635.567,59
Rachats d'actions de capitalisation		-362.037.941,97
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-279.053.749,90</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>889.090.602,56</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>610.036.852,66</b>

## Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

### Statistiques

		31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>610.036.852,66</b>	<b>889.090.602,56</b>
<b>C - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		24.563,619	24.970,926
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.500,73	1.630,01
<b>E - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		16.698,520	22.925,026
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	741,69	804,79
<b>I - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		30.194,332	30.722,332
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	593,26	648,20
<b>R - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		650.912,623	856.322,681
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	625,04	687,47
<b>F - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		75.530,277	133.241,567
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	519,31	567,86
<b>I-R - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		56.436,820	81.600,212
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	592,84	647,96
<b>R - CHF - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		2.725,000	2.775,000
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	92,40	102,12
<b>SI - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		106.141,781	142.586,859
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	594,43	648,84

## Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 31/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/22
<b>C - EUR - Capitalisation</b>	24.970,926	5,344	412,651	24.563,619
<b>E - EUR - Capitalisation</b>	22.925,026	0,000	6.226,506	16.698,520
<b>I - EUR - Capitalisation</b>	30.722,332	17.062,000	17.590,000	30.194,332
<b>R - EUR - Capitalisation</b>	856.322,681	165.953,477	371.363,535	650.912,623
<b>F - EUR - Capitalisation</b>	133.241,567	29.371,735	87.083,024	75.530,277
<b>I-R - EUR - Capitalisation</b>	81.600,212	21.499,269	46.662,662	56.436,820
<b>R - CHF - Capitalisation</b>	2.775,000	0,000	50,000	2.725,000
<b>SI - EUR - Capitalisation</b>	142.586,859	10.900,015	47.345,093	106.141,781

# Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

## Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>429.153.253,64</b>	<b>70,35</b>
<b>Actions</b>			<b>368.241.555,64</b>	<b>60,36</b>
<b>Allemagne</b>			<b>18.347.280,00</b>	<b>3,01</b>
BEIERSDORF AG	EUR	171.150	18.347.280,00	3,01
<b>Espagne</b>			<b>12.279.168,90</b>	<b>2,01</b>
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	252.918	12.279.168,90	2,01
<b>États-Unis</b>			<b>212.885.201,65</b>	<b>34,90</b>
ACTIVISION BLIZZARD	USD	205.500	14.748.066,38	2,42
ADOBE INC	USD	40.050	12.635.847,28	2,07
ALPHABET INC -A-	USD	264.850	21.907.575,59	3,59
AMAZON.COM INC	USD	141.660	11.155.899,31	1,83
ARISTA NETWORKS INC	USD	130.010	14.790.900,01	2,42
CLOROX CO	USD	97.400	12.814.083,35	2,10
COCA-COLA CO	USD	197.600	11.783.936,62	1,93
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	188.000	13.886.954,48	2,28
HERSHEY	USD	43.800	9.508.991,70	1,56
JOHNSON & JOHNSON	USD	72.000	11.924.061,31	1,95
MICROSOFT CORP	USD	108.100	24.304.637,88	3,98
NVR INC	USD	3.540	15.308.239,07	2,51
STARBUCKS CORP	USD	113.000	10.509.164,21	1,72
VISA INC -A-	USD	92.320	17.981.908,97	2,95
WATERS	USD	29.968	9.624.935,49	1,58
<b>Finlande</b>			<b>13.387.794,00</b>	<b>2,19</b>
KONE OYJ -B-	EUR	277.180	13.387.794,00	2,19
<b>Pays-Bas</b>			<b>8.562.148,40</b>	<b>1,40</b>
HEINEKEN NV	EUR	97.430	8.562.148,40	1,40
<b>Royaume-Uni</b>			<b>94.182.475,86</b>	<b>15,44</b>
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	711.155	17.134.429,62	2,81
DOMINO S PIZZA	GBP	3.674.103	12.153.805,96	1,99
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	285.700	15.281.140,99	2,50
INTERTEK GROUP PLC	GBP	234.000	10.642.719,43	1,74
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	296.040	19.205.300,86	3,15
UNILEVER	EUR	421.700	19.765.079,00	3,24
<b>Suisse</b>			<b>8.597.486,83</b>	<b>1,41</b>
NESTLE SA REG SHS	CHF	79.215	8.597.486,83	1,41
<b>Obligations</b>			<b>50.769.916,04</b>	<b>8,32</b>
<b>Allemagne</b>			<b>1.802.071,78</b>	<b>0,30</b>
SYMRISE AG 1.3750 20-27 01/07A	EUR	2.000.000	1.802.071,78	0,30
<b>Danemark</b>			<b>1.273.051,98</b>	<b>0,21</b>
H.LUNDBECK AS 0.875 20-27 14/10A	EUR	1.500.000	1.273.051,98	0,21
<b>États-Unis</b>			<b>11.477.075,35</b>	<b>1,88</b>
BERKSHIRE HATHAWAY FI 1.5 22-30 18/03A	EUR	3.000.000	2.535.508,20	0,42
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	EUR	1.000.000	919.766,87	0,15
IQVIA INC 2.25 19-28 15/01S	EUR	2.000.000	1.765.688,22	0,29
MOODY'S CORPORATION 0.95 19-30 25/02A	EUR	2.000.000	1.637.034,22	0,27
NASDAQ INC 1.7500 19-29 28/03A	EUR	1.000.000	867.474,18	0,14
STRYKER CORP 0.75 19-29 01/03A	EUR	2.000.000	1.666.075,08	0,27
ZIMMER BIOMET HLDG 1.164 19-27 15/11A	EUR	2.400.000	2.085.528,58	0,34

# Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

## Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>France</b>			<b>12.226.286,68</b>	<b>2,00</b>
ACCOR SA 2.375 21-28 29/11A	EUR	3.000.000	2.580.443,16	0,42
BUREAU VERITAS 1.125 19-27 18/01A	EUR	3.000.000	2.665.813,44	0,44
EIFFAGE SA 1.6250 20-27 14/01A	EUR	2.000.000	1.708.307,76	0,28
ELIS SA 4.1250 22-27 24/05A	EUR	800.000	780.828,88	0,13
LOXAM SAS 3.75 19-26 15/07S	EUR	2.000.000	1.812.437,02	0,30
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	EUR	2.000.000	1.896.432,14	0,31
VERALLIA FRANCE SA 1.875 21-31 10/11A11A	EUR	1.000.000	782.024,28	0,13
<b>Irlande</b>			<b>891.747,39</b>	<b>0,15</b>
FRESENIUS FINANCE IR 0 21-25 01/04A	EUR	1.000.000	891.747,39	0,15
<b>Luxembourg</b>			<b>4.589.351,99</b>	<b>0,75</b>
EUROFINS SCIENTIFIC 4 22-29 06/07A06/07A	EUR	2.000.000	1.962.176,90	0,32
HIGHLAND HOLDINGS 0.318 21-26 15/12A/12A	EUR	3.000.000	2.627.175,09	0,43
<b>Norvège</b>			<b>2.657.902,11</b>	<b>0,44</b>
ADEVINTA ASA 3 20-27 05/11S	EUR	3.000.000	2.657.902,11	0,44
<b>Pays-Bas</b>			<b>9.946.534,69</b>	<b>1,63</b>
DAVIDE CAMPARI-MILAN 1.25 20-27 06/10A	EUR	3.000.000	2.596.502,22	0,43
FERRARI N.V. 1.5 20-25 27/05A	EUR	1.000.000	946.704,00	0,16
ING GROEP NV 4.8750 22-27 14/11A	EUR	1.000.000	1.018.809,34	0,17
JDE PEET'S B.V. 0.5 21-29 16/06A	EUR	1.000.000	796.920,09	0,13
JDE PEET'S B.V. 0 21-26 16/06A	EUR	2.000.000	1.775.165,80	0,29
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	EUR	1.000.000	972.320,04	0,16
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	EUR	1.000.000	991.299,53	0,16
WABTEC TRAN 1.2500 21-27 03/12U	EUR	1.000.000	848.813,67	0,14
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.798.623,44</b>	<b>0,46</b>
INTERCONT HOTELS GRP 1.625 20-24 08/10A	EUR	1.000.000	957.183,48	0,16
INTERCONT HOTELS GRP 2.125 18-27 15/11A	EUR	2.000.000	1.841.439,96	0,30
<b>Suède</b>			<b>3.107.270,63</b>	<b>0,51</b>
ESSITY AB 0.25 21-31 08/02A	EUR	1.768.000	1.292.633,81	0,21
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	EUR	2.000.000	1.814.636,82	0,30
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>10.141.781,96</b>	<b>1,66</b>
<b>France</b>			<b>3.529.585,80</b>	<b>0,58</b>
BNP PARIBAS SA FL.R 20-28 19/02A	EUR	3.000.000	2.551.101,18	0,42
BURGER KING FRANCE SAS FL.R 21-26 01/11Q	EUR	1.000.000	978.484,62	0,16
<b>Italie</b>			<b>999.074,40</b>	<b>0,16</b>
FIBER BID FL.R 22-27 25/10Q	EUR	1.000.000	999.074,40	0,16
<b>Luxembourg</b>			<b>2.960.195,25</b>	<b>0,49</b>
ROSSINI SARL FL.R 19-25 30/10Q	EUR	3.000.000	2.960.195,25	0,49
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.652.493,84</b>	<b>0,27</b>
ING GROEP NV FL.R 21-28 29/09A	EUR	2.000.000	1.652.493,84	0,27
<b>Suède</b>			<b>1.000.432,67</b>	<b>0,16</b>
VERISURE HOLDING AB FL.R 20-25 23/04Q	EUR	1.000.000	1.000.432,67	0,16
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>1.236.422,89</b>	<b>0,20</b>
<b>Actions</b>			<b>222.659,73</b>	<b>0,04</b>
<b>États-Unis</b>			<b>222.659,73</b>	<b>0,04</b>
STARWOOD ERE CO-INVEST L.L.C.	USD	50.000	222.659,73	0,04
<b>Obligations</b>			<b>1.013.763,16</b>	<b>0,17</b>

## Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.013.763,16</b>	<b>0,17</b>
RENTOKIL INITIAL FIN 4.375 22-30 27/06AA	EUR	1.000.000	1.013.763,16	0,17
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>77.822.630,05</b>	<b>12,76</b>
<b>Bons du trésor</b>			<b>77.822.630,05</b>	<b>12,76</b>
<b>France</b>			<b>77.822.630,05</b>	<b>12,76</b>
FRANCE ZCP 110123	EUR	38.040.000	38.016.858,70	6,23
FRANCE ZCP 220323	EUR	40.000.000	39.805.771,35	6,53
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>59.723.835,22</b>	<b>9,79</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>59.723.835,22</b>	<b>9,79</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>59.723.835,22</b>	<b>9,79</b>
TIKEHAU SHORT DURATION E-ACC-EUR*	EUR	450.270	59.723.835,22	9,79
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>567.936.141,80</b>	<b>93,10</b>

Se référer à la note 2.5\*

## **Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit**

## Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

---

### Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>38.061.193,84</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	32.983.001,23
<i>Prix de revient</i>		36.843.867,50
Avoirs en banque et liquidités		3.826.101,73
A recevoir sur souscriptions		749.999,98
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	40.163,33
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		461.927,57
<b>Passifs</b>		<b>1.171.845,94</b>
Découvert bancaire		10.000,00
A payer sur investissements achetés		1.125.450,95
Commissions de gestion à payer	3	28.346,08
Commissions d'administration à payer	5	3.057,28
Autres passifs		4.991,63
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>36.889.347,90</b>

# Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>1.402.070,24</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.387.270,68
Intérêts bancaires		6.880,34
Autres revenus		7.919,22
<b>Dépenses</b>		<b>266.707,87</b>
Commissions de gestion et de la Société de Gestion	3	147.797,67
Commissions d'administration	5	24.099,23
Frais de domiciliation		6.092,66
Frais d'audit		1.216,39
Frais légaux		28.808,85
Frais de transaction	2.10	4.263,79
Rémunération administrateurs		2.495,12
Taxe d'abonnement	6	14.678,66
Intérêts payés sur découvert bancaire		5.138,03
Frais bancaires		914,66
Autres dépenses	10	31.202,81
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.135.362,37</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.3	-1.630.200,42
- contrats de change à terme	2.7	-328.153,49
- change	2.4	202.764,26
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-620.227,28</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-3.516.833,17
- contrats de change à terme	2.7	51.407,57
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-4.085.652,88</b>
Dividendes versés	8	-4,93
Souscriptions d'actions de capitalisation		11.429.333,33
Rachats d'actions de capitalisation		-155.034,54
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>7.188.640,98</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>29.700.706,92</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>36.889.347,90</b>

# Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

## Statistiques

		31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>36.889.347,90</b>	<b>29.700.706,92</b>
<b>R - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		14.296,836	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	84,74	98,57
<b>E- EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	86,07	98,92
<b>I-EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		116.857,404	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,40	98,71
<b>I-USD - Hedged - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		100,000	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	87,37	99,02
<b>I-R-A- EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,57	98,71
<b>F- EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		1.000,500	1.000,500
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,01	98,55
<b>S - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,88	98,88
<b>SF - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,66	98,79
<b>SI - EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		299.900,000	299.900,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,38	98,67
<b>SI-R-A-EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,98	98,88
<b>I-R-D - EUR - Distribution</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	84,10	98,71
<b>F-Dis-EUR - Distribution</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	81,55	98,33
<b>R-DIS - EUR - Distribution</b>			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	83,79	98,61

## Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/22 au 31/12/22

	Nombre d'actions au 01/01/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/22
R - EUR - Capitalisation	1,000	16.144,277	1.848,441	14.296,836
E- EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
I-EUR - Capitalisation	1,000	116.856,404	0,000	116.857,404
I -USD - Hedged - Capitalisation	100,000	0,000	0,000	100,000
I-R-A- EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
F- EUR - Capitalisation	1.000,500	0,000	0,000	1.000,500
S - EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
SF - EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
SI - EUR - Capitalisation	299.900,000	0,000	0,000	299.900,000
SI-R-A-EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
I-R-D - EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000
F-Dis-EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000
R-DIS - EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000

# Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

## Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>29.851.097,19</b>	<b>80,92</b>
<b>Obligations</b>			<b>18.749.764,38</b>	<b>50,83</b>
<b>Allemagne</b>			<b>2.656.536,11</b>	<b>7,20</b>
BLITZ F 6.00 18-26 30/07S	EUR	527.519	497.854,61	1,35
HAPAG LLOYD 2.50 21-28 15/04S	EUR	500.000	444.073,73	1,20
NIDDA BONDCO GMBH 5.00 17-25 30/09S	EUR	700.000	605.868,08	1,64
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	EUR	400.000	343.111,60	0,93
PCF GMBH 4.75 21-26 15/04S	EUR	200.000	167.140,77	0,45
VERTICAL HOLDCO GMBH 6.625 20-28 15/07S	EUR	720.000	598.487,32	1,62
<b>Autriche</b>			<b>604.711,59</b>	<b>1,64</b>
SAPPI PAPIER HOLDING 3.625 21-28 24/03S	EUR	700.000	604.711,59	1,64
<b>Bermudes</b>			<b>322.967,43</b>	<b>0,88</b>
CHINA WATER AFFAIRS 4.85 21-26 18/05S	USD	400.000	322.967,43	0,88
<b>Espagne</b>			<b>2.283.607,93</b>	<b>6,19</b>
AEDAS HOMES SAU 4 21-26 15/08S-26 21/05S	EUR	700.000	591.869,07	1,60
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	EUR	700.000	583.462,36	1,58
GESTAMP AUTOMOCION 3.25 18-26 30/04S	EUR	600.000	569.873,14	1,54
VIA CELERE DESARROLL 5.25 21-26 25/03S	EUR	600.000	538.403,36	1,46
<b>États-Unis</b>			<b>1.582.553,22</b>	<b>4,29</b>
ARDAGH METAL PACK 3 21-29 12/09S	EUR	400.000	294.012,36	0,80
BALL CORP 1.5000 19-27 15/03S	EUR	600.000	532.962,67	1,44
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	EUR	400.000	328.573,21	0,89
NEINOR HOMES SA 4.50 21-26 15/10S	EUR	500.000	427.004,98	1,16
<b>Finlande</b>			<b>593.216,10</b>	<b>1,61</b>
SPA HOLDINGS 3 OY 3.625 21-28 04/02S	EUR	700.000	593.216,10	1,61
<b>France</b>			<b>3.309.571,21</b>	<b>8,97</b>
CMA CGM SA 7.50 20-26 15/01S	EUR	600.000	621.585,71	1,69
CONSTELLIUM SE 4.25 17-26 15/02S	EUR	700.000	676.656,27	1,83
FAURECIA 2.625 18-25 15/06S	EUR	600.000	547.690,72	1,48
KORIAN SA 4.125 21-XX 15/06A	GBP	500.000	430.142,99	1,17
LOXAM 5.75 19-27 15/07S	EUR	700.000	601.141,70	1,63
VERALLIA SASU 1.625 21-28 14/05A	EUR	500.000	432.353,82	1,17
<b>Irlande</b>			<b>679.308,45</b>	<b>1,84</b>
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	EUR	700.000	679.308,45	1,84
<b>Luxembourg</b>			<b>1.259.041,64</b>	<b>3,41</b>
ARD FINANCE SA 5.00 19-27 30/06S	EUR	900.000	609.087,06	1,65
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	EUR	800.000	649.954,58	1,76
<b>Maurice</b>			<b>1.135.001,19</b>	<b>3,08</b>
CLEAN RENEWABLE PWR 4.25 21-27 25/03S	USD	382.000	311.160,10	0,84
GREENKO INVESTMENT 4.875 16-23 16/08S	USD	500.000	460.476,73	1,25
INDIA GREEN ENERGY 5.375 20-24 29/04S	USD	400.000	363.364,36	0,99
<b>Mexique</b>			<b>319.626,95</b>	<b>0,87</b>
NEMAK SAB CV 2.25 21-28 20/07A	EUR	400.000	319.626,95	0,87
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.570.404,80</b>	<b>4,26</b>
SIGMA HOLDCO B.V 5.75 18-26 15/05S	EUR	750.000	542.264,00	1,47
TRIVIUM PACKAGING 3.75 19-26 15/08S5/08S	EUR	600.000	550.596,71	1,49
VZ SECURED FINANCING 3.5 22-32 15/01S	EUR	500.000	392.662,72	1,06
WABTEC TRAN 1.2500 21-27 03/12U	EUR	100.000	84.881,37	0,23

## Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Pologne</b>			<b>316.361,38</b>	<b>0,86</b>
CANPACK SA 2.375 20-27 01/11S	EUR	400.000	316.361,38	0,86
<b>Royaume-Uni</b>			<b>1.655.528,74</b>	<b>4,49</b>
MAISON FINCO PL 6.0000 21-27 31/10S	GBP	500.000	411.529,90	1,12
NOMAD FOODS BONDCO 2.50 21-28 24/06S	EUR	500.000	425.535,72	1,15
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	600.000	463.851,27	1,26
ZENITH FINCO PL 6.5000 22-27 30/06S	GBP	400.000	354.611,85	0,96
<b>Suède</b>			<b>461.327,64</b>	<b>1,25</b>
VOLVO CAR AB 4.25 22-28 31/05A	EUR	500.000	461.327,64	1,25
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>10.603.448,38</b>	<b>28,74</b>
<b>Allemagne</b>			<b>745.247,94</b>	<b>2,02</b>
COMMERZBANK AG FL.R 20-99 31/12A	EUR	800.000	745.247,94	2,02
<b>Autriche</b>			<b>728.239,77</b>	<b>1,97</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	EUR	800.000	728.239,77	1,97
<b>Danemark</b>			<b>492.934,27</b>	<b>1,34</b>
DANSKE BANK SUB FL.R 17-XX 28/09S	USD	550.000	492.934,27	1,34
<b>Espagne</b>			<b>1.174.523,70</b>	<b>3,18</b>
BANKINTER SA FL.R 20-XX 17/10Q	EUR	600.000	591.381,40	1,60
MASARIA INVEST SAU FL.R 22-28 31/03Q	EUR	600.000	583.142,30	1,58
<b>France</b>			<b>1.243.808,54</b>	<b>3,37</b>
BNP PAR FL.R 15-XX 19/08S	USD	500.000	465.645,45	1,26
CREDIT AGRICOLE REGS SUB FL.R 16-66 23/12Q	USD	300.000	285.741,43	0,77
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 21-XX 15/02A	EUR	600.000	492.421,66	1,33
<b>Irlande</b>			<b>1.310.454,66</b>	<b>3,55</b>
AIB GROUP PLC FL.R 20-49 31/12S	EUR	800.000	750.439,09	2,03
BANK OF IRELAND FL.R 20-XX 01/03S	EUR	600.000	560.015,57	1,52
<b>Italie</b>			<b>1.198.049,23</b>	<b>3,25</b>
BANCA POPOLARE FL.R 22-33 20/01A	EUR	500.000	520.791,94	1,41
UNICREDIT SPA FL.R 21-XX 03/06S	EUR	900.000	677.257,29	1,84
<b>Jersey</b>			<b>356.331,04</b>	<b>0,97</b>
ORIFLAME INVEST FL.R 21-26 04/05Q	EUR	600.000	356.331,04	0,97
<b>Luxembourg</b>			<b>538.252,09</b>	<b>1,46</b>
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 17-XX 13/11A	EUR	600.000	538.252,09	1,46
<b>Pays-Bas</b>			<b>908.269,23</b>	<b>2,46</b>
DE VOLKSBANK FL.R 7 22-XX 15/12S	EUR	500.000	449.758,93	1,22
NG GROUP NV FL.R 19-XX 16/11S	USD	550.000	458.510,30	1,24
<b>Royaume-Uni</b>			<b>1.336.907,90</b>	<b>3,62</b>
LLOYDS BANKING FL.R 22-49 31/12Q	GBP	400.000	454.526,56	1,23
NATWEST GROUP PLC FL.R 20-XX 31/03Q	GBP	500.000	475.177,36	1,29
VIRGIN MONEY UK PLC FL.R 22-XX 08/06S	GBP	400.000	407.203,98	1,10
<b>Suède</b>			<b>570.430,01</b>	<b>1,55</b>
REN10 HOLDING A FL.R 22-27 01/02Q	EUR	600.000	570.430,01	1,55
<b>Obligations convertibles</b>			<b>497.884,43</b>	<b>1,35</b>
<b>Royaume-Uni</b>			<b>497.884,43</b>	<b>1,35</b>
STANDARD CHARTERED FL.R 20-XX 26/01S	USD	550.000	497.884,43	1,35
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>1.373.189,36</b>	<b>3,72</b>
<b>Obligations</b>			<b>834.400,90</b>	<b>2,26</b>

## Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

### Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>États-Unis</b>			<b>513.555,96</b>	<b>1,39</b>
OLYMPUS WATER US HOLD 5.375 21-29 01/10S	EUR	700.000	513.555,96	1,39
<b>Italie</b>			<b>320.844,94</b>	<b>0,87</b>
FABBRICA ITA SINTETIC 5.625 22-27 01/08S	EUR	400.000	320.844,94	0,87
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>538.788,46</b>	<b>1,46</b>
<b>Italie</b>			<b>538.788,46</b>	<b>1,46</b>
RIMINI BIDCO SP FL.R 21-26 14/12Q	EUR	600.000	538.788,46	1,46
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>1.758.714,68</b>	<b>4,77</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>1.758.714,68</b>	<b>4,77</b>
<b>France</b>			<b>1.758.714,68</b>	<b>4,77</b>
BTP-TRESORERIE - C CAP	EUR	164	1.758.714,68	4,77
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>32.983.001,23</b>	<b>89,41</b>

**Tikehau Fund**

**Notes aux états financiers - Etat des  
instruments dérivés**

# Tikehau Fund

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

Au 31 décembre 2022, les positions ouvertes sur contrats d'options sont les suivantes :

#### Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
300,00	SP 500 JAN 3700.0 20.01.23 PUT	USD	-	728.448,88	-974.007,32
				<b>728.448,88</b>	<b>-974.007,32</b>

Tous les contrats sont traités avec le courtier CACEIS.

# Tikehau Fund

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

#### Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	34.584.116,19	USD	37.000.000,00	22/03/23	84.898,05	Goldman Sachs Intl, Paris Br
EUR	35.227.228,69	GBP	31.000.000,00	22/03/23	399.956,57	Goldman Sachs Intl, Paris Br
					<b>484.854,62</b>	

#### Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	4.503.753,84	EUR	4.576.012,31	17/01/23	-11.194,06 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	315.577,21	CHF	309.870,00	17/01/23	1.505,06 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
GBP	39.346,61	EUR	45.777,90	17/01/23	-1.442,74 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	32.542.449,70	EUR	30.565.463,06	17/01/23	-86.385,93 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	180.405.930,49	USD	193.000.000,00	22/03/23	450.591,41	Goldman Sachs Intl, Paris Br
EUR	44.318.126,42	GBP	39.000.000,00	22/03/23	503.171,18	Goldman Sachs Intl, Paris Br
					<b>856.244,92</b>	

#### Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	250.282,79	EUR	254.364,84	17/01/23	-688,58 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	215.922.257,47	USD	230.000.000,00	15/03/23	1.368.845,31	Goldman Sachs Intl, Paris Br
EUR	37.020.681,95	GBP	32.000.000,00	15/03/23	1.061.602,08	Goldman Sachs Intl, Paris Br
					<b>2.429.758,81</b>	

#### Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
USD	8.800,58	EUR	8.248,30	17/01/23	-5,73 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	3.750.742,80	USD	4.012.755,00	22/03/23	9.204,68	Goldman Sachs Intl, Paris Br
EUR	2.727.269,32	GBP	2.400.000,00	22/03/23	30.964,38	Goldman Sachs Intl, Paris Br
					<b>40.163,33</b>	

Les contrats marqués d'un astérisque sont ceux qui sont spécifiquement liés à la couverture d'une classe d'actions.

# Tikehau Fund

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

Au 31 décembre 2022, les contrats futures ouverts sont les suivants :

#### Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
-1.336,00	DJ EURO STOXX 50 03/23	EUR	50.682.763,20	2.692.040,00	Goldman Sachs Intl Ldn
-219,00	NASDAQ 100 E-MINI 03/23	USD	44.922.091,41	4.666.434,16	Goldman Sachs Intl Ldn
-466,00	S&P 500 EMINI INDEX 03/23	USD	83.870.388,60	4.611.057,99	Goldman Sachs Intl Ldn
				<b>11.969.532,15</b>	

**Tikehau Fund**

**Autres notes aux états financiers**

# Tikehau Fund

---

## Autres notes aux états financiers

### 1 - Généralités

Tikehau Fund (la « Société ») a été constituée pour une durée illimitée dans le Grand-Duché de Luxembourg le 18 mars 2014 sous le statut de société anonyme en vertu de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et immatriculée sous la forme juridique de la société d'investissement à capital variable (« SICAV ») conformément à la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

La Société est immatriculée au Registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B186113 et son siège social est sis au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Tikehau Investment Management, société immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 491 909 446, a été désignée comme société de gestion de la Société. Elle est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, l'autorité de surveillance des marchés, et enregistrée sous le numéro GP-07000006 comme société de gestion d'OPCVM conformément à la Directive 2014/91/UE.

Au 31 décembre 2022, quatre compartiments étaient actifs :

Fonds Tikehau - Credit Plus (liquidé le 07/12/22)  
Fonds Tikehau - Fonds Tikehau SubFin  
Fonds Tikehau – courte durée  
Fonds Tikehau - Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)  
Fonds Tikehau - Tikehau International Cross Assets  
Fonds Tikehau - Crédit à impact Tikehau

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers de la Société ont été établis et présentés conformément aux réglementations luxembourgeoises relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

#### 2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

Les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire admis à une cote officielle ou négociés sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public sont évalués sur la base de dernier prix connu. Si le même titre est coté sur plusieurs marchés, la cotation sur le marché principal pour ce titre sera utilisée. S'il n'y a pas de cotation pertinente ou si les cotations ne sont pas représentatives de la juste valeur, l'évaluation sera faite de bonne foi par le Conseil d'administration ou son représentant en vue d'établir le prix de vente probable de ces titres. Les titres non cotés sont évalués sur la base de leur prix de vente probable déterminé de bonne foi par le Conseil d'administration ou son représentant.

Les actions ou parts d'OPCVM (y compris tout fonds maître) ou d'autres OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative par action connue. Les dérivés sont évalués à la valeur du marché.

Le Conseil d'administration peut rajuster la valeur d'un placement si, compte tenu de sa devise, de sa négociabilité, des taux d'intérêt applicables, des taux de dividendes prévus, de l'échéance, de la liquidité ou de toute autre considération pertinente, valeur de celui-ci.

Si le Conseil d'administration le juge nécessaire, un investissement spécifique peut être évalué selon une méthode d'évaluation alternative choisie par le Conseil d'administration.

L'abréviation «XX» utilisée dans le portefeuille de titres se rapporte aux échéances perpétuelles.

#### 2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les plus-values et moins-values sur les cessions de titres sont calculées sur la base du coût moyen et sont comptabilisées dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets dans le poste « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur vente de titres ».

#### 2.4 - Conversion des devises étrangères

Les taux de change entre l'EUR et les autres devises du Fonds sont :

1 EUR =	1,4459	CAD	1 EUR =	0,98716	CHF	1 EUR =	0,88695	GBP
1 EUR =	11,1206	SEK	1 EUR =	1,06665	USD			

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.5 - Etats financiers combinés

Les états financiers de la Société sont exprimés en EUR. Les états combinés sont la somme des états de chaque compartiment.

Les coûts de transaction et d'acquisition libellés dans des devises étrangères sont convertis dans la devise comptable de chaque compartiment au taux de change en vigueur à la date de transaction ou d'acquisition.

Les actifs et les passifs libellés dans des devises étrangères sont convertis dans la devise comptable de chaque compartiment au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice financier. Les gains ou les pertes sont comptabilisés dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Au 31 décembre 2022, le total des investissements croisés des Compartiments s'élève à 59 723 835,22 EUR et, par conséquent, la Valeur nette d'inventaire totale combinée à la fin de l'année sans investissements croisés s'élèverait à 2 938 767 702,44 EUR.

Les chiffres présentés dans les tableaux des états financiers peuvent dans certains cas présenter des écarts non significatifs dus à l'utilisation d'arrondis. Ces différences n'affectent en rien l'image fidèle des états financiers du Fonds.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)	% de la VNI du compartiment investisseur
Tikehau Fund - Tikehau International Cross Assets	TIKEHAU SHORT DURATION E-ACC-EUR	59.723.835,22	2,90%

#### 2.6 - Evaluation des contrats d'options

Les options négociées sur un marché réglementé sont évaluées à leur dernier prix connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture. Les options de gré à gré sont évaluées en fonction des prix obtenus auprès d'agents valorisateur tiers.

Pour le détail des contrats options en circulation, veuillez-vous référer à la section "Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés".

#### 2.7 - Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme en cours sont évalués à la date de clôture par référence au taux de change applicable à la durée de vie du contrat. L'appréciation ou la dépréciation non réalisée est divulgués dans les états financiers.

Pour plus de détails sur les contrats de change à terme en cours, veuillez-vous reporter à la section «Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés»

#### 2.8 - Evaluation des contrats futures

Les contrats futures sont évalués à leur dernier prix connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture.

La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats futures est présentée dans les états financiers.

Les marges de dépôt/appels de marge sont comptabilisés sous « Avoirs en banque et liquidités » ou « Dettes bancaires à vue » dans l'état du patrimoine.

Pour le détail des contrats futures en circulation, veuillez-vous référer à la section "Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés".

#### 2.9 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les contrats marqués d'un astérisque sont ceux qui sont spécifiquement liés à la couverture d'une classe d'actions.

#### 2.10 - Frais de transaction

Les frais de transaction, c.-à-d. les frais facturés par l'Agent dépositaire pour les opérations sur titres et les opérations similaires, sont comptabilisés dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets dans le poste « Frais de transaction ».

Les frais de transaction s'élevaient à 363,795.49 EUR pour l'année sous revue.

## 3 - Commission de gestion

La Société verse pour les différents compartiments et par Classe d'Actions une commission de gestion à la Société de Gestion. Société calculée et provisionnée chaque jour d'évaluation en pourcentage de l'actif net attribuable à la Classe d'Actions concernée et payable mensuellement à terme échu.

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Les taux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classes d'actions	Taux effectif (par année)
Tikehau Credit Plus Fund (liquidé le 07/12/22)	R	0,85%
	S	0,45%
Tikehau SubFin Fund	A	1,50%
	E	0,20%
	I	0,50%
	S	0,60%
	I-R	0,50%
	AF	0,60%
	SI	0,55%
Tikehau Short Duration	R	1,00%
	E	0,20%
	K1	0,50%
	K2	1,00%
	I	0,50%
	I-R	0,50%
	F	0,60%
	SI	0,40%
	SI-R	0,40%
	SF	0,50%
Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)	R	1,00%
	I	0,50%
	E	0,20%
	F	0,60%
Tikehau International Cross Assets	C	0,20%
	E	0,10%
	I	0,85%
	I-R	0,85%
	R	1,50%
	F	0,90%
	S	0,75%
	SI	0,75%
Tikehau Impact Credit	R	1,40%
	I	0,70%
	I-R	0,70%
	F	0,80%
	S	0,60%
	SI	0,50%
	SI-R	0,50%
	SF	0,70%
	I-R-A	0,70%
	I-R-D	0,70%
E	0,15%	

### 4 - Commission de performance

La Société de gestion a également le droit de recevoir une commission de performance qui est provisionnée à chaque jour d'évaluation et qui est exigible au terme de la période de performance (c.-à-d. une année). La commission de performance est exigible si la variation de la Valeur liquidative par action sur la période de performance est supérieure à celle de l'indice de référence sur la même période, prenant en compte les souscriptions et les rachats.

Les Classes d'actions S et E ne sont assorties d'aucune commission de performance.

Les commissions de performance pour l'année 2022 sont présentées dans la rubrique « Commissions de performance » de l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

Compartiments	Classes d'actions	Commissions de performance
Tikehau Credit Plus Fund (liquidé le 07/12/22)	R	15% du surcroît de rendement par rapport à l'Euribor à 3 mois + 200 pb, net des frais de gestion
Tikehau SubFin Fund	A	10% du surcroît de rendement par rapport à l'ICE BoffAML 3-5 Year Euro Government Index + 100 pb, net des frais de gestion, avec HWM
	I	10% du surcroît de rendement par rapport à l'ICE BoffAML 3-5 Year Euro Government Index + 100 pb, net des frais de gestion, avec HWM
	I-R	10% du surcroît de rendement par rapport à l'ICE BoffAML 3-5 Year Euro Government Index + 100 pb, net des frais de gestion
	AF	10% du surcroît de rendement par rapport à l'ICE BoffAML 3-5 Year Euro Government Index + 90 pb, net des frais de gestion
Tikehau Short Duration	R	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 100 pb, nets de frais de gestion
	K1	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 150 pb, nets de frais de gestion
	K2	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 100 pb, nets de frais de gestion
	I	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 150 pb, nets de frais de gestion
	I-R	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 150 pb, nets de frais de gestion
	F	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 140 pb, nets de frais de gestion
	SF	10% de la performance sur l'indicateur de référence Euribor 3M + 140 pb, nets de frais de gestion
Tikehau Global Short Duration (liquidé le 22/12/22)	R	10% du surcroît de rendement par rapport à Libor à 3 mois + 100 bp, net des frais de gestion
	I	10% du surcroît de rendement par rapport à Libor à 3 mois + 150 bp, net des frais de gestion
	F	10% du surcroît de rendement par rapport à Libor à 3 mois + 140 bp, net des frais de gestion
Tikehau International Cross Assets	C	5% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 280 pb ,net des frais de gestion, avec HWM
	I	10% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 215 pb ,net des frais de gestion, avec HWM
	I-R	10% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 215 pb ,net des frais de gestion, avec HWM
	R	10% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 150 pb ,net des frais de gestion, avec HWM
	F	10% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 210 pb ,net des frais de gestion, avec HWM
	S	10% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 225 pb ,net des frais de gestion, avec HWM
	SI	10% du surcroît de rendement par rapport à €STR + 225 pb ,net des frais de gestion, avec HWM

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

Tikehau Impact Credit	R	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	I	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	I-R	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	F	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	S	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	SI	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	SI-R	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion
	SF	10% du surcroît de rendement par rapport à Euribor 3M + 200bp, net des frais de gestion

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montant des commissions de performance au 31/12/2022 (en devise du Compartiment)	VNI moyenne de la classe d'actions (en devise du Compartiment)	% de la VNI moyenne de la classe d'actions
Tikehau SubFin	Class A - EUR – Capitalisation	LU1585264176	EUR	8,290	34.040.549,16	0,000
	Class I - EUR - Capitalisation	LU1585264762	EUR	0,060	170.704.730,65	0,000
	Class I-R - EUR – Capitalisation	LU1585264929	EUR	3.826,120	989.615,31	0,387

Compartiments	classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montant des commissions de performance au 31/12/2022 (en devise du Compartiment)	VNI moyenne de la classe d'actions (en devise du Compartiment)	% de la VNI moyenne de la classe d'actions
Tikehau Short Duration	Class R - EUR - Capitalisation	LU1585265066	EUR	5,140	413.637.526,95	0,000
	Class IR - EUR - Capitalisation	LU1585266114	EUR	0,330	560.743.465,63	0,000
	Class F - EUR - Capitalisation	LU1805016810	EUR	0,030	33.755.629,55	0,000
	Class SF - EUR - Capitalisation	LU2098119287	EUR	0,520	242.980.197,01	0,000

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

Compartiments	classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montant des commissions de performance au 31/12/2022 (en devise du Compartiment)	VNI moyenne de la classe d'actions (en devise du Compartiment)	% de la VNI moyenne de la classe d'actions
Tikehau International Cross Assets	Class C - EUR Capitalisation	LU2147879204	EUR	0,950	38.295.632,06	0,000
	Class R - EUR Capitalisation	LU2147879543	EUR	4346,380	518.098.007,58	0,001
	Class F - EUR Capitalisation	LU2147879626	EUR	298,650	65.704.826,75	0,000
	Class I-R - EUR Capitalisation	LU2147879899	EUR	446,420	40.452.878,76	0,001
	Class SI - EUR – Capitalisation	LU2147880129	EUR	7391,950	68.988.838,18	0,011

Les montants de rendement du tableau ci-dessus sont ceux accumulés du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 et ne sont pas nécessairement indicatifs des montants futurs payés pour l'année entière.

### 5 - Commission de banque dépositaire

La Société verse des commissions au Dépositaire et à l'Agent administratif conformément aux pratiques en vigueur au Luxembourg. Ces commissions sont calculées à partir de l'actif net journalier des compartiments et sont versées à la fin de chaque mois.

### 6 - Taxe d'abonnement

En vertu des lois et des réglementations actuellement en vigueur au Luxembourg, la Société est exonérée de la taxe d'abonnement.

Les Classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels sont assujetties à une taxe de 0,01 % par an (Classes d'actions I, S, SI and K1) et celles réservées aux investisseurs particuliers sont soumises à une taxe de 0,05 % par an (Classes d'actions E, C, I-R, R, F, SI, SI-R, SF, AF, A, S, K1 and K2).

La taxe est calculée et exigible chaque trimestre à partir de l'actif net de la Société au terme du trimestre concerné.

### 7 - Structure Maître-Nourricier

Le compartiment Tikehau Credit Plus Fund était le nourricier du fonds principal Fund Tikehau Credit Plus, constitué en vertu des lois françaises et qualifié d'OPCVM maître au sens de la Directive 2009/65 / CE, ce qui signifie qu'il investit en pratique la quasi-totalité de ses actifs dans le fonds principal. et détiendra donc pratiquement aucun ou très faible pourcentage de son actif dans des liquidités accessoires. Le fonds nourricier investissait dans la catégorie de parts E du fonds principal jusqu'à la date de sa liquidation au 07 décembre 2022.

Le fonds maître Tikehau Credit Plus a été créé le 25 juin 2007. Il a nommé Tikehau Investment Management en tant que société de gestion, étant également la société de gestion du fonds nourricier.

L'objectif d'investissement de Tikehau Credit Plus était de réaliser une performance annuelle nette supérieure à Euribor 3 mois +285 pb avec un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Au niveau du Fonds principal, les frais, charges et dépenses associés aux investissements sont des frais de gestion annuels et autres frais du Fonds, tels que décrits dans le présent prospectus.

Au 07 décembre 2022, les frais de gestion maximum facturés par le fonds pour la catégorie de parts détenue par le fonds nourricier sont de 0,14% pour Tikehau Credit Plus.

Au 07 décembre 2022, les frais totaux des fonds nourricier et maître sont les suivants:

Fonds nourricier	Frais totaux	Devise	% VNI moyenne
Tikehau Credit Plus Fund	13.186,22	EUR	0,79%
Fonds maître	Frais totaux	Devise	% VNI moyenne
Tikehau Credit Plus	424,31	EUR	0,14%

Des informations complètes sur le Fonds Maître, notamment le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels ainsi que les KIIDs peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société et de la Société de Gestion.

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 8 - Distribution de dividendes

Le Fonds a distribué les dividendes suivants au cours de l'exercice clôturant le 31 décembre 2022 :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
Tikehau Fund - Tikehau SubFin Fund	A - EUR - Distribution	LU1585264507	EUR	2,58	27/04/22	02/05/22
Tikehau Fund - Tikehau Short Duration	I - EUR - Distribution	LU1590089832	EUR	2,87	27/04/22	02/05/22
	R - EUR - Distribution	LU2122903193	EUR	2,27	27/04/22	02/05/22
	F - EUR - Distribution	LU2122903276	EUR	2,66	27/04/22	02/05/22
	I-R - EUR - Distribution	LU2122903359	EUR	2,57	27/04/22	02/05/22
Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit	I-R-D - EUR - Distribution	LU2349747183	EUR	1,55	27/04/22	02/05/22
	F-Dis-EUR - Distribution	LU2349747340	EUR	1,93	27/04/22	02/05/22
	R-DIS - EUR - Distribution	LU2349746615	EUR	1,45	27/04/22	02/05/22

### 9 - Mécanisme de "Swing pricing" - ADL et Gating

Un prospectus daté de janvier 2023 a été émis afin de présenter le compartiment Tikehau Impact Credit et de détailler son mécanisme de swing.

Le mécanisme de swing pricing est appliqué sur l'activité de capital au niveau du compartiment Tikehau Impact Credit et ne traite pas des circonstances spécifiques de chaque transaction individuelle des investisseurs. A la date du présent Prospectus, la Société de Gestion a déterminé que le swing factor ne dépassera pas 2% de la Valeur Liquidative par Classe d'Actions du compartiment Tikehau Impact Credit.

La VNI et la VNI par Action indiquées dans les états financiers et dans les " Chiffres clés " ne comprennent pas les ajustements du Swing Pricing.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun ajustement swing n'a été appliqué au compartiment Tikehau Impact Credit.

### 10 - Autres dépenses

Au 31 décembre 2022, les autres charges enregistrées dans les états des opérations de variation des actifs nets sont principalement composées d'autres frais administratifs et director fees.

Pour le compartiment Tikehau Credit Plus Fund, le Conseil d'Administration de la Société a décidé par une Résolution Circulaire du 13 octobre 2014 que les commissions suivantes seraient facturées à la Société de Gestion:

- Frais de formation
- Frais de dépositaire
- Frais de domicile
- Frais d'agence de transfert
- Honoraires d'audit
- Frais de la CSSF

### 11 - Liquidation de compartiments

Au 31 décembre 2022, l'encours de trésorerie du Compartiment Tikehau - Credit Plus Fund (liquidé le 07 décembre 2022) s'élève à -1,401,56 EUR.

Et pour le Compartiment Tikehau - Global Short Duration (liquidé le 22 décembre 2022) les montants s'élèvent à 32.546,60 USD, 2.401,02 EUR et 123,44 GBP.

### 12 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Les détails des modifications de la composition du portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont disponibles gratuitement sur demande aux actionnaires au siège social de la Société.

### 13 - Événements significatifs au cours de l'exercice

LES FAITS

Dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 février 2022 et après plusieurs semaines de tensions, les forces militaires russes sont entrées en Ukraine. En conséquence, la communauté internationale a imposé ces derniers jours de lourdes sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du réseau interbancaire SWIFT.

## Autres notes aux états financiers

### 13 - Événements significatifs au cours de l'exercice

#### IMPACT SUR LES MARCHES FINANCIERS

Sans surprise, cette attaque s'est d'abord traduite par une forte aversion au risque sur les marchés, notamment en Europe. Cela a été suivi d'une période plus volatile et incertaine, au cours de laquelle les marchés ont récupéré une partie des pertes initiales.

Le marché actions russe a plongé de plus de 35%, la pire chute de l'histoire de l'indice, tandis que le pétrole a dépassé les 100 dollars le baril (Brent) pour la première fois depuis 2014. Dans le même temps, le prix des principales matières premières s'est envolé, notamment gaz naturel

#### REPRENDRE LES CARTES POUR 2022

Alors que le retour de la dispersion et de la volatilité était déjà à l'ordre du jour depuis le début de l'année, ces événements récents ont amplifié la tendance. Cette crise géopolitique intervient dans un contexte de hausse des prix, et les banques centrales entament à peine leur cycle de normalisation monétaire.

Cette nouvelle incertitude vient complexifier la question du retour de l'inflation, dans un contexte où la Russie reste un fournisseur clé de gaz naturel pour l'Europe (environ 40% de la consommation européenne). Le marché évalue donc l'ampleur de ce conflit et les conséquences qu'il pourrait avoir sur l'environnement macroéconomique :

- Si les prix des matières premières devaient monter, quel serait l'impact sur l'inflation et quelles pourraient être les positions des Banques Centrales ?

- Outre une inflation historiquement élevée, cette crise pourrait avoir un impact considérable sur la croissance économique. Le thème de la stagflation pourrait-il revenir sur le devant de la scène ?

- Enfin, un apaisement progressif du conflit entre l'Ukraine et la Russie, couplé à une nouvelle vague de soutien des banques centrales, pourrait-il créer un scénario potentiel de retour à la normale ? Les issues possibles restent complexes et la visibilité à court terme reste limitée.

#### LE POSITIONNEMENT DE NOS PORTEFEUILLES

Il est important de noter qu'au sein de nos fonds de crédit et d'actions, nous n'avons aucune exposition directe à la Russie ou à l'Ukraine. Conformément à notre philosophie d'investissement chez Tikehau Capital, nous ne prenons une exposition significative que dans les zones où nous disposons de ressources locales et dont nous comprenons la dynamique sous-jacente. De plus, notre exposition indirecte reste très limitée.

En effet, au sein de nos fonds actions, aucune de nos sociétés ne réalise plus de 5% de ses ventes en Ukraine et en Russie, alors que parmi nos émetteurs crédit (environ 300 émetteurs), seuls deux réalisent plus de 10% de leurs ventes en Russie. De plus, aucun n'a d'entreprise ou d'oligarque russe comme actionnaire de référence.

Enfin, nous avons longtemps mis en garde contre le retour de l'inflation et son caractère structurel. Dans l'ensemble de nos portefeuilles, nous avons donc privilégié une exposition aux secteurs et entreprises les plus résistants à la hausse des prix, grâce par exemple à leurs activités peu capitalistiques, à leur fort pricing power ou à la mise en place de couvertures de prix des matières premières. Cette stratégie, que nous adoptons depuis un certain temps, vise à positionner nos portefeuilles pour une inflation plus structurelle.

Aujourd'hui, nous maintenons notre approche prudente des marchés d'actions et d'obligations, en maintenant généralement des expositions plus faibles, des niveaux de liquidité élevés et des durations faibles. Nous réitérons notre conviction que dans un environnement marqué par l'incertitude, la dislocation et plus généralement la dispersion, une gestion de portefeuille basée sur une analyse fondamentale approfondie reste essentielle.

### 14 - Événements post-clôture

« Le week-end du 18 au 19 mars 2023 a vu la fin de la tourmente de Credit Suisse. Dimanche en fin de journée, les autorités suisses ont annoncé qu'UBS reprenait intégralement Credit Suisse pour un montant total de 3 milliards de francs suisses. Les détails de l'opération ont été extrêmement négatifs pour les détenteurs d'instruments AT1 du Credit Suisse, la FINMA (autorité suisse de régulation bancaire) ayant notifié aux investisseurs une dévaluation complète de la valeur nominale de tous les instruments AT1 de Credit Suisse, représentant un montant total d'environ 16 milliards de francs suisses. En conséquence, tous les instruments AT1 de Crédit Suisse ont été ramenés à zéro.

À la clôture du 30 décembre 2022, nous étions détenteurs des instruments AT1 7,5 % NC23, 6,375 % NC26 et 9,75 % NC27 du fonds - représentant respectivement 0,71 %, 0,96 % et 0,28 % de l'exposition totale.

# Tikehau Fund

## Autres notes aux états financiers

### 14 - Evénements post-clôture

CREDIT SUISSE 6 3/8 CoCo Perp C08/26	USH3698DCP71
CREDIT SUISSE 7 1/2 C23 S4598 CoCo-PERP	XS0989394589
CREDIT SUISSE 9 3/4 CoCo Perp C 06/27	USH3698DDQ46

A la clôture du vendredi 17 mars 2023, nous étions détenteurs des instruments 7,5% NC23 et 6,375% NC26 dans le fonds - représentant 0,39% et 0,22% de l'exposition totale, respectivement.

CREDIT SUISSE 6 3/8 CoCo Perp C08/26	USH3698DCP71	en portefeuille et radiée le 24/04/2023
CREDIT SUISSE 7 1/2 C23 S4598 CoCo-PERP	XS0989394589	en portefeuille et radiée le 21/03/2023
CREDIT SUISSE 9 3/4 CoCo Perp C 06/27	USH3698DDQ46	vendue le 17/03/2023 avant radiation le 21/03/2023

Au total, l'exposition de TSF aux instruments AT1 de Credit Suisse a eu un impact négatif de -1,59% sur la performance du fonds au cours du premier trimestre 2023. »

**Tikehau Fund**

**Informations supplémentaires non  
auditées**

# Tikehau Fund

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

Cette politique respecte les dispositions relatives à la rémunération figurant dans la réglementation issue des directives 2001/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 (ci-après la « **Directive AIFM** ») et 2014/91/UE du parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 (ci-après la « **Directive UCITS V** »), applicables au secteur des gestionnaires de fonds.

#### 1. **CHAMP D'APPLICATION**

##### 1.1. **Personnel identifié**

Le processus d'identification de la population régulée est mené conjointement par la direction des Ressources humaines, la direction de la Conformité et est soumis au « Comité des nominations et rémunérations » de Tikehau Capital, la société mère de Tikehau IM.

Compte tenu de l'organisation interne de Tikehau IM, le personnel identifié (ci-après le « **Personnel Identifié** ») au sens de la Directive AIFM et de la Directive UCITS V est composé des catégories de personnel suivantes :

- Les dirigeants de Tikehau IM,
- Les gérants de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle, à savoir le responsable des risques, le responsable de l'audit interne et le RCCI de Tikehau IM,
- Les responsables des fonctions supports (Responsables Marketing, RH, administratifs, etc.) de Tikehau IM,
- Tous les collaborateurs ayant une rémunération globale se situant dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques de Tikehau IM, et ayant une incidence significative sur le profil de risque de Tikehau IM ou des OPCVM et des FIA gérés par Tikehau IM.

##### 1.2. **Principes de rémunération en vigueur au sein de la société Tikehau IM**

La rémunération globale des collaborateurs de la société Tikehau IM est composée des éléments suivants :

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable annuelle,
- le cas échéant, une rémunération variable pluriannuelle.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces différentes composantes, en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

La rémunération variable est déterminée sur la base de la performance financière et extra-financière de Tikehau IM et de la performance individuelle du collaborateur évaluée en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs et de son niveau d'engagement. L'évaluation de la performance individuelle prend en compte la participation du collaborateur à la politique de Tikehau IM en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ci-après « ESG ») qui intègre les problématiques de durabilité ainsi que le respect des procédures applicables en la matière. Elle prend également en compte le respect de la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité et de gestion des risques.

Il est précisé que les éventuelles rémunérations variables ne constituent pas un droit acquis, y compris la part reportée qui n'est payée ou acquise que si (i) elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle et de la personne concernée et (ii) son montant est compatible avec la situation financière de Tikehau IM.

Ainsi, le montant total des rémunérations variables est en général considérablement réduit lorsque la société de gestion de portefeuille et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres ou négatives.

Les modalités de rémunération sont établies en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable.

Il est enfin précisé que :

- Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche à l'extérieur des sociétés du groupe Tikehau Capital. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à la première année.
- Le recours à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilités qui limiteraient la portée des risques contenus dans les dispositifs de rémunération du Personnel Identifié est strictement interdit.

##### 1.3. **Dispositif applicable à la part variable de rémunération des Collaborateurs Concernés**

La société Tikehau IM a mis en place un système de rémunération variable reportée applicable aux membres du Personnel Identifié qui ne sont pas exclus en application du principe de proportionnalité conformément à la **Section 1.4** ci-après (les « **Collaborateurs Concernés** ») en conformité avec la réglementation en vigueur.

Pour les Collaborateurs Concernés, le dispositif applicable à leur part variable de rémunération est le suivant :

- le versement d'au moins 50% de la part variable de rémunération est reporté ;
- le report du versement de la part variable de rémunération est au minimum de trois ans ;
- la partie reportée de la part variable de rémunération n'est définitivement acquise au collaborateur qu'à la date de son versement effectif et ne peut être perçue par le collaborateur avant ledit versement (cf. **Section 1.5** ci-après) ; et
- la partie restante de la part variable de rémunération est payée immédiatement en numéraire.

##### 1.4. **Structure de la rémunération variable des Collaborateurs Concernés**

En application du principe de proportionnalité, Tikehau IM exclut des exigences relatives à la rémunération des Collaborateurs Concernés, tout collaborateur faisant partie du Personnel Identifié :

- dont le montant de la rémunération variable est inférieur à l'un des deux seuils suivants :
  - o le pourcentage de la rémunération variable est inférieur à 30% de la rémunération fixe ; ou
  - o le montant de la rémunération variable est inférieur à 200 k€ brut ou son équivalent en devises.

ou

- qui n'a pas d'influence significative sur le profil de risque de Tikehau IM ou des OPCVM et des FIA gérés par Tikehau IM.

# Tikehau Fund

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

Tout Collaborateur Concerné verra sa rémunération variable structurée comme suit :

- 50% au moins de la rémunération variable prendra la forme d'instruments financiers (ci-après « **Instruments Financiers Eligibles** », cf **Section 2**), pouvant revêtir la forme de Cash Units (cf **Section 2.2**) et/ou d'actions cotées de Tikehau Capital, société mère de Tikehau IM (cf **Section 2.3**) et son versement sera reporté sur au minimum 3 ans)
- le paiement reporté en Instruments Financiers Eligibles sera indexé sur la performance d'un indice composé d'OPCVM et de FIA gérés par Tikehau IM (ci-après « **Indice de Référence** », cf **Section 2.1**),
- le paiement reporté s'effectuera par tranches égales, et
- la partie restante de la rémunération variable prendra la forme d'un versement en numéraire, versé en année N (date d'attribution de la rémunération variable au titre de l'année précédente).

### 1.5. Les modalités d'acquisition et de versement de la rémunération variable des Collaborateurs Concernés

L'acquisition et le versement des éléments de rémunération variable reportée sont subordonnés (i) à l'atteinte de conditions de performance liées aux résultats de l'entreprise et à des critères individuels (dont notamment une gestion appropriée des risques), (ii) à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que les politiques et procédures internes applicables en matière de conformité et de gestion des risques et (iii) à une condition de présence.

Ces conditions sont définies de manière précise et explicite lors de l'attribution de cette rémunération.

Lorsque l'une des conditions d'acquisition ci-dessus n'est pas respectée, la part non-acquise de la rémunération variable reportée peut être ainsi réduite, ou ne pas être versée.

Sans préjudice des principes généraux du droit du travail national, dans le cas où la performance de l'activité de Tikehau IM impliquerait la génération d'un résultat net négatif, celle-ci pourra récupérer tout ou partie de la rémunération variable reportée antérieurement, annoncée mais non encore acquise.

## 2. INSTRUMENTS FINANCIERS ELIGIBLES

### 2.1. Définition de l'Indice de Référence

Le paiement reporté en Instruments Financiers Eligibles est indexé sur la performance de l'Indice de Référence.

L'Indice de Référence est composé des OPCVM et des FIA gérés par Tikehau IM, représentant les 4 grandes stratégies de gestion de Tikehau IM :

- Les Capital Markets Strategies (anciennement dénommées Stratégies Liquides),
- La Dette Privée,
- Les Actifs réels (anciennement dénommés Immobilier),
- Le Private Equity.

Tikehau IM sélectionnera, au moment de l'attribution de la rémunération variable, le ou les fonds représentatifs de chacune des quatre stratégies en tenant compte de l'avis du responsable des risques et du RCCI et déterminera la pondération de chacune des quatre stratégies sur la base de la ventilation des encours à la clôture de l'exercice auquel se rattache la rémunération variable considérée. Les fonds et leur pondération resteront identiques pendant les années de report pour la rémunération variable se rattachant à un exercice donné.

La performance de l'Indice de Référence sera calculée en mesurant l'évolution de la valeur liquidative par part ou action des fonds concernés entre le 31 décembre de l'exercice précédant la date d'attribution initiale des Instruments Financiers Eligibles et le 31 décembre de l'exercice précédant la date d'acquisition effective des Instruments Financiers Eligibles.

Si un des fonds dont la performance est prise en compte pour le calcul de l'Indice de Référence venait à être liquidé avant la date d'acquisition d'une ou plusieurs tranches de rémunération reportée, il lui serait substitué pour les besoins du calcul de l'Indice de Référence postérieurement à cette liquidation un fonds considéré comme représentatif de la performance de la ligne de métier de Tikehau IM considérée.

### 2.2. Mise en place de Cash Units comme support d'alignement des intérêts

Tikehau IM peut mettre en place un schéma de Cash Units consistant en une rémunération variable en numéraire, bloquée et reportée sur au minimum trois ans par tranche égale, dont la valorisation est assise sur la performance de l'Indice de Référence sur la période considérée.

### 2.3. Actions Tikehau Capital

Tikehau IM peut recourir à des actions Tikehau Capital en guise d'Instruments Financiers Eligibles.

Ces attributions d'actions gratuites se feraient dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'attribution serait structurée en un minimum de trois tranches égales. Le nombre d'actions de chacune des tranches définitivement acquises serait fonction de la performance de l'Indice de Référence.

En cas de performance négative de l'Indice de Référence sur une période considérée, le nombre définitif d'actions attribuées pourra être réduit proportionnellement, et arrondi à l'entier inférieur.

L'attribution d'actions gratuites ne permettant pas l'augmentation du nombre d'actions attribuées, un mécanisme compensatoire sous forme d'Instruments Financiers Eligibles pourrait être mis en place pour compenser le manque à gagner des attributaires.

Ventilation des rémunérations fixes et variables au 31/12/2022

	Nombres de personnes	rémunération fixe (€)	Rémunération variable (€)	Carried Interest et commissions de performance (€)	Total (€)
Personnel de Tikehau IM	283	29 179 738	11 805 162	0	40 984 900
Personnel Identifié	67	12 294 104	7 195 567	0	194 89 671
Personnel Concerné	43	8 951 895	6 221 342	0	15 173 237

Source: Tikehau IM – Ressources humaines

# Tikehau Fund

## Informations supplémentaires non auditées

### Méthode de détermination du risque global

#### Méthode de calcul du risque

L'OPC global utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

#### Prise en compte du contexte macroéconomique

L'environnement économique et géopolitique demeurent incertains et les entreprises ou actifs dans lesquels les fonds gérés par la société de gestion ont investi pourraient voir, selon le cas, leur valorisation, leur situation de trésorerie, leurs perspectives et leur capacité à distribuer des dividendes, à payer des intérêts ou, plus généralement, à faire face à leurs engagements négativement affectés.

La société de gestion reste extrêmement prudente quant aux opportunités qui se présentent et l'environnement macroéconomique actuel l'incite à continuer à rester prudente et rigoureuse dans ses choix d'investissement.

#### Exposition au risque face à situation en Ukraine et en Russie

La société de gestion et le groupe auquel elle appartient ne disposent pas d'employé, de bureau ou de filiale domicilié en Russie ou en Ukraine.

Depuis le déclenchement de la crise, une revue approfondie de toutes les sociétés du portefeuille détenues au travers des fonds gérés par la société de gestion a été menée et a conclu qu'aucune de ces sociétés n'est domiciliée en Ukraine ou en Russie et que la part de leurs revenus exposée à ces régions n'est pas matérielle.

#### Entrée en vigueur du document d'information clé (DIC) (var)

Au 1er janvier 2023, conformément à la réglementation européenne PRIIPS, le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) est remplacé par le Document d'Informations Clés (DIC). Le DIC est un nouveau format de document ayant pour objectif de présenter aux épargnants les caractéristiques des supports de placement financiers de façon claire et synthétique.

#### **Tikehau SubFin Fund**

Le passage du DICI au DIC a eu pour effet de modifier le niveau d'indicateur de risque des parts suivantes comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les DIC des parts du compartiment sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Compartiment	Parts	ISIN	SRRI (ancien)	SRI (nouveau)
Tikehau SubFin Fund	A-Acc-EUR	LU1585264176	4	3
Tikehau SubFin Fund	A-Dis-EUR	LU1585264507	4	3
Tikehau SubFin Fund	I-Acc-EUR	LU1585264762	4	3
Tikehau SubFin Fund	A-Acc-CHF-H	LU1585264259	4	2
Tikehau SubFin Fund	A-Acc-USD-H	LU1585264333	4	2
Tikehau SubFin Fund	A-Acc-GBP-H	LU1585264416	4	2
Tikehau SubFin Fund	S-Acc-EUR	LU1585264846	4	3
Tikehau SubFin Fund	I-R-Acc-EUR	LU1585264929	4	2
Tikehau SubFin Fund	AF-Acc-EUR	LU1805016570	4	3
Tikehau SubFin Fund	E-Acc-EUR	LU1585264689	4	3

#### **Tikehau Short Duration**

Le passage du DICI au DIC n'a pas eu d'impact sur le niveau d'indicateur de risque du compartiment. Les DIC des parts du compartiment sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

#### **Tikehau International Cross Assets**

Le passage du DICI au DIC a eu pour effet de modifier le niveau d'indicateur de risque des parts suivantes comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les DIC des parts du compartiment sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Compartiment	Parts	ISIN	SRRI (ancien)	SRI (nouveau)
Tikehau International Cross Assets	C-Acc-EUR	LU2147879204	4	3
Tikehau International Cross Assets	E-Acc-EUR	LU2147879386	4	3
Tikehau International Cross Assets	I-R-Acc-EUR	LU2147879899	4	3
Tikehau International Cross Assets	I-Acc-EUR	LU2147879469	4	3
Tikehau International Cross Assets	S-Acc-EUR	LU2147880129	4	3
Tikehau International Cross Assets	R-Acc-EUR	LU2147879543	4	3
Tikehau International Cross Assets	F-Acc-EUR	LU2147879626	4	3
Tikehau International Cross Assets	SF-Acc-EUR	LU2147880392	4	3
Tikehau International Cross Assets	R-Acc-USD-H	LU2147880046	4	3
Tikehau International Cross Assets	R-Acc-CHF-H	LU2147879972	4	3

# Tikehau Fund

## Informations supplémentaires non auditées

### Méthode de détermination du risque global

#### Tikehau Impact Crédit

Le passage du DICI au DIC a eu pour effet de modifier le niveau d'indicateur de risque des parts suivantes comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les DIC des parts du compartiment sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Compartiment	Parts	ISIN	SRRI (ancien)	SRI (nouveau)
Tikehau Impact Credit	R-Acc-EUR	LU2349746532	4	2
Tikehau Impact Credit	R-DIS-EUR	LU2349746615	4	2
Tikehau Impact Credit	I-Acc-EUR	LU2349746888	4	2
Tikehau Impact Credit	I-Acc-USD-H	LU2349746961	4	2
Tikehau Impact Credit	I-R-Acc-EUR	LU2349747001	4	2
Tikehau Impact Credit	I-R-Dis-EUR	LU2349747183	4	2
Tikehau Impact Credit	F-Acc-EUR	LU2349747266	4	2
Tikehau Impact Credit	F-Dis-EUR	LU2349747340	4	2
Tikehau Impact Credit	S-Acc-EUR	LU2349747423	4	2
Tikehau Impact Credit	SF-Acc-EUR	LU2349747696	4	2
Tikehau Impact Credit	SI-Acc-EUR	LU2349747779	4	2
Tikehau Impact Credit	SI-R-Acc-EUR	LU2349747852	4	2
Tikehau Impact Credit	E-Acc-EUR	LU2349746706	4	2

# Tikehau Fund

---

## **Informations supplémentaires non auditées**

### **Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)**

La Société n'a recours à aucun instrument rentrant dans le cadre de SFTR.

# Tikehau Fund

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

L'attention des investisseurs suisses est attirée sur les informations suivantes :

En date du 2 octobre 2017, l'Autorité fédérale des marchés financiers FINMA a autorisé la distribution à des investisseurs non-qualifiés des parts du placement collectif de capitaux TIKEHAU FUND (le "Fonds") en ou à partir de la Suisse conformément à l'art 120 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006. Le Fonds a été autorisé en Suisse en tant que placement collectif de capitaux étranger.

A l'heure actuelle, quatre compartiments sur les trois du Fonds sont autorisés à la distribution à des investisseurs non qualifiés en ou à partir de la Suisse.

### - Informations d'ordre général

Description du Fonds	Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois
Société de gestion	Tikehau Investment Management 32 rue de Monceau 75008 Paris, France
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg
Organe de révision	Ernst & Young SA 35E, avenue John F.Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg
Agent représentant en Suisse	CACEIS (SWITZERLAND) SA Route de Signy 35, CH-1260, Nyon, Suisse
Service de paiement en Suisse	CACEIS Bank, Montrouge, Succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy 35, CH-1260, Nyon, Suisse

Le Prospectus pour la Suisse, les Key Information Document(s), les Statuts, la Liste des achats et des ventes ainsi que les rapports annuel et semi-annuel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant Suisse.

### - Rétrocessions de commissions

Concernant la distribution en Suisse, la Société de Gestion ou ses délégataires peut verser des rétrocessions aux investisseurs qualifiés énumérés ci-après, détenant selon une appréciation économique des parts de placements collectifs pour des tiers:

- sociétés d'assurances sur la vie
- caisses de pension et autres institutions de prévoyance
- fondations de placement
- directions suisses de fonds
- directions et sociétés étrangères de fonds
- sociétés d'investissement

Lors de la distribution en Suisse, la Société de Gestion ou ses délégataires peut verser des indemnités liées aux activités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution ci-après:

- distributeurs soumis à autorisation au sens de l'art. 13, al. 2, LPCC
- distributeurs libérés de l'obligation d'obtenir une autorisation au sens de l'art. 13, al. 3, LPCC et art. 8, al2 OPCC
- partenaires de distribution qui placent les parts de placements collectifs exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel
- partenaires de distribution qui placent les parts de placements collectifs exclusivement sur la base d'un mandat écrit de gestion de fortune.

Les rétrocessions ne sont pas considérées comme des rabais, même si elles sont au final intégralement ou partiellement reversées aux investisseurs.

Conformément au droit suisse, les bénéficiaires de ces rétrocessions sont tenus de garantir une publication transparente et informent spontanément et gratuitement les investisseurs des rémunérations qu'ils pourraient recevoir pour la distribution.

Sur demande, ils sont tenus de communiquer les montants effectivement perçus pour la distribution des placements collectifs de capitaux aux investisseurs.

# Tikehau Fund

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Tikehau Investment Management ainsi que ses mandataires ne paient aucun rabais lors de la distribution en Suisse ou à partir de la Suisse pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

#### - Publication du fonds

Toutes les publications du Fonds en Suisse sont effectuées sur le site Internet de fundinfo AG ([www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com)).

#### - Publication des prix

Les prix des parts du Fonds seront publiés avec la mention « commissions non comprises » sur le site Internet de fundinfo AG ([www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com)) chaque jour et à chaque émission et rachat des parts.

#### - Lieu d'exécution et for

Pour les actions proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

### Performances au 31 décembre 2022

<u>Compartiments</u>	<u>Classes d'actions</u>	<u>31 décembre 2021</u>	<u>31 décembre 2022</u>
Tikehau SubFin Fund	A - EUR	2,75%	-14,95%
	AF - EUR	3,68%	-14,18%
	E - EUR	4,54%	-13,84%
	I - EUR	3,82%	-14,06%
	I-R - EUR	-	-
	S - EUR	4,17%	-14,15%
	A - EUR	-2,84%	-17,02%
Tikehau Short Duration	R - EUR C1	0,05%	-3,24%
	R - CHF C2	4,00%	1,25%
	R - USDC3	8,18%	5,30%
	R - GBP C4	7,24%	-7,01%
	E - EUR C5	0,76%	-2,48%
	K1 - EUR C6	0,47%	-2,76%
	K2 - EUR C7	-0,04%	-3,24%
	I - EUR C8	0,48%	-2,72%
	I - CHF C9	4,60%	1,71%
	I-R - EUR CA	0,45%	-2,75%
	F - EUR CB	0,35%	-2,86%
	SI - EUR CC	0,60%	-2,62%
	I - USD CD	8,79%	5,85%
	SF - EUR CE	0,43%	-2,76%
	I-R - CHF CG	4,53%	1,63%
	SI-R - EUR CH	0,57%	-2,66%
	I - EUR D1	-0,68%	-5,46%
R - EUR D2	-0,95%	-5,47%	
F - EUR D3	0,25%	-5,47%	
I-R - EUR D4	-1,11%	-5,50%	
Tikehau International Cross Assets	C - EUR	7,30%	-7,93%
	E - EUR	7,69%	-7,84%
	I - EUR	6,38%	-8,48%
	R - EUR	5,66%	-9,08%
	F - EUR	6,29%	-8,55%
	I-R - EUR	6,34%	-8,51%
	R - CHF	-1,65%	-5,03%
SI - EUR	6,49%	-8,39%	
Tikehau Impact Crédit	R - EUR	1,40%	-14,03%
	E - EUR	-	-12,99%
	I-EUR	0,70%	-13,48%
	I-USD - Hedged	0,70%	-5,93%
	I-R-A- EUR	0,70%	-13,31%
	F - EUR	0,80%	-13,74%
	S - EUR	0,60%	-13,15%
	SF - EUR	0,70%	-13,29%
	SI - EUR	0,50%	-13,47%
	SI-R-A-EUR	-	-13,05%
	R-DIS - EUR	-	-15,03%
	I-R-D - EUR	0,70%	-14,80%
	F-Dis-EUR	-	-17,06%

« La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et de rachat de chaque action ».

# Tikehau Fund

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et de rachats de chaque part.

#### Compartiment Tikehau Subfin Fund

TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	ISIN	Frais de fonctionnement et de gestion (en %)	Taux de surperformance (en %)	TER (en %)
A – EUR	LU1585264176	1,61	0,00	1,61
AF – EUR	LU1805016570	0,70	0,00	0,70
E - EUR	LU1585264689	0,30	0,00	0,30
I - EUR	LU1585264762	0,57	0,00	0,57
I-R - EUR	LU1585264929	2,24*	0,38	1,86*
S – EUR C9	LU1585264846	0,67	0,00	0,67
A – EUR	LU1585264507	1,61	0,00	1,61

\*Annualisé

#### Compartiment Tikehau Short Duration

TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	ISIN	Frais de fonctionnement et de gestion (en %)	Taux de surperformance (en %)	TER (en %)
R – EUR (C1)	LU1585265066	1,09	0,00	1,09
R – CHF (C2)	LU1585265140	**	**	**
R – USD (C3)	LU1585265223	1,09	0,00	1,09
R – GBP (C4)	LU1585265496	**	**	**
E – EUR (C5)	LU1585265579	0,30	0,00	0,30
K1 – EUR (C6)	LU1585265652	0,59	0,00	0,59
K2 – EUR (C7)	LU1585265736	1,09	0,00	1,09
I – EUR (C8)	LU1585265819	0,55	0,00	0,55
I – CHF (C9)	LU1585265900	0,55	0,00	0,55
I-R – EUR (CA)	LU1585266114	0,59	0,00	0,59
F – EUR (CB)	LU1805016810	0,69	0,00	0,69
SI – EUR (CC)	LU2098116341	0,45	0,00	0,45
I – USD (CD)	LU2098119105	0,55	0,00	0,55
SF – EUR (CE)	LU2098119287	0,59	0,00	0,59
I-R – CHF (CG))	LU2122902971	0,59	0,00	0,59
SI-R – EUR (CH)	LU2242761257	0,49	0,00	0,49
I – EUR (D1)	LU1590089832	0,49	0,00	0,49
R – EUR (D2)	LU2122903193	**	**	**
F – EUR (D3)	LU2122903276	**	**	**
I-R – EUR (D4)	LU2122903359	0,6	0,00	0,6

\*\* TER non calculé car non représentatif

# Tikehau Fund

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

#### Compartiment Tikehau International Cross Assets

TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	ISIN	Frais de fonctionnement et de gestion (en %)	Taux de surperformance (en %)	TER (en %)
C-EUR (C1)	LU2147879204	0,29	0,00	0,29
E-EUR (C2)	LU2147879386	0,19	0,00	0,19
I-EUR (C3)	LU2147879469	0,88	0,00	0,88
R-EUR (C4)	LU2147879543	1,55	0,00	1,55
F-EUR (C5)	LU2147879626	0,96	0,00	0,96
I-R-EUR (C6)	LU2147879899	0,92	0,00	0,92
R-CHF (C7)	LU2147879972	1,55	0,00	1,55
SI-EUR (C9)	LU2147880129	0,80	0,01	0,79

#### Compartiment Tikehau Impact Crédit

TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	ISIN	Frais de fonctionnement et de gestion (en %)	Taux de surperformance (en %)	TER (en %)
R – EUR (C1)	LU2349746532	1,72	0,00	1,72
E- EUR (C2)	LU2349746706	**	0,00	**
I-EUR (C3)	LU2349746888	1,10	0,00	1,10
I -USD – Hedged	LU2349746961	**	**	**
I-R-A- EUR	LU2349747001	**	**	**
F- EUR	LU2349747266	1,19	0,00	1,19
S – EUR	LU2349747423	**	**	**
SF – EUR	LU2349747696	**	**	**
SI – EUR	LU2349747779	0,89	0,00	0,89
SI-R-A-EUR	LU2349747852	**	**	**
R-DIS – EUR	LU2349746615	**	**	**
I-R-D – EUR	LU2349747183	**	**	**
F-Dis-EUR	LU2349747340	**	**	**

\*\* TER non calculé car non représentatif

## Additional unaudited information

### SFDR (Sustainable Disclosure Regulation)

#### 1-SOURCES & LIMITES DES DONNEES

##### Données financières

Les données financières proviennent de nos systèmes d'information et sont utilisées pour la présentation des comptes financiers.

##### Données ESG

Nous nous appuyons sur la solution SFDR Principal Impact d'ISS ESG pour collecter les données ESG nécessaires à la publication des PIN ainsi que sur les définitions et calculs d'ISS ESG pour chaque PIN.

ISS ESG s'appuie sur les données publiées par les entreprises, mais peut également avoir recours à des estimations.

Nous nous appuyons sur la solution EU Taxonomy d'ISS ESG pour publier les données en lien avec la taxinomie. ISS ESG s'appuie sur les données publiées par les entreprises, mais peut également avoir recours à des estimations.

Nous avons recours à S&P Trucost pour la moyenne des émissions de scope 1, 2 et 3 de chaque secteur de la classification Global Industry Classification Standard (GICS®).

Pour le calcul des différents indicateurs, nous nous efforçons de limiter au minimum le nombre de données non prises en compte<sup>1</sup>.

##### Indicateurs de substitution

Il convient de noter qu'ISS ESG s'engage à tenter de reproduire les paramètres réglementaires le plus fidèlement possible dans le cadre des solutions SFDR Principal Impact et Taxonomy. Comme indiqué dans la méthodologie d'ISS ESG, dans certains cas, des indicateurs de substitution, dont la définition ne correspond pas exactement aux définitions réglementaires, sont utilisés.

La plupart du temps, le recours aux indicateurs de substitution est justifié par l'absence de données au niveau des entreprises. Les indicateurs de substitution publiés dans le rapport sont les suivants :

- Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité : ISS ESG associe les controverses à certaines des normes (mais pas à toutes) référencées dans la définition des Principales incidences négatives (PIN) des « activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ». Toutefois, les normes/directives référencées dans le règlement recourent largement celles appliquées par l'indicateur de substitution.
- Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : Aux fins de cet indicateur PIN, ISS ESG estime qu'une société a pris des initiatives pour réduire ses émissions de carbone afin de s'aligner sur l'Accord de Paris si elle s'est fixé des objectifs de réduction des émissions de carbone approuvés par l'initiative Science Based Targets ou si elle s'est engagée à en fixer.

##### Logique de calcul et limites méthodologiques

ISS ESG s'engage à tenter de reproduire les paramètres réglementaires le plus fidèlement possible dans le cadre de la solution SFDR Principal Impact, mais dans certains cas, la logique de calcul ne correspond pas exactement aux exigences réglementaires. Les lacunes suivantes ont été identifiées :

Sur la base de notre analyse, le calcul de la PIN « Empreinte carbone » n'est pas cohérent avec les dernières directives de l'AEMF : la valeur « pour tous les investissements » utilisée par ISS ESG n'inclut pas les liquidités, les liquidités à titre accessoire et les instruments dérivés. Cette différence peut entraîner une légère surestimation de l'indicateur par rapport aux exigences réglementaires.

La PIN « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements », qui peut également être désignée comme l'intensité carbone moyenne pondérée, est retraitée manuellement au niveau du Fonds comme décrit à la section « Indicateurs de durabilité du Fonds - Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) » du présent document et la valeur de tous les investissements est cohérente avec les exigences réglementaires.

##### Cas spécifique des instruments durables

Pour les obligations vertes et liées à la durabilité, les indicateurs PIN et en lien avec la taxinomie publiés sont ceux des entreprises ayant émis les instruments durables, mais ne sont pas spécifiques au projet ou aux activités couverts par le Sustainable Bond Framework de Tikehau Capital. Ceci s'explique par la disponibilité des données.

##### Mises à jour des sources de données

###### Données financières du Fonds :

- Les données financières du Fonds reposent sur l'inventaire comptable de la période de référence.

###### Concernant les données d'ISS ESG :

- Les capitalisations boursières et valeurs d'entreprises utilisées sont les plus récentes (même trimestre durant l'année civile de référence)

---

<sup>1</sup> Nous nous permettons de ne pas prendre en compte les données jugées aberrantes ou corrompues.

- Pour l'indicateur PIN « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements », les émissions de carbone et les chiffres d'affaires sont les derniers disponibles, autrement dit, N-1 pour le quatrième trimestre, et N-2 pour les autres trimestres en comparaison avec l'année civile de référence)
- Les autres indicateurs s'appuient sur les dernières données disponibles avec une temporalité variable.
- Les indicateurs en lien avec la taxinomie s'appuient sur les dernières données disponibles avec une temporalité variable.

#### Concernant les données de S&P Trucost ESG :

- Les facteurs d'émissions de scope 1, 2, 3 du secteur de la société bénéficiaire des investissements sont les derniers disponibles au niveau du fournisseur (N-2).

## **2-COMPUTATION OF REGULATORY INDICATORS AT FUND LEVEL**

### **Pin des actifs des entreprises**

Le règlement exige que la publication des indicateurs PIN repose au minimum sur la moyenne de quatre calculs effectués le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre d'une période de référence. Sauf indication contraire, nous nous appuyons sur la méthodologie appliquée par ISS ESG pour calculer les indicateurs PIN au niveau du portefeuille.

Pour chaque PIN, nous publions le pourcentage du portefeuille qui est « couvert » par des données (c'est-à-dire lorsque l'indicateur requis est connu pour les entreprises) parmi les titres « éligibles » (c'est-à-dire le pourcentage du portefeuille investi dans les titres<sup>2</sup> mesurés par l'indicateur PIN).

### **Recours à des informations équivalentes aux fins de la taxinomie**

Comme indiqué dans l'article 17(2)(b) et le considérant (35) du règlement délégué, lorsque l'alignement des investissements sur la taxinomie n'est pas publié par les sociétés bénéficiaires des investissements, le recours à des « informations équivalentes » auprès des sociétés bénéficiaires des investissements ou de fournisseurs tiers est autorisé.

Dans ces cas exceptionnels, et uniquement en ce qui concerne les activités économiques pour lesquelles des informations complètes et fiables n'ont pas pu être obtenues en temps utile, les acteurs des marchés financiers peuvent procéder à des évaluations et estimations complémentaires en s'appuyant sur des informations provenant d'autres sources. Les évaluations et estimations ne devraient suppléer que des parties limitées et spécifiques des éléments de données souhaités et ne donner lieu qu'à des conclusions prudentes. Les acteurs des marchés financiers devraient expliquer clairement les fondements de leurs conclusions ainsi que les raisons les ayant amenés à procéder à ces évaluations et estimations complémentaires aux fins de la communication d'informations aux investisseurs finaux.

Pour publier les informations permettant d'évaluer l'alignement des émetteurs privés sur les critères de la taxinomie, nous avons décidé d'utiliser les données d'ISS ESG afin de combler le manque d'informations fournies par les sociétés. Une fois que les obligations de publication prescrites par le Règlement (UE) 2021/2178 sur les activités alignées sur la taxinomie des entreprises non financières (à partir de janvier 2023) et des entreprises financières (à partir de janvier 2024) s'appliqueront, la publication des investissements alignés sur la taxinomie devrait devenir plus simple.

### **Alignement sur la taxinomie**

Les indicateurs en lien avec la taxinomie au niveau du Fonds ont été calculés sur la base de la méthodologie appliquée dans le cadre de la solution Taxonomy d'ISS ESG :

- « Alignés » : ISS ESG recueille les données publiées par l'entreprise et cette dernière déclare qu'elle agit conformément aux critères de la taxinomie pertinents
- « Probablement alignés » : les informations équivalentes recueillies par ISS ESG indiquent un alignement sur tous les critères de la taxinomie pertinents

Les données publiées dans le rapport s'entendent à fin 2022 et ont été agrégées conformément aux règles suivantes afin de respecter le modèle d'information réglementaire :

- « Alignés sur la taxinomie : pas de gaz ni de nucléaire (chiffre d'affaires, CapEx, OpEx) » correspond à la somme des indicateurs pertinents pour le Fonds signalés comme « Alignés » ou « Probablement alignés », et non impliqués dans le gaz fossile et le nucléaire selon la méthodologie Taxonomy d'ISS ESG.
- « Non alignés sur la taxinomie (chiffre d'affaires, CapEx, OpEx) » correspond à la somme des indicateurs pertinents pour le Fonds signalés comme « Potentiellement alignés », « Probablement non alignés », « Non alignés », « Données non collectées » et « Non couverts ».
- « Alignés sur la taxinomie : nucléaire (chiffre d'affaires, CapEx, OpEx) » correspond à la somme des indicateurs pertinents pour le Fonds signalés comme « Alignés » ou « Probablement alignés », et déclarés comme impliqués dans le gaz fossile et le nucléaire selon la méthodologie Taxonomy d'ISS ESG. Dans la mesure où il n'est pour le moment pas possible de ventiler l'indicateur entre le gaz fossile et le nucléaire sur la base des données d'ISS ESG, nous avons décidé de présenter le nucléaire et le gaz fossile de manière agrégée à la section dédiée au nucléaire.
- « Alignés sur la taxinomie : gaz fossile (chiffre d'affaires, CapEx, OpEx) » : la valeur 0 est attribuée à cet indicateur dans la mesure où il est présenté avec l'indicateur pour le nucléaire en raison des limites indiquées ci-dessus.

## **3-INDICATEURS DE DURABILITE DU FONDS**

### **Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)**

Les intensités carbone moyennes pondérées (WACI) du Fonds et de son univers d'investissement sont surveillées dans le cadre de notre approche non financière.

<sup>2</sup> Par exemple, les investissements ne promouvant pas de caractéristiques environnementales ou sociales ne sont pas inclus.

Afin de garantir la couverture la plus large possible, nous recourons à plusieurs sources de données. Nous utilisons les données des entreprises (émissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 1, 2 et 3 par million d'euros de chiffre d'affaires) fournies par ISS ESG et, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, la moyenne sectorielle fournie par S&P Trucost.

Il convient de noter qu'à la suite des clarifications réglementaires concernant le calcul de l'indicateur PIN « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements » (équivalent à la WACI), nous avons modifié notre méthodologie. Il n'y a donc plus de rééquilibrage des pondérations du Fonds visant à exclure les investissements ne publiant pas de valeurs et ne promouvant pas de caractéristiques environnementales et sociales (par exemple, les liquidités). Cela complique la comparaison avec l'Indice de référence.

#### **Indicateurs utilisés dans le cadre du label ISR**

Le Fonds labellisé ISR respecte les exigences du label français concernant le calcul des indicateurs de performance non financière. Veuillez consulter le [Code de transparence](#) du Fonds pour de plus amples informations sur l'approche et la méthodologie ISR mises en œuvre au sein du Fonds

#### **Approche d'impact**

Nous ne sommes pas en mesure de publier les indicateurs « score de l'émetteur en vertu d'une grille d'analyse d'impact interne » mentionnés dans l'approche précontractuelle pour la période de référence. La grille d'analyse interne a été introduite début 2023 et nous publions certains indicateurs de substitution en lien avec la répartition des actifs au sein du Fonds.

#### **Loi française énergie et climat :**

Le rapport périodique SFDR des fonds (pour les fonds de plus de 500M€) ne comprend pas les informations exigibles au titre de l'article 29 de la Loi énergie et climat du 8 novembre 2019 (LEC) et de son décret d'application n° 2021-663 du 27 mai 2021. Ces informations seront publiées dans un document spécifique dans les 6 mois suivant la clôture comptable du fonds.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Tikehau SubFin Fund  
222100SNB56F1LE09J94

Identifiant d'entité juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_ %

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Veillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur les sources de données, méthodologies et limites.

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales de ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au cours de la période de référence, nous avons recueilli les informations suivantes sur les indicateurs de durabilité du Fonds :

Indicateur de durabilité	Élément de mesure	Unité	Valeur
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds par rapport à son univers d'investissement	Intensité carbone moyenne pondérée (moyenne annuelle)	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	- Fonds : 397 - Indice de référence : 569 - Comparaison : 30 % de moins pour le Fonds par rapport à son indice de référence
Nombre d'entreprises en portefeuille qui ne respectent pas la Politique d'exclusion adoptée par le Groupe Tikehau Capital			0
Nombre d'entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE			0
Score ESG des entreprises en portefeuille conformément à la grille d'analyse interne	Répartition par niveau de risque ESG	Pourcentage (des investissements promouvant des caractéristiques E/S)	- Opportunité ESG : 17 % - Risque ESG modéré : 76 % - Risque ESG moyen : 3 % - Risque ESG matériel : 0 % - Risque ESG important : 0 % - Non évalués : 4 %

### ● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

### ● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.



*Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Unité	Portefeuille actuel	Couverture
<b>1. Émissions de GES</b>	Émissions de GES scope 1	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> / million d'euros de valeur d'entreprise	41	72 %
	Émissions de GES scope 2	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> / million d'euros de valeur d'entreprise	68	72 %
	Émissions de GES scope 3	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> / million d'euros de valeur d'entreprise	15.634	72 %
	Émissions totales de GES	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> / million d'euros de valeur d'entreprise	15.743	72 %
<b>2. Empreinte carbone</b>	Empreinte carbone	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> / million d'euros de valeur d'entreprise	56	72 %
<b>3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements<sup>1</sup></b>	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> / million d'euros de chiffre d'affaires	397	94 %
<b>4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Pourcentage	0,00 %	94 %

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur la méthodologie de calcul

<b>7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité</b>	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Pourcentage	0,00 %	94 %
<b>10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Pourcentage	0,00 %	94 %
<b>14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	Pourcentage	0,00 %	61 %
<b>4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone</b>	Part des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Pourcentage	59,55 %	88 %



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

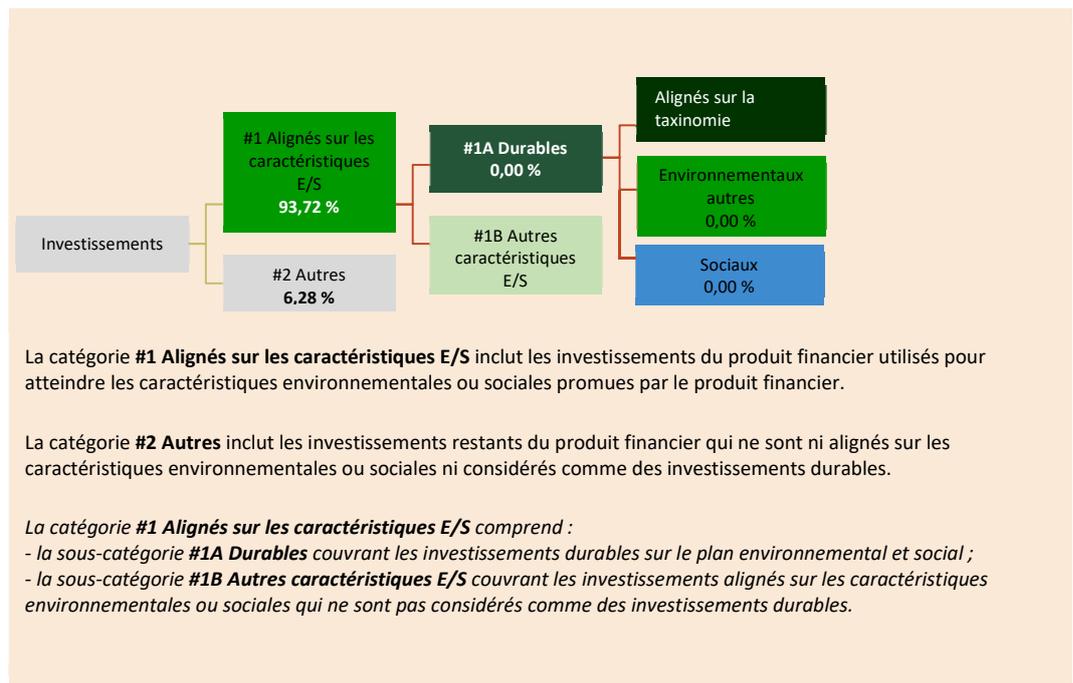
Investissements les plus importants au 30/12/2022	Secteur	% d'actifs	Pays
AIB GROUP PLC FL,R 20-49 31/12S	Banques	2,25%	IRLANDE
RABOBANK FL,R 13-XX 29/03Q	Banques	1,73 %	PAYS-BAS
BANK OF IRELAND 6,00 20-XX XX/XXS	Banques	1,63 %	IRLANDE
LLOYDS BANKINGFL,R 22-49 31/12Q	Banques	1,56 %	GRANDE-BRETAGNE
HSBC BANK PLC FL,R 03-XX 05/11A	Banques	1,52 %	JERSEY
NATIONWIDE BUILDING FL,R 20-99 31/12S	Banques	1,39 %	GRANDE-BRETAGNE
BNP PARFL,R 22-99 31/12S	Services bancaires diversifiés	1,39 %	FRANCE
BARCLAYS BANK PLC FL,R 05-XX 15/12S	Banques	1,35 %	GRANDE-BRETAGNE
COMMERZBANK AG FL,R 20-99 31/12A	Banques	1,34 %	ALLEMAGNE
DRESDNER FUNDING TR 8,151 99-31 30/06S	Banques	1,33 %	ÉTATS-UNIS
ASR NEDERLANDFL,R 17-XX 19/10S	Assurance-vie	1,31 %	PAYS-BAS
COMMERZBANK AG FL,R 20-XX XX/XXA	Banques	1,30 %	ALLEMAGNE
NYKREDIT REALKREDIT FL,R 20-49 31/12S	Crédit à la consommation	1,26 %	DANEMARK
DEUTSCHE BKFL,R 22-XX 30/04A	Services bancaires diversifiés	1,26 %	ALLEMAGNE
BLACKSTONE PP E 0,1250 21-23 20/10A	Immobilier	0,99 %	LUXEMBOURG

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir du 01/01/2022 au 31/12/2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les critères de sélection des activités liées au **gaz fossile** respectant la taxinomie de l'UE incluent des limites d'émissions et le recours exclusif à des combustibles renouvelables ou à faibles émissions de carbone d'ici la fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, les activités doivent respecter des exigences strictes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

## Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Classification sectorielle BICS niveau 2	Pondération au 30/12/2022
Banques	64,24 %
Crédit à la consommation	1,26 %
Services bancaires diversifiés	12,90 %
Services financiers	7,00 %
Assurance-vie	4,59 %
Assurance IARD	2,62 %

La ventilation a été effectuée selon la classification BICS de niveau 2, car il s'agit des données les plus granulaires disponibles pour l'ensemble des investissements.



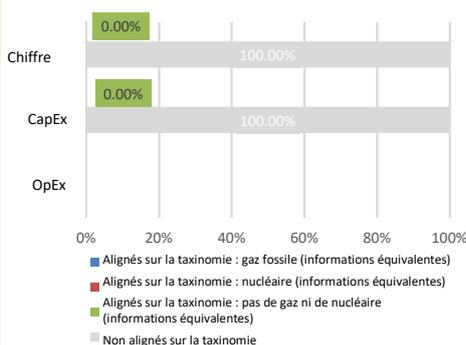
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

### Ce produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire respectant la taxinomie de l'UE ?

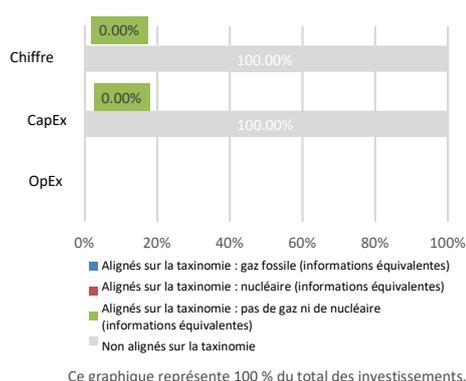
Oui :
   
 Dans le gaz fossile
   
 Dans l'énergie nucléaire
   
 Non

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines

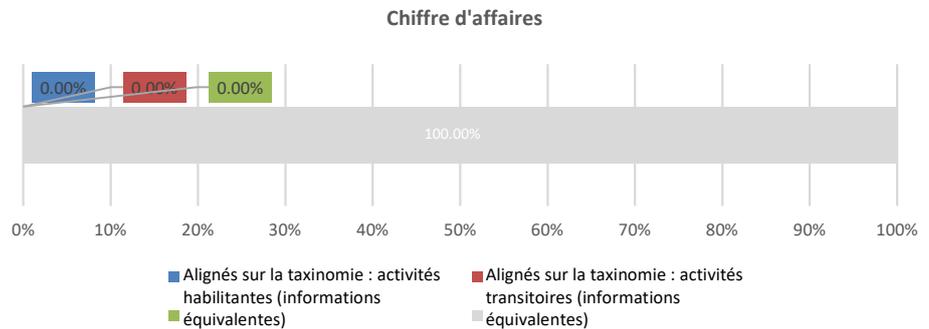


### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines\*



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?** [inclure une ventilation des proportions d'investissements au cours de la période de référence]



- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Sans objet car le Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais ne s'engage pas à effectuer des investissements durables.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Sans objet.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les autres investissements comprennent des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, des actifs communs et des instruments dérivés détenus à des fins de couverture. À ce titre, ils ne sont soumis à aucune garantie environnementale ou sociale minimale.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au quatrième trimestre 2022, nous avons apporté des modifications à la méthode de calcul de l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds et de son univers d'investissement :

- La source des données n'est plus Bloomberg, mais ISS ESG ;
- Le « scope » a été modifié pour inclure les émissions de scope 3 dans notre calcul de la WACI ;
- À la suite des clarifications réglementaires concernant le calcul de la PIN

« Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements », il n'y a plus de rééquilibrage visant à exclure les investissements ne publiant pas de valeurs et ne promouvant pas de caractéristiques environnementales.

Le suivi périodique de la WACI du Fonds et de l'univers d'investissement vise à garantir le respect des contraintes. Aucun dépassement n'a été identifié. Si cela avait été le cas, nous aurions procédé au désinvestissement ou à la réallocation des principales positions afin de garantir que la WACI du Fonds reste inférieure à celle de son univers d'investissement.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Tikehau Short Duration  
222100NOO5MKDQ2SJO18

Identifiant d'entité juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_ %

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Veillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur les sources de données, méthodologies et limites.

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales de ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au cours de la période de référence, nous avons recueilli les informations suivantes sur les indicateurs de durabilité du Fonds :

Indicateur de durabilité	Élément de mesure	Unité	Valeur
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds par rapport à son univers d'investissement	Intensité carbone moyenne pondérée (moyenne annuelle)	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	- Fonds : 879 - Univers d'investissement : 1664 - Résultat : 47 % de moins pour le Fonds par rapport à son indice de référence
Nombre d'entreprises en portefeuille qui ne respectent pas la Politique d'exclusion adoptée par le Groupe Tikehau Capital			0
Nombre d'entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE			0
Score ESG des entreprises en portefeuille conformément à la grille d'analyse interne	Répartition par niveau de risque ESG	Pourcentage (des investissements promouvant des caractéristiques E/S)	- Opportunité ESG : 12 % - Risque ESG modéré : 67 % - Risque ESG moyen : 15 % - Risque ESG matériel : 1 % - Risque ESG important : 0 % - Non évalués : 5 %

### ● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

### ● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Unité	Portefeuille actuel	Couverture
<b>1. Émissions de GES</b>	Émissions de GES scope 1	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	110.731	57 %
	Émissions de GES scope 2	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	17.759	57 %
	Émissions de GES scope 3	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	750.844	57 %
	Émissions totales de GES	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	879.335	57 %
<b>2. Empreinte carbone</b>	Empreinte carbone	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	425	57 %
<b>3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements<sup>1</sup></b>	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	879	96 %
<b>4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Pourcentage	4,22 %	97 %

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur la méthodologie de calcul

<b>7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité</b>	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Pourcentage	0,00 %	97 %
<b>10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Pourcentage	0,00 %	97 %
<b>14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	Pourcentage	0,00 %	73 %
<b>4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone</b>	Part des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Pourcentage	46,93 %	83 %

Le fournisseur de données ESG auquel nous avons recours pour effectuer notre reporting SFDR définit les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles comme suit :

- i. « Entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'exploitation, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- ii. entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'extraction, de la distribution (y compris le transport, le stockage et le négoce) ou du raffinage de combustibles fossiles liquides ; et
- iii. entreprises qui tirent des revenus de l'exploration et de l'extraction de combustibles fossiles gazeux ou de leur distribution (y compris le transport, le stockage et le négoce) »

Cette définition est plus large que celle de notre politique d'exclusion des combustibles fossiles applicable en 2022 qui cible les « entreprises dont plus de 5 % du chiffre d'affaires estimé d'ici 2024 est exposé à l'extraction, au traitement/raffinage, au stockage, à la distribution et à la production d'énergie en lien avec le charbon thermique, le forage en Arctique, le pétrole et le gaz en offshore profond, les sables bitumineux et le gaz de schiste. »

Cette différence explique pourquoi, même en l'absence de violation de notre politique d'exclusion, une certaine exposition aux combustibles fossiles est déclarée au titre de 2022.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants au 30/12/2022	Secteur	% d'actifs	Pays
VOLKSBANK WIEN 2,75 10/27	Banques	1,40 %	AUTRICHE
SIG COMBIBLOC 1,875 06/23	Conteneurs et emballages	1,35 %	LUXEMBOURG
AMADEUS FLR 01/24	Logiciels et services	1,28 %	ESPAGNE
HANNOVER RE 5,0 06/43	Assurance IARD	1,25 %	LUXEMBOURG
HAMBURG COMMERCIAL BANK 6,25 11/24	Banques	1,24 %	DANEMARK
ING GROUP 3,0 04/28	Banques	1,24 %	PAYS-BAS
AMCO 1,5 07/23	Banques	1,21 %	ITALIE
PPF TELECOM 3,5 05/24	Services de télécommunications sans fil	1,12 %	PAYS-BAS
FCE BANK 1,615 05/23	Construction automobile	1,09 %	GRANDE-BRETAGNE
IBERCAJA 7 PERP	Banques	1,08 %	ESPAGNE
EDF 5,25 PERP	Production d'électricité	1,07 %	FRANCE
AUTODIS 6,5 07/25	Distributeurs - consommation discrétionnaire	1,05 %	FRANCE
LEASEPLAN 0,125 09/23	Financement des entreprises	1,04 %	PAYS-BAS
CONSTELLIUM 4,25 02/26	Métaux et extraction minière	1,00 %	FRANCE
BLACKSTONE PROPERTY 0,125 10/23	Immobilier	0,99 %	LUXEMBOURG

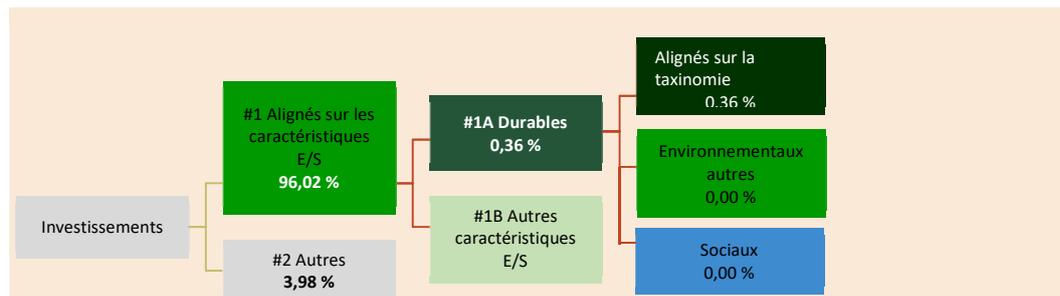
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir du 01/01/2022 au 30/12/2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les critères de sélection des activités liées au **gaz fossile** respectant la taxinomie de l'UE incluent des limites d'émissions et le recours exclusif à des combustibles renouvelables ou à faibles émissions de carbone d'ici la fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, les activités doivent respecter des exigences strictes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Classification sectorielle BICS niveau 2	Pondération au 30/12/2022
Publicité et marketing	0,29 %
Aéronautique et défense	0,24 %
Compagnies aériennes	0,52 %
Vêtements et produits textiles	0,34 %
Fabrication de pièces pour l'automobile	1,03 %
Construction automobile	5,60 %
Banques	28,50 %
Câble et satellite	3,42 %
Casinos et jeux	0,75 %
Produits chimiques	0,33 %
Financement des entreprises	2,15 %
Matériaux de construction	0,98 %
Crédit à la consommation	0,88 %
Services aux consommateurs	2,66 %
Conteneurs et emballages	2,11 %
Distributeurs - consommation discrétionnaire	1,05 %
Services bancaires diversifiés	5,35 %
Équipements électriques	1,05 %
Contenus de divertissement	0,46 %
Ressources de divertissement	0,49 %
Services financiers	2,33 %
Alimentation et boissons	1,22 %
Matériel informatique	0,17 %
Établissements et services de soins	1,39 %
Mobilier d'intérieur et de bureau	0,90 %
Industrie (autre)	1,94 %

Compagnies pétrolières intégrées	0,00 %
Assurance-vie	0,66 %
Matériel et dispositifs médicaux	0,53 %
Métaux et extraction minière	2,33 %
Services et équipements pétrole et gaz	0,00 %
Produits pharmaceutiques	2,11 %
Production d'électricité	1,60 %
Assurance IARD	4,56 %
Immobilier	2,75 %
Vente de détail - consommation discrétionnaire	2,55 %
Logiciels et services	3,34 %
Supermarchés et pharmacies	1,33 %
Transport et logistique	2,20 %
Voyages et hébergement	0,04 %
Services aux collectivités	2,21 %
Services de télécommunications sans fil	3,11 %
Services de télécommunications filaires	1,80 %

La ventilation a été effectuée selon la classification BICS de niveau 2, car il s'agit des données les plus granulaires disponibles pour l'ensemble des investissements.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Ce produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire respectant la taxinomie de l'UE ?**

Oui :

Dans le gaz fos  Dans l'énergie nucléaire

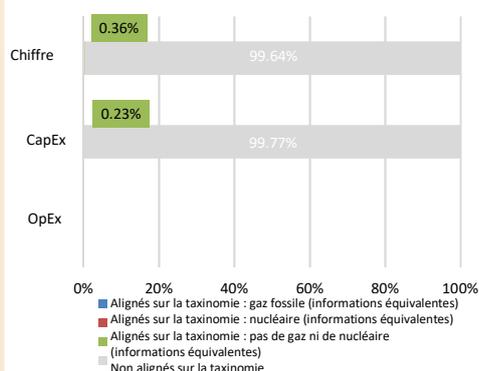
Non

***Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.***

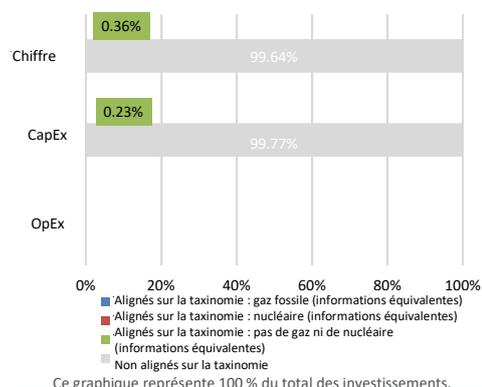
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines

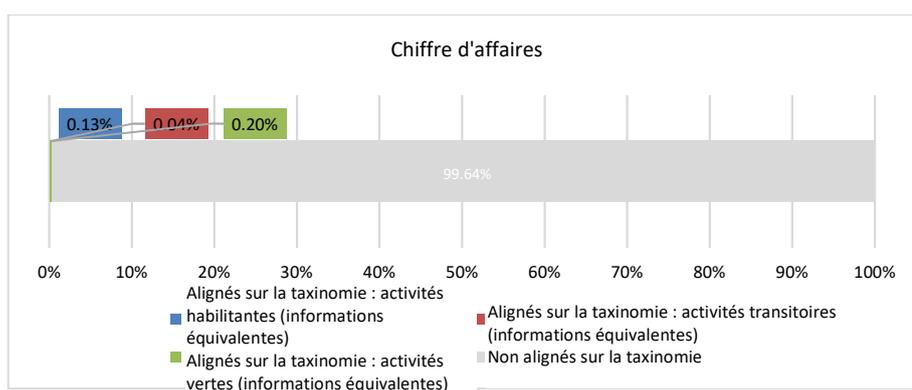


### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines\*



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?



### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet car le Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais ne s'engage pas à effectuer des investissements durables.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sans objet.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent des obligations et autres titres de créance

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, des actifs communs et des instruments dérivés détenus à des fins de couverture. À ce titre, ils ne sont soumis à aucune garantie environnementale ou sociale minimale.



## **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au quatrième trimestre 2022, nous avons apporté des modifications à la méthode de calcul de l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds et de son univers d'investissement :

- La source des données n'est plus Bloomberg, mais ISS ESG ;
- Le « scope » a été modifié pour inclure les émissions de scope 3 dans notre calcul de la WACI ;
- À la suite des clarifications réglementaires concernant le calcul de la PIN « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements », il n'y a plus de rééquilibrage visant à exclure les investissements ne publiant pas de valeurs et ne promouvant pas de caractéristiques environnementales.

Afin de respecter les caractéristiques environnementales durant la période de référence, les mesures suivantes ont été prises au cours des différentes phases d'investissement :

Durant la phase de pré-investissement, la sélection des émetteurs a joué un rôle essentiel afin de garantir le respect des indicateurs de durabilité : les émetteurs potentiels ont été analysés afin de déterminer s'ils respectent les critères d'exclusion sectoriels et fondés sur des normes, s'ils présentent le niveau de risque ESG approprié et si l'intensité de leurs émissions de GES est conforme à la WACI de l'univers d'investissement.

Au cours de la période d'investissement :

- La revue périodique des risques ESG des entreprises et la surveillance des controverses peuvent avoir entraîné certaines variations dans le niveau des risques ESG des entreprises en portefeuille. Au cours de la période de référence, le score ESG d'une entreprise est passé de Risque ESG moyen à Risque ESG matériel. Après consultation des organes de gouvernance concernés de Tikehau, il a été décidé de maintenir l'exposition jusqu'à l'échéance dans la mesure où l'instrument en portefeuille arrivera à échéance d'ici douze mois.
- À la suite des questions soulevées par nos clients au sujet de controverses affectant une société, il a été décidé de mener une démarche d'engagement auprès de celle-ci afin de comprendre comment les controverses ont été gérées et quelles mesures ont été prises pour y remédier. Les informations fournies par l'entreprise nous ont convaincus de conserver notre investissement.
- Le suivi périodique de la WACI du Fonds et de l'univers d'investissement vise à garantir le respect des contraintes. Aucun dépassement n'a été identifié. Si cela avait été le cas, nous aurions procédé au désinvestissement ou à la réallocation des principales positions afin de garantir que la WACI du Fonds reste inférieure à celle de son univers d'investissement.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Dénomination du produit : Tikehau International Cross Assets  
2221000BAZRAGG8J9P33

Identifiant d'entité juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_ %

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Veillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur les sources de données, méthodologies et limites.

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales de ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, nous avons recueilli les informations suivantes sur les indicateurs de durabilité du Fonds :

Indicateur de durabilité	Élément de mesure	Unité	Valeur
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds par rapport à son univers d'investissement	Intensité carbone moyenne pondérée (moyenne annuelle)	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	- Fonds : 535 - Indice de référence pour les actions : 1196
Nombre d'entreprises en portefeuille qui ne respectent pas la Politique d'exclusion adoptée par le Groupe Tikehau Capital			1 société bénéficiaire des investissements (0,03 % du Fonds)
Nombre d'entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE			0
Score ESG des entreprises en portefeuille conformément à la grille d'analyse interne	Répartition par niveau de risque ESG	Pourcentage	- Opportunité ESG : 29 % - Risque ESG modéré : 53 % - Risque ESG moyen : 7 % - Risque ESG matériel : 0 % - Risque ESG important : 0 % - Non évalués : 11 %

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*



es indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Unité	Portefeuille actuel	Couverture
<b>1. Émissions de GES</b>	Émissions de GES scope 1	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	1.920	99 %
	Émissions de GES scope 2	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	2.969	99 %
	Émissions de GES scope 3	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	74.725	99 %
	Émissions totales de GES	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	79.614	99 %
<b>2. Empreinte carbone</b>	Empreinte carbone	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	172	99 %
<b>3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements<sup>1</sup></b>	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	535	71 %
<b>4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Pourcentage	0,15 %	100 %
<b>7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité</b>	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Pourcentage	0,00 %	100 %
<b>10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Pourcentage	2,45 %	100 %

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur la méthodologie de calcul

<b>14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	Pourcentage	0,00 %	46 %
<b>4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone</b>	Part des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Pourcentage	30,45 %	100 %

Le fournisseur auquel nous avons recours pour effectuer notre reporting SFDR définit les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles comme suit :

- i. « entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'exploitation, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- ii. entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'extraction, de la distribution (y compris le transport, le stockage et le négoce) ou du raffinage de combustibles fossiles liquides ; et
- iii. entreprises qui tirent des revenus de l'exploration et de l'extraction de combustibles fossiles gazeux ou de leur distribution (y compris le transport, le stockage et le négoce) »

Cette définition est plus large que celle de notre politique d'exclusion des combustibles fossiles applicable en 2022 qui cible les « entreprises dont plus de 5 % du chiffre d'affaires estimé d'ici 2024 est exposé à l'extraction, au traitement/raffinage, au stockage, à la distribution et à la production d'énergie en lien avec le charbon thermique, le forage en Arctique, le pétrole et le gaz en offshore profond, les sables bitumineux et le gaz de schiste. » Cette différence explique pourquoi une exposition plus importante aux combustibles fossiles est déclarée au titre de 2022 à la section consacrée aux PIN.

Le fournisseur auquel nous avons recours pour effectuer notre reporting SFDR a développé sa propre méthodologie pour définir ce qui constitue une violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Dans le cas spécifique de la société bénéficiaire des investissements signalée comme violant les principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, nous ne partageons pas le point de vue de notre fournisseur. En effet, nous avons effectué une analyse détaillée du cas à l'origine de la violation selon le fournisseur et décidé de ne pas le considérer comme une violation sur la base des éléments suivants : le cas générant la violation est associé à un procès dans un pays où la société a été reconnue coupable en première instance, mais a ensuite gagné en appel ; de plus, les activités associées au cas représentent une part très limitée du chiffre d'affaires total de la société. Nous avons décidé de placer le cas sous étroite surveillance afin de suivre l'évolution de la situation.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants au 30/12/2022	Secteur	% d'actifs	Pays
TIKEHAU SHORT DURATION E-ACC-EUR	-	9,78 %	-
MICROSOFT CORP	Logiciels et services tech.	3,98 %	ÉTATS-UNIS
ALPHABET INC -A-	Médias	3,59 %	ÉTATS-UNIS
UNILEVER	Biens de consommation de base	3,24 %	GRANDE-BRETAGNE
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Biens de consommation de base	3,14 %	GRANDE-BRETAGNE
BEIERSDORF AG	Biens de consommation de base	3,00 %	ALLEMAGNE
VISA INC -A-	Logiciels et services tech.	2,94 %	ÉTATS-UNIS
ADMIRAL GROUP PLC	Assurance	2,81 %	GRANDE-BRETAGNE
NVR INC	Biens de consommation discrétionnaire	2,51 %	ÉTATS-UNIS
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	Services de consommation discrétionnaire	2,50 %	GRANDE-BRETAGNE
ARISTA NETWORKS INC	Matériel tech. et semi-conducteurs	2,42 %	ÉTATS-UNIS
ACTIVISION BLIZZARD	Médias	2,41 %	ÉTATS-UNIS
COLGATE-PALMOLIVE CO	Biens de consommation de base	2,27 %	ÉTATS-UNIS
KONE OYJ -B-	Produits industriels	2,19 %	FINLANDE
CLOROX CO	Biens de consommation de base	2,10 %	ÉTATS-UNIS

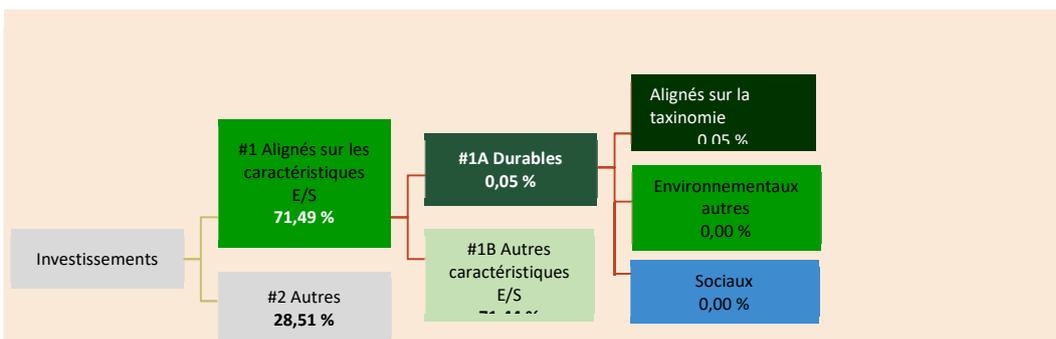
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation des actifs ?*

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir du 01/01/2022 au 30/12/2022



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

## ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Classification sectorielle BICS niveau 2	Pondération au 30/12/2022
Construction automobile	0,16 %
Banques	0,44 %
Biotechnologies	0,21 %
Produits chimiques	0,30 %
Biens de consommation discrétionnaire	2,51 %
Services de consommation discrétionnaire	6,21 %
Biens de consommation	0,21 %
Services aux consommateurs	1,71 %
Biens de consommation de base	20,05 %
Conteneurs et emballages	0,45 %
Services bancaires diversifiés	0,42 %
Équipements électriques	0,43 %
Services financiers	0,14 %
Alimentation et boissons	0,85 %
Santé	3,53 %
Établissements et services de soins	0,59 %
Industrie (autre)	0,90 %
Produits industriels	2,19 %
Services industriels	1,74 %
Assurance	2,81 %
Médias Internet	0,44 %
Médias	6,00 %
Matériel et dispositifs médicaux	0,62 %
Pétrole et gaz	0,04 %
Produits pharmaceutiques	0,49 %

Les critères de sélection des activités liées au **gaz fossile** respectant la taxinomie de l'UE incluent des limites d'émissions et le recours exclusif à des combustibles renouvelables ou à faibles émissions de carbone d'ici la fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, les activités doivent respecter des exigences strictes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Assurance IARD	0,42 %
Chemin de fer	0,14 %
Restaurants	0,16 %
Vente au détail et en gros - cons. discrétionnaire	1,83 %
Logiciels et services	0,27 %
Logiciels et services tech.	11,00 %
Matériel tech. et semi-conducteurs	2,42 %
Voyages et hébergement	0,89 %

La ventilation a été effectuée selon la classification BICS de niveau 2, car il s'agit des données les plus granulaires disponibles pour l'ensemble des investissements.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Ce produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire respectant la taxinomie de l'UE ?**

Oui :

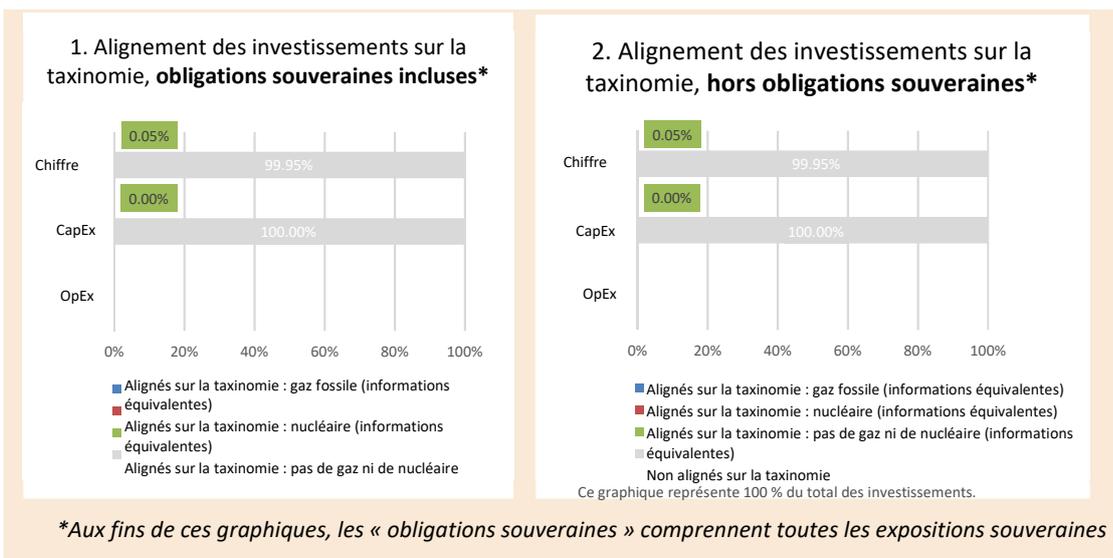
Dans le gaz fos  Dans l'énergie nucléaire

Non

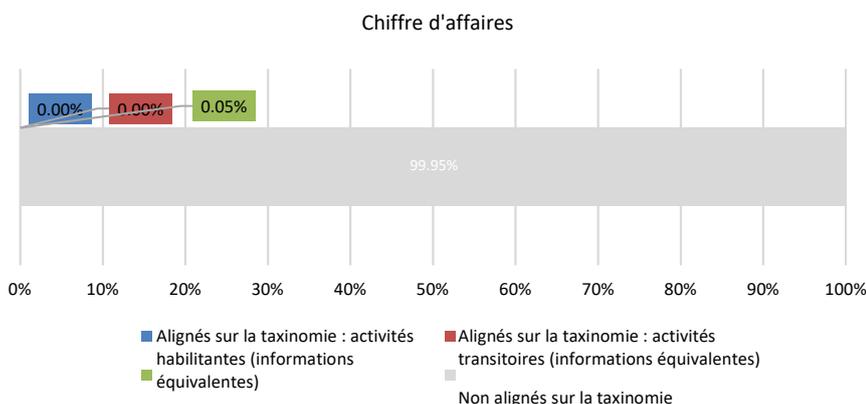
*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



### Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?



Le symbole  indique des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

### Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet car le Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais ne s'engage pas à effectuer des investissements durables.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sans objet.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les autres investissements comprennent des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, des actifs communs et des instruments dérivés détenus à des fins de

couverture. À ce titre, ils ne sont soumis à aucune garantie environnementale ou sociale minimale.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au quatrième trimestre 2022, nous avons apporté des modifications à la méthode de calcul de l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds et de son univers d'investissement :

- La source des données n'est plus Bloomberg, mais ISS ESG
- Le « scope » a été modifié pour inclure les émissions de scope 3 dans notre calcul de la WACI
- À la suite des clarifications réglementaires concernant le calcul de la PIN « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements », il n'y a plus de rééquilibrage visant à exclure les investissements ne publiant pas de valeurs et ne promouvant pas de caractéristiques environnementales et sociales.

Une petite position non cotée du Fonds (0,03 %) ne respecte pas notre politique d'exclusion des combustibles fossiles car la société bénéficiaire des investissements est impliquée dans des activités de fracturation hydraulique. La position est illiquide. Cela fait un certain temps maintenant que nous échangeons avec les actionnaires de la société sur la vente de notre position.

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales durant la période de référence, les mesures suivantes ont été prises au cours des différentes phases d'investissement.

Durant la phase de pré-investissement, la sélection des émetteurs a joué un rôle essentiel afin de garantir le respect des indicateurs de durabilité : les émetteurs potentiels ont été analysés afin de déterminer s'ils respectent les critères d'exclusion sectoriels et fondés sur des normes, s'ils présentent le niveau de risque ESG approprié et si l'intensité de leurs émissions de GES est conforme à la WACI de l'univers d'investissement.

Au cours de la période d'investissement :

- La revue périodique des risques ESG des entreprises et la surveillance des controverses peuvent avoir entraîné certaines variations dans le niveau des risques ESG des entreprises en portefeuille mais il n'y a pas eu de variations au delà des seuils autorisés.
- Au cours de la période de référence, notre fournisseur de données ESG a signalé une société en situation de violation du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE. Des analyses complémentaires ont été effectuées comme expliqué ci-dessus et des échanges ont été menés avec le fournisseur de données ESG sur la classification du cas et certains aspects de sa méthodologie. Suite à nos analyses, nous ont incités à placer la société sous surveillance et à ne pas la considérer en situation de violation.
- Le suivi périodique de la WACI du Fonds et de l'univers d'investissement vise à garantir le respect des contraintes. Aucun dépassement n'a été identifié. Si cela avait été le cas, nous aurions procédé au désinvestissement ou à la réallocation des principales positions afin de garantir que la WACI du Fonds

reste inférieure à celle de son univers d'investissement.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Tikehau Impact Credit  
222100WBFWO97RXU8M55

Identifiant d'entité juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_ %

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Veillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur les sources de données, méthodologies et limites.

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales de ce produit financier ont-elles été atteintes ?

**Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, nous avons recueilli les informations suivantes sur les indicateurs de durabilité du Fonds :



es indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Indicateur de durabilité	Élément de mesure	Unité	Valeur
Nombre d'entreprises en portefeuille qui ne respectent pas la Politique d'exclusion adoptée par le Groupe Tikehau Capital			0
Nombre d'entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE			0
Score ESG des entreprises en portefeuille conformément à la grille d'analyse interne	Répartition par niveau de risque ESG (moyenne annuelle)	Pourcentage	- Opportunité ESG : 13 % - Risque ESG modéré : 75 % - Risque ESG moyen : 11 % - Risque ESG matériel : 0 % - Risque ESG important : 0 % - Non évalués : 1 %
Comparaison des scores ISR du Fonds et de son univers d'investissement, après suppression des 20 % d'émetteurs les moins performants	Score ISR au 30/12/2022	-	- Fonds : 52.82 - Univers d'investissement (après suppression des 20 % d'émetteurs les moins performants) : 56.54
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) du Fonds par rapport à son univers d'investissement, avec un taux de couverture au niveau du Fonds d'au moins 90 %	Intensité carbone moyenne pondérée au 30/12/2022	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	- Fonds : 884 - Couverture du Fonds : 95 % - Univers d'investissement : 1976
Nombre de controverses liées aux droits de l'homme et du travail en comparaison avec l'univers d'investissement, avec un taux de couverture au niveau du Fonds d'au moins 70 %	Nombre moyen pondéré de controverses en lien avec les droits de l'homme et du travail	Nombre	- Fonds : 0.98 - Couverture du Fonds : 83 % - Univers d'investissement : 1.53
Part des investissements au sein des catégories	Ventilation par cas d'impact au 30/12/2022	Pourcentage	Instruments (obligations vertes et liées à la durabilité) : 23,89 % Émetteurs (« pledgers » et émetteurs œuvrant pour la transition) : 62,01 %
Nombre de positions du Fonds soumises aux activités d'engagement	Entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022	Nombre	10

**... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

**Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Unité	Portefeuille actuel (moyenne annuelle)	Couverture
<b>1. Émissions de GES</b>	Émissions de GES « scope 1 »	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	1.969	55 %
	Émissions de GES « scope 2 »	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	635	55 %
	Émissions de GES « scope 3 »	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	6.999	55 %
	Émissions totales de GES	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	9.604	55 %
<b>2. Empreinte carbone</b>	Empreinte carbone	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	357	55 %

<b>3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements<sup>1</sup></b>	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Tonnes équ. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	900	92 %
<b>4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Pourcentage	0,78 %	81 %
<b>7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité</b>	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Pourcentage	0,00 %	83 %
<b>10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Pourcentage	0,00 %	83 %
<b>13. Mixité au sein des organes de gouvernance</b>	Femmes au sein du conseil d'administration (en %)	Pourcentage	39,92 %	35 %
<b>14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</b>	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	Pourcentage	0,00 %	58 %
<b>4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone</b>	Part des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Pourcentage	44,22 %	87 %

Le fournisseur auquel nous avons recours pour effectuer notre reporting SFDR définit les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles comme suit :

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'Annexe 1 pour de plus amples informations sur la méthodologie de calcul

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir du 01/01/2022 au 31/12/2022

- i. « Entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'exploitation, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- ii. Entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'extraction, de la distribution (y compris le transport, le stockage et le négoce) ou du raffinage de combustibles fossiles liquides ; et
- iii. Entreprises qui tirent des revenus de l'exploration et de l'extraction de combustibles fossiles gazeux ou de leur distribution (y compris le transport, le stockage et le négoce) »

Cette définition est plus large que celle de notre politique d'exclusion des combustibles fossiles applicable en 2022 qui cible les « entreprises dont plus de 5 % du chiffre d'affaires estimé d'ici 2024 est exposé à l'extraction, au traitement/raffinage, au stockage, à la distribution et à la production d'énergie en lien avec le charbon thermique, le forage en Arctique, le pétrole et le gaz en offshore profond, les sables bitumineux et le gaz de schiste. »

Cette différence explique pourquoi, même en l'absence de violation de notre politique d'exclusion, une certaine exposition aux combustibles fossiles est déclarée au titre de 2022.

Par ailleurs, au quatrième trimestre 2022, nous avons liquidé notre investissement dans une société du secteur des déchets dont une petite partie des activités était impliquée dans la production de diesel et d'autres produits dérivés via le raffinage des huiles usagées. Au quatrième trimestre 2022, le Fonds n'était plus exposé aux combustibles fossiles que par le biais d'entreprises qui fournissent des services à des activités en lien avec les combustibles fossiles.



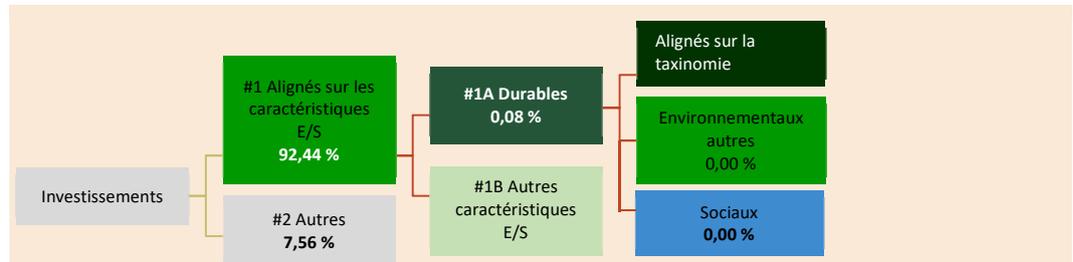
### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants au 30/12/2022	Secteur	% d'actifs	Pays
COMMERZBANK 6,125 CoCo PERP Call 04/26	Banques	2,12 %	ALLEMAGNE
AIB 6,25 CoCo PERP Call 06/25	Banques	2,04 %	IRLANDE
ERSTE BANK 5,125 CoCo Perp Call 10/25	Banques	2,00 %	AUTRICHE
SMURFIT KAPPA 2,875 01/26	Conteneurs et emballages	1,87 %	IRLANDE
CONSTELLIUM 4,25 02/26	Métaux et extraction minière	1,87 %	FRANCE
UNICREDIT 4,45 CoCo PERP Call 12/27	Banques	1,85 %	ITALIE
PICARD 5,375 07/27	Supermarchés et pharmacies	1,77 %	LUXEMBOURG
CMA CGM 7,5 01/26	Transport et logistique	1,74 %	FRANCE
THYSSEN ELEVATOR 6,625 07/28	Équipements électriques	1,68 %	ALLEMAGNE
STADA 5 09/25	Produits pharmaceutiques	1,67 %	ALLEMAGNE
SAPPI 3,625 03/28	Produits forestiers et papetiers	1,66 %	AUTRICHE
ARDAGH PIK 5 06/27	Conteneurs et emballages	1,65 %	LUXEMBOURG
LOXAM 5,75 07/27	Industrie (autre)	1,64 %	FRANCE
AHLSTROM 3,625 02/28	Produits forestiers et papetiers	1,63 %	FINLANDE
BANKINTER 6,25 CoCo Perp Call 01/26	Banques	1,62 %	ESPAGNE



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Classification sectorielle BICS niveau 2	Pondération au 30/12/2022
Fabrication de pièces pour l'automobile	3,92 %
Construction automobile	1,28 %
Banques	18,81 %
Câble et satellite	2,37 %
Produits chimiques	2,31 %
Matériaux de construction	0,46 %
Biens de consommation	0,98 %
Services aux consommateurs	1,47 %
Conteneurs et emballages	11,74 %
Services bancaires diversifiés	4,75 %
Équipements électriques	1,68 %
Alimentation et boissons	2,66 %
Produits forestiers et papetiers	3,29 %
Établissements et services de soins	2,10 %
Construction d'habitations	1,13 %
Industrie (autre)	4,62 %
Compagnies pétrolières intégrées	0,00 %
Métaux et extraction minière	1,87 %
Services et équipements pétrole et gaz	0,00 %
Produits pharmaceutiques	1,67 %

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les critères de sélection des activités liées au **gaz fossile** respectant la taxinomie de l'UE incluent des limites d'émissions et le recours exclusif à des combustibles renouvelables ou à faibles émissions de carbone d'ici la fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, les activités doivent respecter des exigences strictes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Production d'électricité	2,13 %
Chemin de fer	0,23 %
Immobilier	4,27 %
Énergie renouvelable	0,99 %
Vente de détail - consommation discrétionnaire	3,18 %
Supermarchés et pharmacies	1,77 %
Transport et logistique	3,92 %
Services aux collectivités	2,25%

La ventilation a été effectuée selon la classification BICS de niveau 2, car il s'agit des données les plus granulaires disponibles pour l'ensemble des investissements.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Ce produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire respectant la taxinomie de l'UE ?**

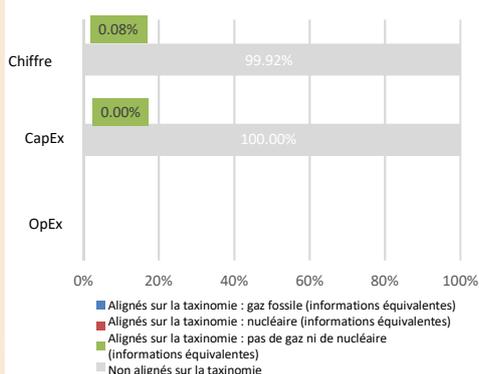
Oui :

Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire

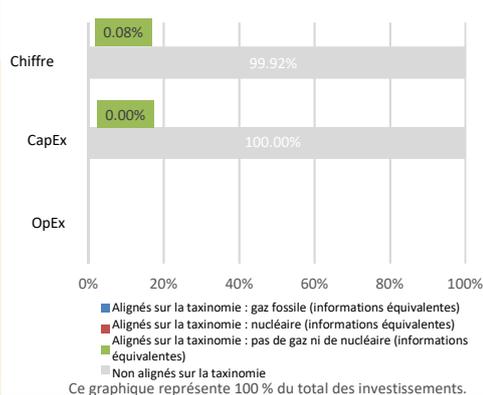
Non

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines

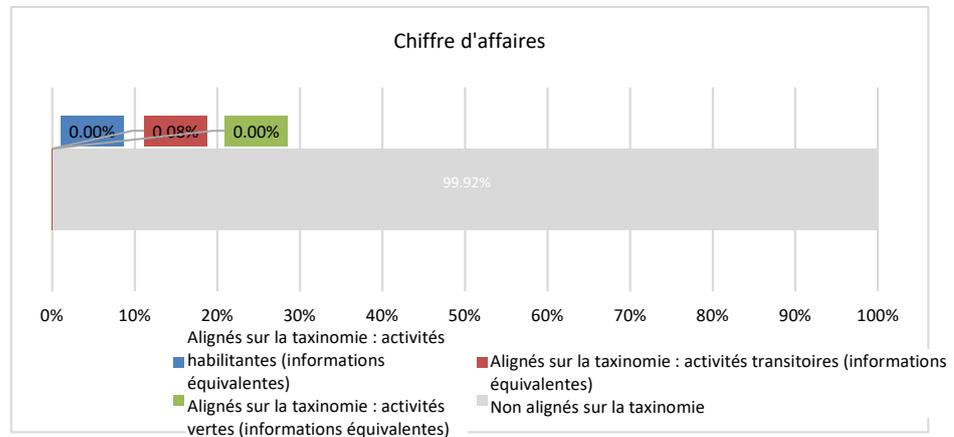


### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines\*



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**



- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Sans objet car le Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais ne s'engage pas à effectuer des investissements durables.



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Sans objet.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les autres investissements comprennent des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, des actifs communs et des instruments dérivés détenus à des fins de couverture. À ce titre, ils ne sont soumis à aucune garantie environnementale ou sociale minimale.



- **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

En étroite collaboration avec nos analystes financiers et notre équipe ESG, nous avons procédé à une demande de certification pour obtenir le label ISR en novembre. Cette

certification a impliqué certains changements au niveau de la stratégie d'investissement, des indicateurs de durabilité et du processus d'investissement.

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales durant la période de référence, les mesures suivantes ont été prises au cours des différentes phases d'investissement :

Durant la phase de pré-investissement, la sélection des émetteurs a joué un rôle essentiel afin de garantir le respect des indicateurs de durabilité : les émetteurs potentiels ont tous été analysés afin de déterminer s'ils respectent les critères d'exclusion sectoriels, fondés sur des normes et ISR, s'ils présentent le niveau de risque ESG approprié et s'ils contribuent à la thèse d'impact du Fonds.

Au cours de la période d'investissement :

- Nous avons vendu trois obligations présentant les moins bonnes notes ISR pour l'obtention du label ISR afin de nous assurer que le score ISR du Fonds est inférieur (autrement dit, meilleur) à celui de l'univers d'investissement après suppression d'au moins 20 % des titres les moins bien notés.
- Nous avons procédé à une revue périodique des risques ESG des entreprises et à un suivi des controverses, ce qui a pu entraîner quelques variations dans le niveau des risques ESG des entreprises en portefeuille, qui restent dans les limites de nos seuils autorisés.

Nous revoyons régulièrement notre approche d'impact à mesure que des normes d'impact émergent. Au cours de la période de référence, nous avons procédé à la vente de deux entreprises car les analyses complémentaires ont mis en lumière certaines faiblesses par rapport aux nouveaux standards Impact que nous souhaitons mettre en oeuvre.

Nous avons également entamé un dialogue avec 10 émetteurs en 2022 et nous efforcerons d'augmenter ce nombre en 2023.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*

Sans objet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Sans objet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Sans objet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Sans objet.